

Saputo

RAPPORT ANNUEL 2017



Saputo

Saputo produit, met en marché et distribue une vaste gamme de produits de la meilleure qualité, notamment du fromage, du lait nature, des produits laitiers et de la crème ayant une durée de conservation prolongée, des produits de culture bactérienne et des ingrédients laitiers. Saputo est parmi les dix plus grands transformateurs laitiers au monde, le plus important fabricant de fromage et le plus grand transformateur de lait nature et de crème au Canada, un des trois plus importants transformateurs laitiers en Argentine et parmi les quatre plus importants en Australie. Aux États-Unis, la Société est l'un des trois plus grands fabricants de fromage et l'un des plus grands fabricants de produits laitiers ayant une durée de conservation prolongée et de culture bactérienne. Nos produits sont vendus dans plusieurs pays sous des marques reconnues comme *Saputo*, *Alexis de Portneuf*, *Armstrong*, *COON*, *Cracker Barrel**, *Dairyland*, *DairyStar*, *Friendship Dairies*, *Friigo Cheese Heads*, *La Paulina*, *Milk2Go/Lait's Go*, *Neilson*, *Nutralait*, *Scotsburn**, *Stella*, *Sungold*, *Treasure Cave* et *Woolwich Dairy*. Saputo inc. est une société publique et ses actions sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole « SAP ».

*Marque de commerce utilisée sous licence.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Secteur	Nombre d'usines	Nombre d'employés	% du revenu total
Secteur Canada	22	5 400	36 % ●
Secteur USA	24	5 700	52 % ●
Secteur International	4	1 700	12 % ●



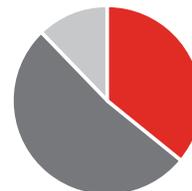
PRODUITS VENDUS
DANS PLUS DE
40
PAYS



50
USINES



12 800
EMPLOYÉS



Exercices terminés les 31 mars (en millions de dollars CAD)

	Revenus	BAIIA ajusté ²	Bénéfice net ajusté ²	Bénéfice net
2017	11 162,6 \$	1 289,5 \$	731,1 \$	731,1 \$
2016	10 991,5 \$	1 174,1 \$	626,9 \$	601,4 \$
2015	10 657,7 \$	1 061,7 \$	582,8 \$	612,9 \$
Exercice 2017▲	+1,6 %	+9,8 %	+16,6 %	+21,6 %
Depuis 2015▲ TCAC ¹	+2,3 %	+10,2 %	+12,0 %	+9,2 %

Segment	% du revenu total	Clientèles
DÉTAIL	50 %	Les ventes sont réalisées auprès des chaînes de supermarchés, des grandes surfaces, des dépanneurs, des détaillants indépendants, des clubs-entrepôts et des boutiques de fromages de spécialité. La Société vend ses produits sous les marques qu'elle détient et sous les marques de clients.
RESTAURATION	39 %	Ce segment englobe les ventes faites aux distributeurs de gammes complètes de produits, aux restaurants et aux hôtels sous les marques que la Société détient et sous les marques de clients.
INDUSTRIEL	11 %	Ce segment englobe les ventes faites aux transformateurs alimentaires qui utilisent les produits de la Société comme ingrédients pour fabriquer leurs propres produits.

¹ TCAC, le taux de croissance annuel composé est défini comme le taux de croissance annuel moyen sur une période de temps déterminée.

² Le BAIIA ajusté et le bénéfice net ajusté sont des mesures de calcul non définies par les Normes internationales d'information financière (IFRS). Se référer à la section « Mesure de calcul des résultats non conforme aux Normes internationales d'information financière » du rapport de gestion de la Société pour la définition de ces termes.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL



**Notre engagement
commun envers la
qualité et l'excellence
a propulsé notre
Société en avant
et nous a permis de
demeurer un des
plus importants
transformateurs laitiers
au monde.**

C'est avec plaisir que je vous présente les résultats d'une bonne année pour Saputo. Notre engagement commun envers la qualité et l'excellence a propulsé notre Société en avant et nous a permis de demeurer un des plus importants transformateurs laitiers au monde.

Au cours de l'exercice 2017, notre conseil d'administration a continué d'offrir des recommandations éclairées et de mettre à profit l'expérience et les connaissances de notre équipe de direction pour assurer un processus décisionnel rigoureux doté d'une vision à long terme pour notre Société.

Le conseil est composé de huit administrateurs indépendants et de deux administrateurs non indépendants : moi-même, de même que le chef de la direction et vice-président du conseil. À l'exercice 2017, nous avons accueilli deux nouveaux administrateurs indépendants, soit M^{me} Franziska Ruf et M^{me} Diane Nyisztor, qui ont été élues en août 2016. Les administrateurs indépendants, sous la direction d'un administrateur en chef, se rencontrent séparément après chaque réunion du conseil. Le conseil compte aussi deux comités, soit le comité d'audit et le comité de régie d'entreprise et des ressources humaines, auxquels ne siègent que des administrateurs indépendants. Lors de la prochaine assemblée des actionnaires, le conseil proposera M. Louis-Philippe Carrière, actuellement le chef de la direction financière et secrétaire de la Société, comme candidat à l'élection au poste d'administrateur non indépendant, à la suite de sa retraite de Saputo le 1^{er} août 2017.

Je félicite notre conseil d'administration et notre équipe de direction d'avoir maintenu une culture d'intégrité conforme à nos valeurs. Le conseil croit fermement en l'importance de la bonne gouvernance et de la transparence. Chaque année, Saputo procède à l'évaluation de sa gouvernance en la comparant aux meilleures pratiques de même qu'aux tendances actuelles, et y apporte des modifications pour l'améliorer s'il y a lieu. Pour en savoir davantage sur nos pratiques et sur les candidats proposés pour siéger au conseil, veuillez vous reporter à la circulaire de sollicitation de procurations de notre Société datée du 1^{er} juin 2017.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier tous nos administrateurs ainsi que notre équipe de direction pour leur leadership et leur dévouement. Je tiens également à exprimer ma sincère gratitude envers nos employés, nos clients, nos consommateurs et nos partenaires commerciaux pour leur confiance et leur fidélité. Sans eux, notre Société ne serait jamais devenue ce qu'elle est aujourd'hui.

J'ai récemment annoncé mon intention de quitter mon poste de président du conseil à compter du 1^{er} août 2017. Au cours des 62 dernières années, Saputo a grandi et évolué pour devenir une société laitière mondiale solide. Cette aventure fut l'œuvre de ma vie et je suis honoré de laisser un héritage qui se poursuit. Pour l'avenir, j'ai entièrement confiance en mon fils, Lino Jr., qui, sous réserve de sa réélection à titre d'administrateur, sera nommé au poste de président du conseil. Il assumera ces nouvelles fonctions en plus de ses responsabilités actuelles de chef de la direction. Je suis persuadé que le leadership de Lino Jr. saura assurer une continuité en accord avec nos valeurs et nos aspirations.

C'est en gardant le meilleur intérêt de nos partenaires à l'esprit que nous envisageons l'avenir avec enthousiasme et confiance et continuons de bâtir sur nos solides fondations.

EMANUELE (LINO) SAPUTO, C.M., O.Q., D^r h.c.

Président du conseil
Saputo inc.

MESSAGE DU CHEF DE LA DIRECTION



L'exercice 2017 a été fructueux pour notre Société. Notre performance a démontré notre résilience puisque nous avons accru nos activités et ce, malgré des conditions de marché difficiles.

L'exercice 2017 a été fructueux pour notre Société. Notre performance a démontré notre résilience puisque nous avons accru nos activités et ce, malgré des conditions de marché difficiles. Nous avons continué à miser sur l'atteinte d'un juste équilibre entre le volume et les marges, et nos résultats de fin d'exercice témoignent de la solidité de nos plateformes complémentaires combinée à une exécution efficace.

Notre Division Produits laitiers (Canada) a bien performé dans un contexte canadien concurrentiel. L'augmentation des volumes de vente de fromage, la hausse des prix de vente, la baisse des coûts liés à l'entreposage et à la logistique et une combinaison de produits favorable ont eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté. Pour obtenir ces résultats, nous avons renforcé nos relations avec nos clients et effectué des dépenses d'investissement en innovation, en efficacité opérationnelle et en capacité de production dans les marchés présentant un potentiel de croissance. En outre, nous avons aligné notre stratégie de mise en marché en transférant toutes les fonctions de merchandising de la région de l'Atlantique aux détaillants dans le but d'harmoniser nos activités dans l'ensemble du pays. De plus, à la suite de l'annonce faite en mars 2016, les activités de production de nos usines situées à Sydney (Nouvelle-Écosse) et à Princeville (Québec), ont été transférées à d'autres installations de Saputo dans le cadre de nos efforts constants visant l'amélioration continue. La fermeture de notre usine située à Ottawa (Ontario) est prévue en décembre 2017. Nous avons également continué à développer les préférences des consommateurs pour nos produits et, en ce sens, nous avons notamment effectué un nouveau lancement de la marque de fromage *Saputo* cette année.

Durant l'exercice 2017, notre Secteur USA a généré des résultats solides. L'augmentation des volumes de ventes a permis d'accroître les revenus et le BAIIA du Secteur. Ce dernier a par ailleurs tiré parti des prix de vente mieux adaptés aux fluctuations des prix des marchandises et de la baisse des prix des ingrédients.

La Division Fromages (USA) a lancé des nouveaux produits et a généré une croissance des ventes grâce à l'obtention de contrats avec nos clients actuels et à l'augmentation des ventes existantes. Nous avons continué d'investir dans l'amélioration de notre capacité de production de fromage bleu à Almena (Wisconsin), nous permettant de maintenir notre position de chef de file dans cette catégorie sur le marché.

En ce qui concerne la Division Aliments laitiers (USA), nous avons renforcé notre position dans nos principales catégories dont les produits ayant une durée de conservation prolongée et les produits de culture bactérienne en travaillant en collaboration avec nos clients. Notre centre d'innovation a permis à nos équipes de développer des nouveaux produits à valeur ajoutée afin d'élargir notre offre et de répondre aux besoins des clients. Pour y arriver, nous avons continué à miser sur notre modèle d'affaires de producteur à faible coût, à optimiser nos processus, à investir en vue d'améliorer notre réseau et à augmenter notre capacité de production en prévision de la demande future.

Au cours du deuxième semestre de l'exercice, le Secteur International a bénéficié de l'amélioration des conditions de marché. Nous avons intensifié notre présence dans les marchés existants et pénétré de nouveaux marchés internationaux tout en maximisant notre flexibilité opérationnelle pour atténuer les fluctuations des prix des marchandises.

En ce qui a trait à notre Division Produits laitiers (Argentine), une reprise de l'ensemble des marchés internationaux a aidé à améliorer nos activités d'exportation. La hausse des prix de vente s'est traduite par une augmentation des revenus de la Division, réduisant ainsi l'incidence des conditions météorologiques difficiles sur notre approvisionnement en lait. Le système de planification des ressources de l'entreprise (ERP) a été lancé en Argentine dans le cadre de notre plan de mise en œuvre global.

Grâce à un bilan équilibré, à une bonne base d'actifs et au talent de nos employés, je demeure persuadé que nous serons en mesure de créer encore plus de valeur.

Notre Division Produits laitiers (Australie) a enregistré d'excellents résultats, car nous avons renforcé notre position en Australie. Nous avons augmenté notre approvisionnement en lait tout en réalisant des gains d'efficience à toutes les étapes de la production. Notre capacité opérationnelle continuera d'augmenter une fois que notre projet d'agrandissement sera achevé plus tard au cours de l'année, tel que prévu. Nous avons également continué à bénéficier de l'acquisition de *everyday cheese* (fromage de tous les jours) grâce à laquelle nous avons accru notre présence sur le marché national des fromages de marque. De plus, en mars 2017, nous avons obtenu la propriété de 100 % de Warrnambool Cheese and Butter Factory Company Holdings Limited (« WCB ») après avoir acquis la participation minoritaire des actionnaires que nous ne détenions pas déjà. Nous nous réjouissons de ce dénouement et nous sommes fiers des relations solides que nous avons établies avec les diverses parties prenantes, notamment les employés, les producteurs laitiers et les clients depuis l'acquisition de WCB en 2014.

Notre performance financière démontre notre capacité d'être à l'écoute des besoins de nos partenaires de même que notre faculté d'adaptation face à l'évolution des tendances du marché ou aux changements réglementaires. En tant que chef de file mondial dans la transformation laitière, nous continuons de miser sur une solide performance tout en gérant l'impact de nos activités sur le plan social et environnemental. Ainsi, nous avons lancé au cours de l'exercice 2017 la promesse Saputo qui forme l'assise de notre approche en matière de responsabilité corporative. Au fil de notre évolution, nous avons conservé notre culture unique en respectant nos valeurs et en agissant de façon appropriée, autant dans le milieu des affaires que dans les collectivités où nous exerçons nos activités. Cet engagement est partagé par nos employés dont l'intégrité et le dévouement ont permis à notre Société de prospérer.

J'aimerais remercier sincèrement M. Dino Dello Sbarba qui a pris sa retraite le 1^{er} avril 2017 en tant que président et chef de l'exploitation, après avoir travaillé 26 ans chez Saputo. Je suis ravi que M. Kai Bockmann, qui s'est joint à la Société en 2012, ait été nommé pour lui succéder. J'aimerais également exprimer ma gratitude à l'égard de M. Louis-Philippe Carrière qui a annoncé son départ à la retraite en tant que chef de la direction financière à compter du 1^{er} août 2017, après avoir passé 30 ans au sein de la Société. Je suis très heureux que M. Maxime Therrien, qui s'est joint à la Société en 1996, sera nommé à ce poste. L'excellent travail de Dino et de Louis-Philippe au cours de leurs nombreuses années de service a contribué à bâtir nos solides assises et a joué un rôle essentiel dans l'expansion de notre Société. Dévoués et visionnaires, ils ont aidé à former la relève afin d'assurer une transition harmonieuse.

Il va sans dire que j'aimerais également remercier mon père, Lino Saputo, qui a annoncé sa décision de prendre sa retraite en tant que président du conseil d'administration, à compter du 1^{er} août 2017. Depuis sa fondation en 1954, mon père a consacré sa vie à bâtir Saputo, ayant dirigé celle-ci avec une vision claire menant à une croissance rentable. Je suis fier et honoré de poursuivre le travail de notre héritage familial et j'éprouve une profonde gratitude pour l'approche disciplinée que mon père et mon grand-père ont intégrée dans notre Société.

Je suis optimiste quant à l'avenir de notre Société. Nous continuerons à faire preuve de rigueur, de vigilance et de souplesse dans nos efforts visant à intensifier notre présence sur le marché et à saisir des occasions de croissance, y compris des acquisitions. Grâce à un bilan équilibré, à une bonne base d'actifs et au talent de nos employés, je demeure persuadé que nous serons en mesure de créer encore plus de valeur.

LINO A. SAPUTO, JR.

Chef de la direction et vice-président du conseil d'administration
Saputo inc.

LA PROMESSE SAPUTO



La promesse Saputo

Au cours de l'exercice 2017, nous avons lancé la promesse Saputo qui nous permet de mieux harmoniser nos pratiques et de nous assurer que nos efforts portent sur les enjeux qui comptent. Il s'agit de notre engagement à incarner les valeurs sur lesquelles notre Société a été fondée en 1954. À titre de chef de file mondial de la transformation laitière, nous avons la responsabilité d'agir en tant que bon citoyen corporatif dans tout ce que nous entreprenons.

La promesse Saputo s'appuie sur sept piliers qui forment l'assise de notre approche sociale, environnementale et économique. Définis en fonction de nos valeurs et des préoccupations de nos parties prenantes, nos piliers sont la qualité et la sécurité des aliments, nos employés, l'éthique des affaires, l'approvisionnement responsable, l'environnement, la nutrition et les saines habitudes de vie, ainsi que la communauté.



QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES ALIMENTS

Nous avons à cœur d'offrir à nos clients et nos consommateurs des produits fabriqués selon des normes d'industrie élevées en matière de sécurité, de valeur nutritive et de qualité.

Qualité et sécurité des aliments - La qualité et la sécurité de nos ingrédients et de nos produits sont au cœur de nos activités. Nous continuerons à revoir régulièrement nos pratiques afin de nous assurer qu'elles respectent ou dépassent toujours les exigences réglementaires les plus récentes et les meilleures pratiques de l'industrie.

Traçabilité - Nous nous assurons que des systèmes sont en place pour contrôler la traçabilité des produits et des matières premières. Notre principe est de toujours prioriser la sécurité des aliments. C'est pourquoi nous disposons de plans de contingence solides et de mesures de précaution conçues pour réagir de façon proactive et rapide chaque fois que cela est nécessaire.



NOS EMPLOYÉS

Nos employés sont de loin notre plus grand atout. Parce que nous nous soucions de leur santé et bien-être, nous nous efforçons de leur offrir le meilleur environnement de travail possible dans l'ensemble de nos installations.

Diversité - En tant que société internationale établie dans différentes communautés, nous nous engageons à protéger et à promouvoir notre culture d'équité, d'accessibilité et de diversité.

Santé et sécurité - Nous sommes déterminés à offrir un environnement de travail sécuritaire à tous nos employés. En investissant dans des programmes de prévention des accidents à l'échelle de la Société, et en mettant en place des politiques, des procédures, des outils et des formations en matière de sécurité pour l'ensemble de nos activités internationales, nous tentons d'offrir à tous un environnement sain et sécuritaire.

Conditions de travail - Nous sommes persuadés qu'il est bénéfique d'investir continuellement dans nos employés. Nous nous engageons à offrir des salaires et des avantages sociaux concurrentiels à l'échelle locale, et à investir dans la formation et le perfectionnement de notre personnel afin qu'il possède les compétences nécessaires pour mettre en pratique nos normes de qualité élevées dans l'ensemble de nos activités. Nous ne tolérons aucune forme de violence ou de contrainte en milieu de travail, notamment tout type de harcèlement ou de discrimination fondée sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état matrimonial, l'état civil ou un handicap physique ou mental.



ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Depuis la fondation de notre Société, nos valeurs sont au cœur de notre culture et guident nos actions. Ces valeurs sont l'efficacité dans la simplicité, un environnement axé sur l'esprit de famille, l'engagement et la responsabilisation au quotidien, toujours s'impliquer activement, la passion, ainsi que l'intégrité.

Code d'éthique - Nous sommes soucieux de préserver un haut niveau d'intégrité commerciale, et notre code d'éthique guide la conduite de tous nos employés, dirigeants et membres du conseil d'administration au quotidien.

Conformité - Guidés par notre solide culture d'entreprise, nous veillons au respect des lois, de la réglementation et des normes de l'industrie dans tout ce que nous faisons. Nous avons mis en place des systèmes pour contrôler et assurer la conformité de nos activités.

Transparence - Nous reconnaissons l'importance de rendre des comptes à toutes nos parties prenantes, que ce soit nos employés, nos actionnaires, nos clients, nos consommateurs, nos fournisseurs, nos partenaires ou les autorités, et nous nous efforçons de les informer de manière transparente et responsable de la façon dont nous réalisons notre promesse.



APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

En tant que société laitière, le lait constitue notre principal ingrédient. Nous avons résolument à cœur la façon dont le lait que nous achetons est produit. Pour obtenir des produits laitiers d'excellente qualité, il faut d'abord du lait de grande qualité provenant d'animaux en bonne santé et recevant les soins appropriés.

Bien-être des animaux - Nous avons une politique de tolérance zéro à l'égard de tout acte de cruauté envers les animaux. Nous tirons parti de notre position de joueur international majeur de la transformation laitière pour promouvoir les soins aux animaux et les bonnes pratiques en ce qui a trait à la manipulation des bovins laitiers et des chèvres. Nous nous attendons à ce que tous nos producteurs laitiers se conforment à des normes reconnues et validées par un audit en matière de bien-être des animaux effectué par une tierce partie. Nous travaillons avec nos fournisseurs et les autorités lorsqu'une violation de la politique est soupçonnée.

Chaîne d'approvisionnement - Nous avons la volonté de travailler avec nos fournisseurs au respect de notre promesse et nous continuerons à chercher des occasions d'améliorer nos résultats pour l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement.



ENVIRONNEMENT

Notre but est de poursuivre notre croissance en tant que transformateur laitier de classe mondiale tout en étant soucieux de réduire l'impact environnemental de nos activités.

Énergie et émissions de gaz à effets de serre - Nous reconnaissons l'importance de la réduction des gaz à effet de serre et nous cherchons constamment des moyens de réduire nos émissions et d'améliorer notre efficacité énergétique.

Déchets alimentaires - Nous mettons en place et adaptons des processus visant à réduire la quantité de déchets alimentaires produits par nos activités et notre chaîne d'approvisionnement, y compris la production et la distribution.

Déchets d'emballage - Nous sommes conscients de l'importance de réduire la quantité de déchets destinés aux sites d'enfouissement, et nous travaillons continuellement à l'amélioration de nos emballages en diminuant la quantité de matériaux utilisés et/ou en nous assurant que ceux-ci sont recyclables, sans compromettre l'intégrité des produits.

Eau - Nous sommes déterminés à utiliser l'eau de manière durable sur le plan économique, social et environnemental, et à mettre en place des solutions pour réduire notre consommation d'eau grâce à la réutilisation et au recyclage de la ressource.



NUTRITION ET SAINES HABITUDES DE VIE

Notre objectif principal consiste à offrir des produits nutritifs de grande qualité, tout en valorisant la promotion de saines habitudes de vie. Nous sommes convaincus que notre succès à long terme dépend de ces deux facteurs.

Saines habitudes de vie - Afin de réaliser entièrement la promesse Saputo, nous développons une approche globale visant la promotion d'une saine nutrition et de l'activité physique auprès de nos consommateurs et de nos employés.

Nutrition - Nous produisons une vaste gamme de produits laitiers afin de répondre au style de vie de nos consommateurs et à leurs besoins en matière de nutrition et de santé. Nous investissons en recherche et développement pour mettre au point des approches novatrices d'amélioration de la valeur nutritive de nos produits.



COMMUNAUTÉ

L'engagement communautaire est important pour nous. À cet égard, nous nous engageons à investir chaque année 1 % de nos bénéfices avant impôts dans des programmes et des organismes communautaires qui font la promotion d'un mode de vie sain auprès des gens de tout âge.

Dons et commandites - Dans le cadre de notre mission de rayonnement communautaire, nous investissons dans des programmes de sensibilisation aux saines habitudes de vie et à l'activité physique. Nous soutenons des projets visant à améliorer la qualité d'installations et d'équipement qui favorisent un mode de vie sain et l'activité physique.

Développement du marché - Par nos activités commerciales et leur impact économique direct, nous soutenons les communautés où nous sommes établis. Nous investissons dans la viabilité de nos usines de transformation afin d'assurer des retombées économiques durables.

GOVERNANCE

Notre équipe de direction veille sur la promesse Saputo, et nos employés la mettent en pratique tous les jours. Cette promesse s'applique à l'intégralité des activités gérées par Saputo et présente nos attentes envers nos fournisseurs et les autres parties prenantes de notre chaîne d'approvisionnement. Nous avons les structures de gouvernance nécessaires pour veiller à la mise en œuvre et au suivi de nos engagements, communiquer de manière transparente et responsable, tirer parti de notre position de chef de file et adopter des pratiques exemplaires pour chacun de nos sept piliers.

Rapport de gestion

—

**États financiers
consolidés**

2017

Saputo

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE GESTION	3
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs	3
Principales données financières	4
Orientation financière	6
Éléments à considérer pour la lecture du rapport de gestion de l'exercice 2017	6
Mesure de calcul des résultats non conforme aux Normes internationales d'information financière	7
Perspectives	8
Résultats consolidés	8
Information sectorielle	10
Secteur Canada	10
Secteur USA	12
Secteur International	15
Trésorerie, ressources financières et capital	17
Obligations contractuelles	19
Bilan	20
Garanties	20
Transactions entre parties liées	20
Normes comptables	21
Méthodes comptables critiques et recours à des estimations comptables	21
Normes futures	22
Nouvelles normes comptables adoptées au cours de l'exercice	25
Risques et incertitudes	25
Contrôles et procédures de communication de l'information	29
Contrôle interne à l'égard de l'information financière	29
Analyse de sensibilité des variations de taux d'intérêt et de la devise américaine	29
Information financière trimestrielle	30
Information sectorielle	32
Secteur Canada	32
Secteur USA	32
Secteur International	33
Sommaire des résultats du quatrième trimestre terminé le 31 mars 2017	33
Analyse des résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2016 en comparaison de l'exercice terminé le 31 mars 2015	36
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	38
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	45

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion a pour objectif d'analyser les résultats et la situation financière de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2017. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes complémentaires. Les méthodes comptables de Saputo inc. (la Société ou Saputo) pour les exercices terminés les 31 mars 2017, 2016 et 2015 sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Sauf indication contraire, tous les montants en dollars sont exprimés en dollars canadiens. Ce rapport tient compte des éléments importants survenus entre le 31 mars 2017 et le 1^{er} juin 2017, date à laquelle il a été approuvé par le conseil d'administration de Saputo. De l'information additionnelle relativement à la Société, y compris la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 mars 2017, peut également être obtenue sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport contient des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Ces énoncés sont fondés, entre autres, sur les hypothèses, les attentes, les estimations, les objectifs, les projets et les intentions de Saputo à la date des présentes en ce qui concerne les revenus et les charges prévus, l'environnement économique, industriel, concurrentiel et réglementaire dans lequel la Société exerce ses activités ou qui serait susceptible d'avoir une incidence sur ses activités, sa capacité à attirer et à conserver des clients et des consommateurs, ainsi que la disponibilité et le coût du lait et des autres matières premières et l'approvisionnement en énergie, ses coûts d'exploitation et le prix de ses produits finis sur les différents marchés où elle exerce ses activités.

Ces énoncés prospectifs portent notamment sur les objectifs à court et à moyen terme de la Société, ses perspectives, ses projets commerciaux et ses stratégies pour atteindre ces objectifs, ainsi que sur ses convictions, ses projets, ses objectifs et ses attentes. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « croire », « prévoir », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « anticiper », « estimer », « projeter », « objectif », « continuer », « proposer », « cibler » ou « viser » à la forme affirmative ou négative, à l'emploi du conditionnel ou du futur, et à l'emploi d'autres termes semblables.

De par leur nature, les énoncés prospectifs sont exposés à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Les résultats réels peuvent être très différents des conclusions ou des prévisions données dans ces énoncés prospectifs. Par conséquent, la Société ne peut garantir que les énoncés prospectifs se réaliseront. Les hypothèses, les attentes et les estimations qui ont servi à la préparation des énoncés prospectifs et les risques qui pourraient entraîner un écart important entre les résultats réels et les attentes actuelles sont exposés dans les documents de la Société déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, notamment à la rubrique « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction, que cette dernière estime raisonnables à la date des présentes, et par conséquent, sont sujets à changement par la suite. Vous ne devez pas accorder une importance indue à ces énoncés ni vous y fier à une autre date.

Dans la mesure où des énoncés prospectifs figurant dans le présent document constituent des perspectives financières au sens de la législation en valeurs mobilières applicable, une telle information vise à fournir aux actionnaires des renseignements à l'égard de la Société, y compris son évaluation des plans financiers futurs, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les perspectives financières, tout comme l'information prospective en général, sont fondées sur des estimations, des attentes et des hypothèses actuelles et sont assujetties à des risques et incertitudes inhérents de même qu'à d'autres facteurs.

À moins que la législation en valeurs mobilières ne l'exige, Saputo ne s'engage nullement à mettre à jour ou à réviser ces énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qu'elle peut faire ou qui peuvent être faits, pour son compte, à l'occasion, à la suite d'une nouvelle information, d'événements à venir ou autrement.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

Exercices terminés les 31 mars
(en millions de dollars CAD)

	2017	2016	2015
ÉTAT DES RÉSULTATS			
Revenus			
Canada	3 995,0	3 801,5	3 835,8
USA	5 812,4	5 786,7	5 279,6
International	1 355,2	1 403,3	1 542,3
	11 162,6	10 991,5	10 657,7
Coûts d'exploitation, excluant l'amortissement, le gain sur la cession d'une entreprise, les coûts d'acquisition et de restructuration			
Canada	3 541,9	3 388,0	3 431,3
USA	5 078,2	5 061,2	4 744,7
International	1 253,0	1 368,2	1 420,0
	9 873,1	9 817,4	9 596,0
BAIIA ajusté¹			
Canada	453,1	413,5	404,5
USA	734,2	725,5	534,9
International	102,2	35,1	122,3
	1 289,5	1 174,1	1 061,7
<i>Marge de BAIIA ajusté</i>	11,6 %	10,7 %	10,0 %
Amortissement			
Canada	58,0	55,1	59,5
USA	123,4	120,0	92,7
International	25,9	23,5	18,7
	207,3	198,6	170,9
Gain sur la cession d'une entreprise	–	–	(25,9)
Coûts d'acquisition	–	3,0	0,7
Coûts de restructuration	–	31,2	(7,2)
Intérêts sur la dette à long terme	36,9	48,3	54,0
Autres charges financières	5,0	22,1	19,3
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	1 040,3	870,9	849,9
Impôts sur les bénéfices	309,2	269,5	237,0
Bénéfice net	731,1	601,4	612,9
<i>Marge de bénéfice net</i>	6,5 %	5,5 %	5,8 %
Attribuable :			
Aux actionnaires de Saputo inc.	727,8	601,1	607,6
À la participation ne donnant pas le contrôle	3,3	0,3	5,3
	731,1	601,4	612,9

¹ Se reporter à la rubrique « Mesure de calcul des résultats non conforme aux Normes internationales d'information financière » à la page 7 du présent rapport de gestion pour la définition de ce terme.

Exercices terminés les 31 mars
(en millions de dollars CAD, sauf les données par action et les ratios)

	2017	2016	2015
Bénéfice net	731,1	601,4	612,9
Gain sur la cession d'une entreprise (déduction faite des impôts sur les bénéfices de 0 \$)	–	–	(25,9)
Coûts d'acquisition (déduction faite des impôts sur les bénéfices de néant, de 0,6 \$ et de 0,2 \$ pour 2017, 2016 et 2015, respectivement)	–	2,4	0,5
Coûts de restructuration (déduction faite des impôts sur les bénéfices de néant, de 8,1 \$ et de 2,5 \$ pour 2017, 2016 et 2015, respectivement)	–	23,1	(4,7)
Bénéfice net ajusté²	731,1	626,9	582,8
<i>Marge de bénéfice net ajusté</i>	6,5 %	5,7 %	5,5 %
Attribuable :			
Aux actionnaires de Saputo inc.	727,8	626,6	577,5
À la participation ne donnant pas le contrôle	3,3	0,3	5,3
	731,1	626,9	582,8
DONNÉES PAR ACTION			
Bénéfice par action	1,86	1,53	1,55
Bénéfice dilué par action	1,84	1,51	1,53
Bénéfice par action ajusté ²	1,86	1,60	1,48
Bénéfice par action dilué ajusté ²	1,84	1,58	1,46
Dividendes déclarés par action	0,60	0,54	0,52
Valeur comptable	11,19	10,37	9,25
DONNÉES TIRÉES DES BILANS			
Fonds de roulement	1 187,1	819,0	783,1
Total de l'actif	7 596,6	7 172,3	6 800,3
Dette nette ³	1 343,3	1 467,1	1 667,2
Total des passifs financiers à long terme	1 504,5	1 208,3	1 524,8
Capitaux propres	4 322,9	4 069,8	3 628,6
RATIOS FINANCIERS			
Dette nette/Capitaux propres	0,31	0,36	0,46
Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté ¹	1,04	1,25	1,57
Rendement sur les capitaux propres moyens ajusté des actionnaires ⁴	20,7 %	19,2 %	20,4 %
DONNÉES TIRÉES DES ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE			
Trésorerie nette générée par les activités d'exploitation	1 073,6	849,8	769,8
Montant des ajouts aux immobilisations et aux actifs incorporels, déduction faite du produit de la cession	316,7	226,3	184,8
Acquisitions d'entreprises	–	214,9	65,0
Dividendes	228,3	210,0	197,7

² Le bénéfice net ajusté et le bénéfice par action ajusté (de base et dilués) sont des mesures de calcul non conformes aux IFRS. Pour la définition de ces termes, se référer à la rubrique « Mesure de calcul des résultats non conforme aux Normes internationales d'information financière » à la page 7 du présent rapport de gestion.

³ La dette nette comprend la dette à long terme et les emprunts bancaires, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

⁴ Le rendement sur les capitaux propres moyens ajusté est défini comme le bénéfice net ajusté divisé par le total des capitaux propres moyens n'incluant pas les effets de change annuels découlant de la conversion des devises.

ORIENTATION FINANCIÈRE

La création de valeur pour les actionnaires et l'amélioration de la rentabilité demeurent les pierres angulaires des objectifs de Saputo. La Société continue d'exercer ses activités dans un contexte économique mondial qui est concurrentiel et qui comporte des défis. Saputo continue de mettre l'accent sur la croissance interne et la croissance par acquisitions afin de développer de nouveaux marchés et d'élargir ses marchés existants, en plus de renforcer sa présence sur les marchés émergents. En vue d'atteindre ces objectifs, la Société continue de maintenir une discipline rigoureuse à l'égard de la gestion des coûts et de l'efficacité opérationnelle, afin de gérer prudemment les activités d'exploitation et financières. De plus, la Société demeure proactive dans l'évaluation des acquisitions possibles et des marchés qui offrent un potentiel de croissance. Saputo bénéficie d'un bilan et d'une structure du capital solides, soutenus par un niveau élevé de flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation et un faible niveau d'endettement. La souplesse financière de Saputo lui permet de croître au moyen d'acquisitions ciblées et de relever les éventuels défis économiques. Au cours de l'exercice 2017, la Société a continué d'investir de façon stratégique au moyen de dépenses en capital, d'accroître ses activités sur les marchés existants et sur de nouveaux marchés, d'augmenter ses dividendes et de gérer efficacement la trésorerie en rachetant ses propres actions par l'intermédiaire de son programme de rachat dans le cours normal des activités.

ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER POUR LA LECTURE DU RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2017

Les faits saillants et les mesures clés de performance pour l'exercice 2017 sont les suivants :

- Bénéfice net total de 731,1 millions de dollars, en hausse de 21,6 %.
- Bénéfice net ajusté¹ total de 731,1 millions de dollars, en hausse de 16,6 %.
- Bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, coûts d'acquisition et de restructuration (BAIIA ajusté¹) de 1,290 milliard de dollars, en hausse de 9,8 %.
- Revenus de 11,163 milliards de dollars, en hausse de 1,6 %.
- Trésorerie nette générée par les activités d'exploitation de 1,074 milliard de dollars, en hausse de 26,3 %.
- Dans le Secteur Canada, les revenus ont augmenté en raison de la hausse des prix de vente liée à l'augmentation du coût de la matière première, le lait, et d'une combinaison de produits favorable. Le BAIIA ajusté a augmenté en raison de l'amélioration de l'efficacité opérationnelle découlant de l'optimisation des matières premières et des ingrédients, et grâce à une combinaison de produits favorable.
- Dans le Secteur USA, les revenus ont augmenté en raison de la hausse des volumes de ventes. L'effet conjugué de la variation du prix moyen du bloc² par livre de fromage et du prix moyen du beurre³ par livre par rapport à l'exercice précédent a eu une incidence négative sur les revenus d'environ 5 millions de dollars. Le BAIIA ajusté a augmenté à la suite de la hausse des volumes de ventes et grâce à des prix de vente mieux alignés sur les fluctuations des prix des marchandises. Les facteurs de marché⁴ ont eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté d'environ 4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.
- Dans le Secteur International, la hausse des prix de vente sur le marché national et sur le marché de l'exportation a eu une incidence favorable sur les revenus et le BAIIA ajusté malgré la baisse des volumes de ventes sur le marché de l'exportation. En raison de la baisse de certains prix de vente sur le marché, une réduction d'environ 4 millions de dollars de la valeur des stocks a été comptabilisée, comparativement à environ 18 millions de dollars à l'exercice précédent.
- La fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises a eu une incidence négative sur les revenus d'environ 145 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'affaiblissement du peso argentin. Cette fluctuation a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté et le bénéfice avant impôts sur les bénéfices d'environ 13 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

¹ Le bénéfice net ajusté et le BAIIA ajusté sont des mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesure de calcul des résultats non conforme aux Normes internationales d'information financière » à la page 7 du présent rapport de gestion pour avoir une définition de ces termes.

² Le « prix moyen du bloc » correspond au prix moyen quotidien d'un bloc de fromage cheddar de 40 livres transigé sur la Chicago Mercantile Exchange (CME), utilisé comme prix de base du fromage.

³ Le « prix moyen du beurre » correspond au prix moyen quotidien du beurre de catégorie AA transigé sur la CME, utilisé comme prix de base du beurre.

⁴ Les facteurs du marché se rapportent au Secteur USA et comprennent le prix moyen du bloc par livre de fromage et son incidence sur l'absorption des frais fixes et sur la réalisation des stocks, l'incidence de la relation entre le prix moyen du bloc par livre de fromage et le coût de la matière première, le lait, l'incidence des prix du marché sur les ventes d'ingrédients laitiers, ainsi que l'incidence du prix moyen du beurre sur les ventes d'aliments laitiers.

MESURE DE CALCUL DES RÉSULTATS NON CONFORME AUX NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

Dans certains cas, lors de l'évaluation de mesures financières de la performance, la Société fait référence à des termes, tels que « BAIIA ajusté », « bénéfice net ajusté » et « bénéfice par action ajusté », qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Par conséquent, ces mesures non définies par les IFRS ne sont pas susceptibles d'être comparables à des mesures intitulées ou décrites de façon semblable qui sont appliquées par d'autres sociétés cotées en Bourse, et elles n'indiquent pas non plus que les éléments exclus sont non récurrents. La Société utilise le bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, gain sur la cession d'une entreprise, coûts d'acquisition et de restructuration (BAIIA ajusté) comme mesure de sa performance puisqu'il s'agit d'une mesure courante dans l'industrie et qu'elle reflète la rentabilité continue des activités consolidées de la Société.

D'après la définition qu'en fait la Société, le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net avant l'inclusion d'un gain sur la cession d'une entreprise, des coûts d'acquisition et de restructuration, déduction faite des impôts sur les bénéfices qui s'appliquent, le cas échéant. Le bénéfice par action ajusté correspond au bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de Saputo inc. par action ordinaire (de base et dilué). Les mesures financières définies par les IFRS les plus semblables aux mesures utilisées par la Société sont le bénéfice avant impôts sur les bénéfices ainsi que le bénéfice net et le bénéfice par action (de base et dilués).

Le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice par action ajusté, tels qu'ils sont utilisés par la direction, permettent de présenter avec précision et comparabilité les activités en cours de la Société. Ces mesures procurent également aux lecteurs une représentation des activités jugée pertinente en ce qui a trait à la performance financière de la Société, car elles comprennent de l'information financière supplémentaire qui peut être utilisée pour dégager les tendances ou des informations à fournir additionnelles qui donnent des détails sur la façon dont les activités de la Société sont exercées. Les mesures non définies par les IFRS permettent également de comparer les résultats des exercices précédents de la Société.

Les définitions ci-dessus sont utilisées dans le contexte des résultats et des activités de l'exercice terminé le 31 mars 2017. Elles peuvent être modifiées en raison de transactions futures ou si la direction le juge nécessaire afin d'améliorer la compréhension et la comparabilité des résultats et activités futurs de la Société.

Le tableau ci-après présente un rapprochement du bénéfice avant impôts sur les bénéfices, du bénéfice net et du bénéfice par action avec le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice par action ajusté pour les exercices pour lesquels la direction a présenté ces mesures ajustées.

(en millions de dollars CAD)

	2017	2016	2015
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	1 040,3	870,9	849,9
Autres charges financières	5,0	22,1	19,3
Intérêts sur la dette à long terme	36,9	48,3	54,0
Gain sur la cession d'une entreprise	–	–	(25,9)
Coûts d'acquisition	–	3,0	0,7
Coûts de restructuration	–	31,2	(7,2)
Amortissement	207,3	198,6	170,9
BAIIA ajusté	1 289,5	1 174,1	1 061,7

(en millions de dollars CAD, sauf les données par action)

	2017			2016			2015		
	Total	Par action		Total	Par action		Total	Par action	
		De base	Dilué		De base	Dilué		De base	Dilué
Bénéfice net ¹	727,8	1,86	1,84	601,1	1,53	1,51	607,6	1,55	1,53
Gain sur la cession d'une entreprise ²	–	–	–	–	–	–	(25,9)	(0,06)	(0,06)
Coûts d'acquisition ²	–	–	–	2,4	0,01	0,01	0,5	–	–
Coûts de restructuration ²	–	–	–	23,1	0,06	0,06	(4,7)	(0,01)	(0,01)
Bénéfice net ajusté¹	727,8	1,86	1,84	626,6	1,60	1,58	577,5	1,48	1,46

¹ Attribuable aux actionnaires de Saputo inc.

² Après impôts sur les bénéfices.

PERSPECTIVES

Tout au long de l'exercice 2017, la Société a continué d'investir de façon stratégique au moyen de dépenses en capital, d'accroître ses activités sur les marchés existants et sur de nouveaux marchés, d'augmenter ses dividendes et de gérer efficacement la trésorerie en rachetant ses propres actions par l'intermédiaire de son programme de rachat dans le cours normal des activités. Au cours de l'exercice 2018, la Société a l'intention de tirer parti de ses plateformes complémentaires mondiales pour faire face aux défis sur le marché des produits laitiers. La Société bénéficie d'un bilan et d'une structure du capital solides, soutenus par un niveau élevé de flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation et un faible niveau d'endettement. Cette souplesse financière permet à la Société de croître par l'entremise d'acquisitions ciblées et de façon organique grâce à des dépenses en immobilisations stratégiques. La création de valeur pour les actionnaires et l'amélioration de la rentabilité demeurent les pierres angulaires des objectifs de la Société. La Société est engagée à fabriquer des produits de qualité et elle continuera de mettre l'accent sur l'efficacité opérationnelle.

Nous avons l'intention de poursuivre l'expansion et la modernisation de nos usines en investissant dans de l'équipement et des processus conçus pour améliorer l'efficacité. La Société a tendance à engager des dépenses en immobilisations qui équivalent à sa charge d'amortissement, sans tenir compte des dépenses en immobilisations pour des projets stratégiques, comme l'augmentation de la capacité des usines, les dépenses en immobilisations nécessaires à la construction de nouvelles infrastructures ou en raison de programmes de rationalisation ou du projet de progiciel de gestion intégré (PGI) de la Société. Au cours de l'exercice 2018, la Société a l'intention d'engager des dépenses en immobilisations de 357,4 millions de dollars. Une tranche de 142,0 millions de dollars de ce montant sera affectée aux projets stratégiques dans toutes les divisions, et un montant sera affecté à la poursuite de la mise en œuvre des initiatives liées au PGI. (Se reporter à la rubrique « Dépenses en immobilisations » de la notice annuelle de la Société datée du 1^{er} juin 2017 pour de plus amples renseignements sur le plan triennal de dépenses en immobilisations de la Société.)

La Société poursuivra ses activités de planification et de conception liées à la migration vers un nouveau PGI. Dans l'ensemble, la mise en œuvre du PGI progresse comme prévu, et a été complétée avec succès en Argentine. Au cours de l'exercice 2018, la Société prévoit mettre en œuvre le PGI en Australie, puis débiter sa mise en œuvre au sein de la Division Aliments laitiers (USA). Dans la Division Fromages (USA), comme dans les autres divisions, nous allouerons des ressources au cours de l'exercice 2018 dans le cadre des initiatives liées au PGI, puisque la mise en œuvre est prévue à l'exercice 2019. La mise en œuvre au sein de la Division Produits laitiers (Canada), prévue à l'exercice 2020, sera la dernière mise en œuvre des initiatives liées au PGI.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Principaux facteurs consolidés ayant une incidence positive (négative) sur le BAIIA ajusté et le bénéfice avant impôts sur les bénéficiaires

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2017	2016
Facteurs du marché ^{1,2}	(4)	(29)
Réduction de valeur des stocks	(4)	(18)
Conversion des devises ^{1,3}	13	86

¹ Par rapport à l'exercice précédent.

² Les facteurs du marché se rapportent au Secteur USA et comprennent le prix moyen du bloc par livre de fromage et son incidence sur l'absorption des frais fixes et sur la réalisation des stocks, l'incidence de la relation entre le prix moyen du bloc par livre de fromage et le coût de la matière première, le lait, l'incidence des prix du marché sur les ventes d'ingrédients laitiers, ainsi que l'incidence du prix moyen du beurre sur les ventes d'aliments laitiers.

³ La conversion des devises inclut l'effet sur le BAIIA ajusté de la conversion du dollar américain, du dollar australien et du peso argentin en dollars canadiens.

Les **revenus consolidés** ont totalisé 11,163 milliards de dollars, en hausse de 171,1 millions de dollars, ou 1,6 %, comparativement à 10,992 milliards de dollars à l'exercice 2016. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des volumes de ventes, à une combinaison de produits favorable, ainsi qu'à l'augmentation des prix de vente découlant de la hausse du coût de la matière première, le lait, dans le Secteur Canada et le Secteur International. Les revenus ont augmenté en raison de la hausse des prix de vente du fromage et des ingrédients laitiers à l'échelle internationale par rapport à l'exercice précédent et à l'inclusion des revenus tirés des compagnies formant Woolwich Dairy (l'acquisition de Woolwich) pour l'exercice complet. La fluctuation du prix moyen du bloc par livre de fromage, combinée à la fluctuation du prix moyen du beurre, a entraîné une baisse des revenus d'environ 5 millions de dollars. Enfin, la fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises a donné lieu à une diminution des revenus d'environ 145 millions de dollars, principalement en raison de l'affaiblissement du peso argentin.

Le **bénéfice consolidé avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, coûts d'acquisition et de restructuration (BAIIA ajusté¹)** s'est établi à 1,290 milliard de dollars à l'exercice 2017, en hausse de 115,4 millions de dollars, ou 9,8 %, comparativement à 1,174 milliard de dollars à l'exercice 2016. Cette augmentation s'explique par la hausse des volumes de ventes, une combinaison de produits favorable, la baisse des coûts liés à l'entreposage et à la logistique et la baisse des coûts des ingrédients. De plus, l'augmentation des prix de vente du fromage et des ingrédients laitiers à l'échelle internationale a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par une hausse des frais d'administration découlant essentiellement des initiatives liées au PGI et par les frais de vente et de marketing. Les facteurs du marché aux États-Unis ont eu une incidence négative d'environ 4 millions de dollars sur le BAIIA ajusté. À la suite de la baisse de certains prix de vente sur le marché, une réduction d'environ 4 millions de dollars de la valeur des stocks a été comptabilisée, comparativement à une réduction d'environ 18 millions de dollars pour l'exercice précédent. Enfin, la fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises a eu une incidence favorable d'environ 13 millions de dollars sur le BAIIA ajusté par rapport à l'exercice précédent.

La marge de BAIIA ajusté consolidé a augmenté, pour s'établir à 11,6 % à l'exercice 2017, contre 10,7 % à l'exercice 2016, principalement en raison de la hausse du BAIIA ajusté du Secteur USA par rapport à l'exercice précédent.

L'**amortissement** a totalisé 207,3 millions de dollars pour l'exercice 2017, soit une augmentation de 8,7 millions de dollars, comparativement à 198,6 millions de dollars pour l'exercice 2016. Cette augmentation est surtout attribuable à la fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises ainsi qu'aux ajouts aux immobilisations, qui ont augmenté le nombre d'actifs amortissables.

Au cours de l'exercice 2016, la Société a engagé des **coûts d'acquisition** relatifs aux acquisitions d'entreprises totalisant 3,0 millions de dollars (2,4 millions de dollars après impôts), ainsi que des **coûts de restructuration** relatifs aux fermetures d'usines au Canada annoncées en mars 2016 totalisant 31,2 millions de dollars (23,1 millions de dollars après impôts). En ce qui a trait aux coûts de restructuration pour l'exercice 2016, la Société a engagé des coûts de séparation de 5,5 millions de dollars et des charges de perte de valeur au titre des immobilisations de 25,7 millions de dollars. La Société n'a pas engagé de coûts d'acquisition ni de coûts de restructuration au cours de l'exercice 2017.

Les **charges d'intérêts nettes** se sont établies à 41,9 millions de dollars à l'exercice 2017, comparativement à 70,4 millions de dollars à l'exercice 2016. Cette diminution est principalement attribuable à une baisse du niveau d'endettement à long terme, à une baisse des taux d'intérêt et à une baisse des emprunts bancaires libellés en pesos argentins, qui portent intérêt à des taux élevés.

Les **impôts sur les bénéfices** ont totalisé 309,2 millions de dollars pour l'exercice 2017, comparativement à 269,5 millions de dollars pour l'exercice 2016, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 29,7 % pour l'exercice 2017, comparativement à un taux de 30,9 % pour l'exercice précédent. La baisse du taux d'imposition effectif pour l'exercice 2017 s'explique principalement par la comptabilisation d'actifs d'impôts différés qui n'ont pas été comptabilisés précédemment. Le taux d'imposition varie et peut augmenter ou diminuer selon le montant des bénéfices imposables générés et leurs sources respectives, selon les modifications apportées aux lois fiscales et aux taux d'imposition et selon la révision des hypothèses et des estimations ayant servi à l'établissement des actifs ou des passifs fiscaux de la Société et de ses sociétés affiliées.

Le **bénéfice net** pour l'exercice 2017 a totalisé 731,1 millions de dollars, en hausse de 129,7 millions de dollars, ou 21,6 %, comparativement à 601,4 millions de dollars pour l'exercice 2016. Cette hausse est imputable aux facteurs mentionnés ci-dessus.

Le **bénéfice net ajusté²** pour l'exercice 2017 a totalisé 731,1 millions de dollars, en hausse de 104,2 millions de dollars, ou 16,6 %, comparativement à 626,9 millions de dollars pour l'exercice 2016. Cette hausse est attribuable aux facteurs mentionnés ci-dessus, excluant l'incidence des coûts d'acquisition et de restructuration.

¹ Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesure de calcul des résultats non conforme aux Normes internationales d'information financière » à la page 7 du présent rapport de gestion pour avoir une définition de ce terme.

² Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesure de calcul des résultats non conforme aux Normes internationales d'information financière » à la page 7 du présent rapport de gestion pour avoir une définition de ce terme.

INFORMATION SECTORIELLE

SECTEUR CANADA

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2017	2016
Revenus	3 995,0	3 801,5
BAlIA ajusté ¹	453,1	413,5

¹ Le BAlIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesure de calcul des résultats non conforme aux Normes internationales d'information financière » à la page 7 du présent rapport pour la définition de ce terme.

Le Secteur Canada se compose de la Division Produits laitiers (Canada).

Revenus

Les revenus du Secteur Canada ont totalisé 3,995 milliards de dollars, en hausse de 193,5 millions de dollars, ou 5,1 %, comparativement à 3,802 milliards de dollars pour l'exercice 2016. La hausse des revenus s'explique principalement par l'augmentation des prix de vente découlant de la hausse du coût de la matière première, le lait, et par une combinaison de produits favorable. Les volumes de ventes sont demeurés stables par rapport à l'exercice précédent. Les volumes de fromage ont enregistré une hausse, tandis que ceux des jus ont enregistré une baisse à la suite de notre retrait de cette catégorie de produits. Les volumes de lait traditionnel, de crème et de produits laitiers à valeur ajoutée sont demeurés stables. L'acquisition de Woolwich a contribué positivement aux revenus pour l'exercice 2017.

Le Secteur fabrique environ 33 % du fromage naturel au Canada. Saputo produit environ 37 % de la production totale de lait nature et de crème au Canada. Saputo est le plus grand fabricant de fromage et le plus grand transformateur de lait nature et de crème.

Le segment de détail de la Division Produits laitiers (Canada) a conservé sa position de chef de file, représentant environ 63 % des revenus, soit une légère baisse par rapport à l'exercice précédent. Au cours de l'exercice 2017, la consommation de fromage, de beurre et de crème par personne a augmenté par rapport à l'exercice précédent, tandis qu'elle a diminué pour le lait nature. La Division a continué de soutenir ses grandes marques nationales, *Dairyland*, *Saputo*, *Armstrong* et *Lait's Go*, grâce à diverses campagnes commerciales. *Neilson* est toujours la marque la plus populaire dans la catégorie des produits laitiers réfrigérés à l'échelle nationale, soutenue par des initiatives de marketing, comme des commandites et des tournées d'échantillonnage au cours de l'exercice 2017. De plus, le segment de détail a continué de mettre l'accent sur l'augmentation de l'accessibilité des marques de fromages fins, à savoir *Alexis de Portneuf* et *DuVillage 1860*, partout au Canada grâce à un accroissement de la distribution et du soutien marketing. Nous avons également continué à développer des produits en fonction des préférences des clients et nous avons relancé au cours de l'exercice la marque de fromage *Saputo*.

Le segment de la restauration a représenté environ 35 % des revenus de la Division Produits laitiers (Canada), soit une légère hausse par rapport à l'exercice précédent. L'objectif de la Société est de soutenir tant les clients que les distributeurs, les chaînes de restaurants et les pizzerias en offrant des produits de qualité qui répondent à leurs attentes. Saputo s'efforce de devenir le fournisseur de choix en offrant un service et un soutien de grande qualité. La Société investit dans l'industrie de la restauration, notamment par des partenariats avec diverses écoles culinaires et la Fédération Culinaire Canadienne, investissant ainsi dans les générations futures qui contribueront à la santé et à la vigueur de l'industrie.

Le segment industriel a représenté environ 2 % des revenus de la Division Produits laitiers (Canada), soit un résultat légèrement en hausse par rapport à l'exercice précédent.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté du Secteur Canada a totalisé 453,1 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2017, comparativement à 413,5 millions de dollars pour l'exercice 2016, ce qui représente une hausse de 39,6 millions de dollars, ou 9,6 %. La marge de BAIIA ajusté a augmenté pour s'établir à 11,3 %, comparativement à 10,9 % à l'exercice 2017.

Le BAIIA ajusté a augmenté dans la Division Produits laitiers (Canada) par rapport à l'exercice précédent. Le Secteur a bénéficié de l'amélioration de l'efficacité opérationnelle découlant de l'optimisation des matières premières et des ingrédients, d'une combinaison de produits favorable ainsi que d'une baisse des coûts liés à l'entreposage et à la logistique. En outre, la hausse des prix sur le marché international des ingrédients laitiers a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté. Cette hausse a été contrebalancée en partie par la hausse des frais d'administration découlant essentiellement des initiatives liées au progiciel de gestion intégré (PGI) et par l'augmentation des frais de vente et de marketing. Les coûts liés au rappel des produits de lait au chocolat de marque *Neilson* en juin 2016 se sont chiffrés à environ 1 million de dollars. La fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises a eu une incidence positive d'environ 5 millions de dollars sur le BAIIA ajusté en raison des débiteurs intersociétés qui sont libellés en devises.

Perspectives

Afin d'atténuer les pressions à la baisse sur les marges, la faible croissance et les conditions de marché concurrentielles, nous continuerons de mettre l'accent sur la révision de l'ensemble de nos activités pour améliorer l'efficacité opérationnelle. Ainsi, nous avons complété la fermeture de l'usine de Sydney, en Nouvelle-Écosse, en juin 2016, et de l'usine de Princeville, au Québec, en août 2016, et nous fermerons l'usine d'Ottawa, en Ontario, en décembre 2017, tel qu'il a été annoncé précédemment. Depuis le 1^{er} avril 2017, toutes les tâches de marchandisage dans la région des Maritimes ont été transférées aux détaillants, ce qui permet à la Société de réaliser son objectif d'atteindre une uniformité dans ses activités. Nous continuerons de soutenir nos marques phares afin de poursuivre la croissance et de renforcer notre présence sur le marché. Nous avons l'intention de tirer parti des efforts que nous avons déployés l'an dernier pour relancer la marque *Saputo* en réaffirmant notre engagement envers les clients d'un océan à l'autre d'être leur marque de fromage préférée et de confiance, au moyen de diverses activités promotionnelles, de campagnes publicitaires variées et d'emballages novateurs.

Au cours de l'exercice 2018, la Division Produits laitiers (Canada) engagera des dépenses en capital visant à améliorer l'efficacité et à accroître la capacité, afin de conserver sa position de chef de file.

SECTEUR USA

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2017	2016
Revenus	5 812,4	5 786,7
BAlIA ajusté ¹	734,2	725,5

¹ Le BAlIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesure de calcul des résultats non conforme aux Normes internationales d'information financière » à la page 7 du présent rapport pour la définition de ces termes.

Principaux facteurs ayant une incidence positive (négative) sur le BAlIA ajusté et le bénéfice avant impôts sur les bénéfices

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2017	2016
Facteurs du marché ^{1,2}	(4)	(29)
Taux de change du dollar américain ¹	1	82

¹ Par rapport à l'exercice précédent.

² Les facteurs du marché se rapportent au Secteur USA et comprennent le prix moyen du bloc par livre de fromage et son incidence sur l'absorption des frais fixes et sur la réalisation des stocks, l'incidence de la relation entre le prix moyen du bloc par livre de fromage et le coût de la matière première, le lait, l'incidence des prix du marché sur les ventes d'ingrédients laitiers, ainsi que l'incidence du prix moyen du beurre sur les ventes de produits alimentaires laitiers.

Autres informations pertinentes

(en dollars USD, sauf le taux de change moyen)

Exercices	2017	2016
Prix moyen du bloc par livre de fromage	1,605	1,596
Prix de clôture du bloc par livre de fromage ¹	1,520	1,460
Prix moyen du beurre par livre	2,112	2,184
Prix de clôture du beurre par livre ²	2,108	1,955
Prix moyen du lactosérum par livre ³	0,350	0,303
Écart ⁴	0,092	0,119
Taux de change moyen du dollar américain par rapport au dollar canadien ⁵	1,312	1,311

¹ Le prix de clôture du bloc correspond au prix d'un bloc de fromage cheddar de 40 livres transigé sur la Chicago Mercantile Exchange (CME) le dernier jour ouvrable de chaque exercice.

² Le prix de clôture du beurre correspond au prix du beurre de catégorie AA transigé sur la CME le dernier jour ouvrable de chaque exercice.

³ Le prix de marché moyen de la poudre de lactosérum est basé sur les informations publiées par le Dairy Market News.

⁴ L'écart correspond au prix moyen du bloc par livre de fromage moins le résultat du coût moyen par 100 livres de lait de catégorie III et/ou de catégorie 4b divisé par 10.

⁵ Selon l'information publiée par la Banque du Canada.

Le Secteur USA comprend la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA).

Pour l'exercice 2017, le prix d'ouverture moyen du bloc par livre de fromage s'est établi à 1,46 \$ USD et a augmenté pour atteindre 1,52 \$ USD à la fin de l'exercice, comparativement à un prix d'ouverture de 1,58 \$ USD et de clôture de 1,46 \$ USD pour l'exercice 2016. Pour l'exercice 2017, le prix moyen du bloc par livre de fromage s'est établi à 1,61 \$ USD, comparativement à 1,60 \$ USD pour l'exercice 2016.

Pour l'exercice 2017, le prix moyen du beurre par livre s'est établi à 1,96 \$ USD et a augmenté pour atteindre 2,11 \$ USD à la fin de l'exercice, comparativement à un prix d'ouverture de 1,79 \$ USD et de clôture de 1,96 \$ USD pour l'exercice 2016. Pour l'exercice 2017, le prix moyen du beurre par livre s'est établi à 2,11 \$ USD, comparativement à 2,18 \$ USD pour l'exercice 2016.

Revenus

Les revenus du Secteur USA ont totalisé 5,812 milliards de dollars au cours de l'exercice 2017, soit une hausse de 25,7 millions de dollars, ou 0,4 %, comparativement à 5,787 milliards de dollars à l'exercice 2016. La hausse des volumes de ventes dans les deux divisions, de même que l'inclusion de l'acquisition de Woolwich pour l'exercice complet, ont contribué de façon positive à la hausse des revenus. L'incidence combinée de la fluctuation du prix moyen du bloc par livre de fromage et du prix moyen du beurre par rapport à l'exercice précédent a donné lieu à une diminution des revenus d'environ 5 millions de dollars. La fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain a donné lieu à une augmentation des revenus d'environ 2 millions de dollars.

L'apport du segment de détail a représenté environ 46 % du total des revenus du Secteur USA, comparativement à 45 % à l'exercice 2016. Deux de ses marques de détail ont conservé leur position de tête en ce qui a trait à la part de marché. *Frigo Cheese Heads* est demeuré le chef de file dans la catégorie du fromage à effilocheur sur le marché américain et *Treasure Cave*, celui de la catégorie du fromage bleu émiété. La Division Fromages (USA) a continué de soutenir ces marques de détail phares au moyen d'activités promotionnelles et de mesures commerciales incitatives à l'exercice 2017. La Division Fromages (USA) a réagi aux tendances du marché et aux besoins des consommateurs en lançant à l'exercice 2017 plusieurs nouveaux produits, qui consistent en des emballages plus petits et des combinaisons de saveurs. La Division Aliments laitiers (USA) a tiré parti des tendances positives dans la catégorie des marques privées grâce au lancement de nouveaux produits, et elle a continué de surpasser la croissance du marché dans des catégories comme la crème et la crème à café ayant une durée de conservation prolongée, les produits laitiers à valeur ajoutée et les produits de culture bactérienne. Les programmes de commercialisation de détail ont permis de soutenir nos principales marques dans la catégorie des fromages de spécialité de détail.

L'apport du segment de la restauration a représenté environ 49 % du total des revenus, la même quote-part qu'à l'exercice 2016. À l'exercice 2017, la Division Fromages (USA) a continué d'axer ses efforts sur ce segment, en se consacrant aux chaînes de pizzerias nationales et aux principales chaînes de restaurant nationales et indépendantes. En plus de se concentrer à accroître sa part du marché du fromage, la Division a aussi cherché à augmenter ses ventes de fromage de spécialité. Les équipes du marketing et des ventes du segment de la restauration ont mis en œuvre divers programmes d'initiatives à l'intention des propriétaires, des distributeurs et des représentants qui visent à générer des ventes additionnelles. L'approche de vente de la Division Aliments laitiers (USA) constitue un avantage lorsque nous négocions avec les chaînes de restaurants. Nous continuons de travailler avec ces clients à l'élaboration de nouveaux menus, et nous demeurons le principal fournisseur d'aliments laitiers pour les grands distributeurs de gammes complètes de produits à l'échelle nationale ainsi que pour les distributeurs régionaux du segment de la restauration, fournissant de la crème à café demi-grasse, de la crème à fouetter, du fromage cottage et de la crème sure de marques privées.

Le segment industriel comprend les ventes de fromage et a représenté environ 5 % des revenus, en baisse par rapport au résultat de 6 % enregistré pour l'exercice 2016.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté a totalisé 734,2 millions de dollars à l'exercice 2017, en hausse de 8,7 millions de dollars, ou 1,2 %, comparativement à 725,5 millions de dollars à l'exercice 2016. La hausse des volumes de ventes, une combinaison de produits favorable, la baisse du coût des ingrédients et la hausse des prix de vente des ingrédients laitiers à l'échelle internationale ont contribué à la hausse du BAIIA ajusté. De plus, les initiatives relatives aux prix ont eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté, car elles se sont traduites par des prix de vente mieux adaptés aux fluctuations des prix des marchandises. Des facteurs du marché défavorables, une baisse de l'efficacité opérationnelle et la hausse des frais d'administration découlant surtout des initiatives liées au PGI ont contrebalancé en partie la hausse du BAIIA ajusté. Les frais de vente et de marketing ont aussi augmenté pour soutenir la hausse des volumes de ventes.

Le prix du bloc par livre de fromage a augmenté tout au long des trois premiers trimestres de l'exercice 2017, pour ensuite baisser durant le dernier trimestre de l'exercice. La relation entre le prix moyen du bloc par livre de fromage et le coût de la matière première, le lait, a été défavorable par rapport à l'exercice 2016. Le prix moyen du bloc par livre de fromage pour l'exercice 2017 s'est établi à 1,61 \$ USD, comparativement à 1,60 \$ USD pour l'exercice précédent. Au cours de l'exercice 2017, le prix d'ouverture du bloc s'est établi à 1,46 \$ USD, tandis que le prix de clôture s'est établi à 1,52 \$ USD, soit une augmentation de 0,06 \$ USD, comparativement à un prix d'ouverture de 1,58 \$ USD et à un prix de clôture de 1,46 \$ USD, soit une diminution de 0,12 \$ USD, pour l'exercice précédent. Toutefois, l'écart net du prix du bloc pour l'exercice 2017 a eu une incidence favorable sur la réalisation des stocks. La fluctuation du prix moyen du bloc a eu une incidence négligeable sur l'absorption des frais fixes, alors que l'incidence des prix du marché sur les ventes d'ingrédients laitiers a été favorable. Bien que nous ayons enregistré une hausse de la rentabilité associée à la diminution des prix des marchandises dans la Division Aliments laitiers (USA), ces facteurs de marché ont donné lieu à une baisse du BAIIA ajusté d'environ 4 millions de dollars. La fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain a eu une incidence positive d'environ 1 million de dollars sur le BAIIA ajusté du Secteur USA.

Perspectives

Les prix sur le marché des ingrédients laitiers devraient demeurer relativement stables durant le reste de l'année 2017.

Dans la Division Fromages (USA), nous nous concentrerons sur l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et sur le contrôle des coûts pour atténuer l'incidence négative sur le BAIIA ajusté des marchés des marchandises pour les ingrédients laitiers. Au cours de l'exercice 2018, la Division Fromages (USA) complétera son projet stratégique de dépenses en capital lié à l'amélioration de sa capacité de production de fromage bleu. Bien que des dépenses additionnelles liées au démarrage de cette nouvelle usine soient prévues, ce projet de dépenses en immobilisations permettra à la Division de renforcer sa position au sein de la catégorie du fromage bleu.

La Société tire parti de la mise en œuvre de son modèle de gestion des affaires au sein de la Division Aliments laitiers (USA), qui comprend diverses mesures visant à être un producteur à faible coût. La Division Aliments laitiers (USA) continue de se concentrer sur l'optimisation et la maximisation de ses investissements dans son réseau existant afin de tirer parti des nouvelles capacités de production, de favoriser la croissance future, de satisfaire à la demande des clients et de mettre en marché de nouveaux produits. Le Secteur continuera d'investir pour soutenir ses capacités de production afin d'accroître sa capacité de production et consolider sa position concurrentielle en matière de coûts. Au cours de l'exercice 2018, la Division Aliments laitiers (USA) se concentrera sur des dépenses en immobilisations ciblées visant à accroître la capacité de production.

La mise en œuvre de notre PGI au sein de la Division Aliments laitiers (USA) s'effectuera en plusieurs phases durant le second semestre de l'exercice 2018. La Division accorde actuellement la priorité à mettre au point une feuille de route relativement au déploiement. Dans la Division Fromages (USA), comme dans les autres divisions, nous allouerons des ressources à l'exercice 2018 dans le cadre des initiatives liées au PGI, puisque la mise en œuvre est prévue à l'exercice 2019.

SECTEUR INTERNATIONAL

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2017	2016
Revenus	1 355,2	1 403,3
BAIIA ajusté ¹	102,2	35,1

¹ Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesure de calcul des résultats non conforme aux Normes internationales d'information financière » à la page 7 du présent rapport pour la définition de ce terme.

Principaux facteurs ayant une incidence positive (négative) sur le BAIIA ajusté et le bénéfice avant impôts sur les bénéfices

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2017	2016
Réduction de valeur des stocks	(4)	(18)
Conversion des devises ¹	7	4

¹ Par rapport à l'exercice précédent.

Le Secteur International comprend la Division Produits laitiers (Argentine), la Division Produits laitiers (Australie) et la Division Ingrédients laitiers. La Division Ingrédients laitiers comprend les ventes nationales et d'exportation d'ingrédients de nos divisions nord-américaines, ainsi que l'exportation de fromages de ces mêmes divisions.

Revenus

Les revenus du Secteur International ont totalisé 1,355 milliard de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2017, soit une baisse de 48,1 millions de dollars, ou 3,4 %, comparativement à 1,403 milliard de dollars à l'exercice 2016. Dans la Division Produits laitiers (Argentine), la hausse des prix de vente sur le marché national et l'affaiblissement du peso argentin par rapport au dollar américain sur le marché de l'exportation se sont traduits par une augmentation des revenus par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par la baisse des volumes de ventes tant sur le marché national que sur le marché de l'exportation, découlant d'une baisse de la disponibilité de la matière première, le lait, en raison de graves inondations au cours de l'exercice. Les revenus de la Division Produits laitiers (Australie) ont augmenté en raison d'une hausse des volumes de ventes sur le marché national. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par une baisse des prix sur les marchés internationaux du fromage et des ingrédients laitiers, par la baisse des prix de vente sur le marché national ainsi que par la baisse des volumes de ventes sur le marché de l'exportation. Les revenus de la Division Ingrédients laitiers ont diminué par rapport à l'exercice précédent, en raison de la baisse des volumes de ventes et d'une combinaison de produits défavorable, ainsi qu'en raison d'une baisse des prix de vente sur les marchés internationaux. La fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises utilisées dans le Secteur International a eu une incidence négative sur les revenus d'environ 147 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'affaiblissement du peso argentin.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté du Secteur International s'est élevé à 102,2 millions de dollars, soit une hausse de 67,1 millions de dollars, ou 191,2 %, comparativement à 35,1 millions de dollars pour l'exercice 2016. Dans la Division Produits laitiers (Argentine), la hausse des prix de vente sur le marché national et sur le marché de l'exportation a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté. Sur le marché de l'exportation, l'affaiblissement du peso argentin par rapport au dollar américain a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par la baisse des volumes de ventes tant sur le marché national que sur le marché de l'exportation, découlant d'une baisse de la disponibilité de la matière première, le lait, en raison de graves inondations au cours de l'exercice, ainsi que par la hausse des frais d'administration découlant essentiellement des initiatives liées au PGI. Dans la Division Produits laitiers (Australie), l'augmentation des volumes de ventes sur le marché national, le coût de la matière première, le lait, mieux adapté aux conditions actuelles du marché, ainsi que la baisse des coûts liés à l'entreposage et à la logistique ont eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par une baisse des prix sur les marchés internationaux du fromage et des ingrédients laitiers, ainsi que par la baisse des volumes de ventes sur le marché de l'exportation. Le BAIIA ajusté de la Division Ingrédients laitiers a légèrement diminué, en raison de la baisse des volumes de ventes. À la suite de la baisse de certains prix de vente sur le marché, une réduction d'environ 4 millions de dollars de la valeur des stocks a été comptabilisée, comparativement à environ 18 millions de dollars pour l'exercice précédent. La fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises utilisées dans le Secteur International a eu une incidence positive d'environ 7 millions de dollars sur le BAIIA ajusté. L'augmentation importante du BAIIA ajusté d'un exercice à l'autre s'explique par le fait qu'à l'exercice 2017, il n'y avait pas de disparité entre le coût du lait en tant que matière première et les prix de vente tant sur le marché national que sur le marché de l'exportation, laquelle avait eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté à l'exercice précédent.

Perspectives

Au deuxième trimestre de l'exercice 2018, nous prévoyons compléter notre projet d'expansion dans la Division Produits laitiers (Australie), qui bénéficiera de capacités accrues.

Le Secteur International continuera de chercher à accroître les volumes de ventes sur les marchés existants et de développer ses affaires sur d'autres marchés internationaux. De plus, le Secteur cherchera à accroître les volumes d'exportation de ventes de fromage de la Division Fromages (USA), dans la mesure où les prix du lait aux États-Unis sont concurrentiels par rapport aux prix mondiaux. Ce Secteur continuera d'évaluer l'ensemble de ses activités afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et s'efforcera de maximiser sa flexibilité opérationnelle pour atténuer les fluctuations des conditions de marché.

Les marchés internationaux du fromage et des ingrédients laitiers se sont redressés depuis le dernier trimestre. Malgré les variations normales inhérentes aux marchés internationaux, nous ne prévoyons pas de baisses importantes des prix du fromage à l'échelle internationale en 2017. Pour ce qui est du marché des ingrédients laitiers, nous prévoyons que les prix demeureront relativement stables durant cette période. Nous continuerons donc de mettre l'accent sur le contrôle des coûts et l'amélioration de l'efficacité opérationnelle afin d'atténuer l'incidence sur le BAIIA ajusté.

À l'exercice 2017, le PGI a été mis en œuvre avec succès dans la Division Produits laitiers (Argentine). La phase de planification de la mise en œuvre du PGI dans la Division Produits laitiers (Australie), prévue au deuxième trimestre de l'exercice 2018, progresse comme prévu.

TRÉSORERIE, RESSOURCES FINANCIÈRES ET CAPITAL

La présente section vise à donner un aperçu des stratégies de gestion de la trésorerie et du capital ainsi que des méthodes utilisées pour atteindre les objectifs opérationnels. Elle fournit également des détails sur la façon dont la Société gère son risque de liquidité afin de s'acquitter de ses obligations financières aux moments requis.

La majorité des besoins en trésorerie de la Société sont financés au moyen des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation. Ces fonds sont principalement affectés aux dépenses en immobilisations, au versement des dividendes, aux acquisitions d'entreprises, au remboursement de la dette et au rachat d'actions. De plus, la Société dispose de facilités de crédit bancaire destinées à des fins générales.

Les flux de trésorerie de la Société sont présentés dans le tableau qui suit.

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2017	2016
Trésorerie générée par les activités d'exploitation	1 325,7	1 149,8
Trésorerie nette générée par les activités d'exploitation	1 073,6	849,8
Trésorerie utilisée pour les activités d'investissement	(317,8)	(444,1)
Trésorerie utilisée pour les activités de financement	(679,8)	(338,6)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	76,0	67,1

Pour l'exercice 2017, la trésorerie générée par les **activités d'exploitation** a totalisé 1,326 milliard de dollars, comparativement à 1,150 milliard de dollars pour l'exercice 2016, soit une augmentation de 175,9 millions de dollars qui est principalement attribuable à une hausse du BAIIA ajusté¹.

La **trésorerie nette générée par les activités d'exploitation** a totalisé 1,074 milliard de dollars pour l'exercice 2017, comparativement à 849,8 millions de dollars à l'exercice 2016. Cette trésorerie supplémentaire de 223,8 millions de dollars s'explique par les flux de trésorerie générés par une augmentation du BAIIA ajusté¹ de 115,4 millions de dollars. Les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation ont généré de la trésorerie d'un montant de 2,4 millions de dollars, comparativement à un montant de trésorerie de 45,8 millions de dollars utilisé à l'exercice 2016, ce qui s'explique surtout par la variation des prix du marché dans le Secteur USA qui s'est traduite par une augmentation des débiteurs. Le reste de la variation est essentiellement attribuable à une baisse des taux d'intérêt et à une baisse des impôts sur les bénéfices payés durant l'exercice.

Pour ce qui est des **activités d'investissement**, la Société a utilisé 317,8 millions de dollars au cours de l'exercice 2017. De ce montant, 84,7 millions de dollars ont été déboursés pour les actifs incorporels au titre des initiatives liées au PGI. En outre, un montant de 236,7 millions de dollars a été déboursé pour les ajouts aux immobilisations essentiellement liés aux projets stratégiques et particuliers. De ces ajouts, 45 % ont servi au remplacement d'immobilisations et 55 % à la mise en place de nouvelles technologies de même qu'à l'agrandissement et à l'augmentation de certaines capacités de fabrication.

Les **activités de financement** comprenaient essentiellement une hausse de la dette à long terme de 600,0 millions de dollars découlant de l'émission de billets à moyen terme. Les fonds additionnels ont été utilisés pour rembourser un emprunt bancaire à terme non garanti d'un montant de 212,5 millions de dollars et les billets de premier rang non garantis d'un montant de 220,0 millions de dollars. De plus, la Société a déboursé un montant de 87,0 millions de dollars pour l'acquisition de la participation restante dans une filiale, a procédé au rachat de capital-actions pour un montant de 404,1 millions de dollars conformément à ses programmes de rachat dans le cours normal de ses activités, a versé des dividendes de 228,3 millions de dollars et a diminué les emprunts bancaires. La Société a émis des actions pour une contrepartie en trésorerie de 57,6 millions de dollars dans le cadre de son régime d'options d'achat d'actions.

Trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation et les montants pouvant être prélevés sur les facilités de crédit existantes devraient permettre à la Société de répondre à ses besoins en trésorerie pour au moins les 12 prochains mois. La Société croit qu'elle n'aurait aucune difficulté à obtenir du financement pour un montant supérieur à celui des facilités dont elle dispose actuellement afin de financer les acquisitions potentielles.

(en millions de dollars CAD, sauf le ratio)

Exercices	2017	2016
Actifs à court terme	2 380,5	2 175,8
Passifs à court terme	1 193,4	1 356,8
Fonds de roulement	1 187,1	819,0
Ratio du fonds de roulement	1,99	1,60

Le ratio du fonds de roulement est un indicateur de la capacité de la Société à couvrir les passifs à court terme au moyen d'actifs à court terme, sans avoir un surplus d'actifs inactifs. L'augmentation du ratio du fonds de roulement est principalement attribuable au fait que la dette à long terme ne comportait pas de tranche à court terme.

Gestion du capital

La stratégie de la Société en matière de capital nécessite une structure de financement bien équilibrée afin de maintenir la souplesse nécessaire pour mettre en œuvre des projets de croissance tout en lui permettant d'effectuer des dépenses en immobilisations de façon disciplinée et de maximiser la valeur pour les actionnaires.

La Société vise un niveau d'endettement à long terme correspondant à un ratio d'environ 2,0 fois la dette nette¹ sur le BAIIA ajusté². De temps à autre, la Société peut s'éloigner de son niveau d'endettement à long terme cible afin d'effectuer des acquisitions et de saisir d'autres occasions stratégiques. Le cas échéant, la Société prévoit réduire le levier financier sur une période raisonnable en vue de maintenir ses notations de première qualité.

(en millions de dollars CAD, sauf le ratio et le nombre d'actions et d'options)

Exercices	2017	2016
Trésorerie et équivalents de trésorerie	250,5	164,3
Emprunts bancaires	93,8	178,2
Dette nette ¹	1 343,3	1 467,1
BAIIA ajusté ²	1 289,5	1 174,1
Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté ²	1,04	1,25
Nombre d'actions ordinaires	386 234 311	392 520 687
Nombre d'options d'achat d'actions	17 850 014	16 903 824

¹ La dette nette comprend la dette à long terme et les emprunts bancaires, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

² Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesure de calcul des résultats non conforme aux Normes internationales d'information financière » à la page 7 du présent rapport de gestion pour avoir une définition de ce terme.

La Société dispose de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 250,5 millions de dollars et de facilités de crédit bancaire disponibles d'environ 1,028 milliard de dollars, dont une tranche de 93,8 millions de dollars a été prélevée. Se reporter à la note 9 des états financiers consolidés pour des détails sur les emprunts bancaires de la Société.

Au cours de l'exercice 2017, la Société a émis des billets à moyen terme d'un montant de 600 millions de dollars en vertu d'un programme de billets à moyen terme. Le 6 décembre 2016, la Société a renouvelé son programme de billets à moyen terme et a déposé un prospectus préalable de base simplifié permettant un placement de billets à moyen terme auprès du public sur une période de 25 mois se terminant en janvier 2019.

Le capital-actions autorisé de la Société est constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires et privilégiées. Les actions ordinaires sont des actions avec droit de vote et droit de participation. Les actions privilégiées peuvent être émises en une ou plusieurs séries, et les modalités et privilèges de chaque série doivent être établis au moment de leur émission. Aucune action privilégiée n'était en circulation. Au 23 mai 2017, 386 056 222 actions ordinaires et 21 393 841 options d'achat d'actions étaient en circulation.

¹ Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesure de calcul des résultats non conforme aux Normes internationales d'information financière » à la page 7 du présent rapport de gestion pour avoir une définition de ce terme.

Programmes de rachat dans le cours normal des activités

Dans le cadre du programme de rachat dans le cours normal des activités (programme de rachat) couvrant la période du 17 novembre 2015 au 16 novembre 2016, la Société a racheté 5 159 100 actions ordinaires à un prix variant de 35,26 \$ à 45,90 \$ l'action, pour une contrepartie totale d'environ 200,2 millions de dollars.

En novembre 2016, la Société a renouvelé son programme de rachat dans le cours normal des activités (nouveau programme de rachat), visant le rachat d'un nombre maximal de 6 000 000 d'actions ordinaires, ce qui représente environ 1,5 % de ses actions ordinaires émises et en circulation, sur une période de 12 mois commençant le 17 novembre 2016 et prenant fin le 16 novembre 2017. En février 2017, la Société a modifié le nouveau programme de rachat afin d'augmenter à 12 000 000 le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être rachetées, soit environ 3 % de ses actions ordinaires émises et en circulation.

Dans le cadre du nouveau programme de rachat, entre le 17 novembre 2016 et le 31 mars 2017, la Société a racheté 5 925 980 actions ordinaires à des prix variant de 43,69 \$ à 48,71 \$ l'action, pour une contrepartie totale d'environ 272,1 millions de dollars. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2017, la Société a racheté 9 185 080 actions ordinaires à des prix variant de 35,74 \$ à 48,71 \$ l'action, dans le cadre des programmes de rachat, pour une contrepartie totale d'environ 404,1 millions de dollars (2 700 000 actions ordinaires à des prix variant de 29,56 \$ à 36,62 \$ l'action pour l'exercice terminé le 31 mars 2016, pour une contrepartie totale d'environ 91,8 millions de dollars).

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société assure la gestion et le suivi continu de ses engagements et de ses obligations contractuelles afin de veiller à ce qu'elle puisse s'acquitter de ceux-ci au moyen des fonds provenant de l'exploitation et de l'optimisation de sa structure du capital.

Les obligations contractuelles de la Société consistent en des engagements relatifs au remboursement de certains de ses emprunts à long terme, des contrats de location visant des locaux, de l'équipement et du matériel roulant ainsi que des obligations d'achat au titre de dépenses en immobilisations pour lesquelles la Société est engagée. La note 10 des états financiers consolidés décrit l'engagement de la Société pour ce qui est du remboursement de la dette à long terme, alors que la note 18 des états financiers consolidés décrit ses engagements de location.

(en millions de dollars CAD)

	Dette à long terme	Contrats de location	Obligations d'achat	Total
Moins de 1 an	–	30,6	88,9	119,5
De 1 à 2 ans	–	25,3	–	25,3
De 2 à 3 ans	900,0	21,0	–	921,0
De 3 à 4 ans	–	16,9	–	16,9
De 4 à 5 ans	300,0	13,3	–	313,3
Plus de 5 ans	300,0	37,2	–	337,2
	1 500,0	144,3	88,9	1 733,2

Dette à long terme

Comme il est décrit à la note 10 des états financiers consolidés, la dette à long terme de la Société se compose de facilités d'emprunt bancaire à terme non garanties de 600,0 millions de dollars (452,9 millions de dollars USD), échéant en décembre 2019, qui portent intérêt aux taux préférentiels des prêteurs majorés jusqu'à un maximum de 1,00 % ou aux taux des acceptations bancaires majorés de 0,85 % jusqu'à un maximum de 2,00 %, selon les notations de crédit de la Société. L'emprunt à terme obtenu en décembre 2012 a été amendé en octobre 2015 afin d'éliminer les obligations de la Société de rembourser le capital sur une base trimestrielle avant l'échéance.

La dette à long terme de la Société se compose également de billets de premier rang non garantis d'un montant de 300,0 millions de dollars, de billets à moyen terme de série 1, portant intérêt à un taux de 2,65 % par année et échéant en novembre 2019, de billets à moyen terme de série 2 d'un montant de 300,0 millions de dollars, portant intérêt à un taux de 2,20 % par année et échéant en juin 2021 et de billets à moyen terme de série 3 d'un montant de 300,0 millions de dollars, portant intérêt à un taux de 2,83 % par année et échéant en novembre 2023.

Paievements minimaux sur les contrats de location simple

La Société a des contrats de location simple à long terme pour des locaux, de l'équipement et du matériel roulant.

BILAN

Les principaux postes du bilan au 31 mars 2017 ont varié essentiellement en raison de l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, par rapport au 31 mars 2016.

Le taux de conversion des postes du bilan de nos activités américaines libellées en dollars américains était de 1,3318 \$ CAD/USD au 31 mars 2017, contre 1,2987 \$ CAD/USD au 31 mars 2016. Le taux de conversion des postes du bilan de nos activités en Argentine libellées en pesos argentins était de 0,0866 \$ CAD/ARS au 31 mars 2017, contre 0,0889 \$ CAD/ARS au 31 mars 2016. Le taux de conversion des postes du bilan de nos activités australiennes libellées en dollars australiens était de 1,0157 \$ CAD/AUD au 31 mars 2017, contre 0,9957 \$ CAD/AUD au 31 mars 2016. L'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain et au dollar australien s'est traduit par des valeurs plus élevées comptabilisées dans les postes du bilan concernés de nos activités à l'étranger et a été partiellement compensé par l'appréciation du dollar canadien par rapport au peso argentin.

La position de trésorerie nette (trésorerie et équivalents de trésorerie moins emprunts bancaires) a augmenté, passant d'un montant négatif de 13,9 millions de dollars au 31 mars 2016 à un montant positif de 156,7 millions de dollars au 31 mars 2017, principalement en raison de l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La variation de l'écart de conversion comptabilisée dans les autres éléments du résultat global est attribuable principalement à l'appréciation du dollar américain.

GARANTIES

De temps à autre, la Société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et des contrats de location, ainsi que dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs, lesquelles ententes, de par leur nature, peuvent fournir des indemnités à des tierces parties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent viser des manquements aux représentations et garanties de même que des réclamations futures à l'égard de certains passifs. Les modalités de ces clauses d'indemnisation sont de durées variées. Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés, qui traite des garanties de la Société.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Dans le cours normal des activités, la Société reçoit des services de sociétés sous le contrôle ou sous l'influence notable par voie de la participation de son actionnaire principal, et leur fournit des biens. Le montant des biens et des services n'est pas significatif et il est compensé par une contrepartie égale à leur juste valeur, qui est comparable à des opérations similaires conclues dans des conditions normales de concurrence. Les services reçus ont trait principalement aux voyages, à la publicité, à l'hébergement, à la location d'espaces de bureau et aux services de gestion. Les biens fournis consistent essentiellement en des produits laitiers. Les transactions avec les principaux dirigeants (la direction définit les principaux dirigeants comme étant tous les membres de la haute direction ayant la responsabilité et l'autorité de contrôler, de surveiller et de planifier les activités de la Société, de même que les administrateurs de la Société) sont aussi considérées comme des transactions entre parties liées et ont trait aux avantages à court terme du personnel, aux avantages postérieurs à l'emploi, à la rémunération à base d'actions et aux paiements en vertu du régime d'unités d'actions différées. Se reporter à la note 19 des états financiers consolidés pour obtenir de plus amples renseignements sur les transactions entre parties liées.

NORMES COMPTABLES

MÉTHODES COMPTABLES CRITIQUES ET RECOURS À DES ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Société requiert que la direction fasse preuve de jugement et qu'elle établisse des estimations sur des transactions et des valeurs comptables qui seront réalisées dans l'avenir. Ces jugements et estimations sont volatils en raison des changements des facteurs internes et/ou externes et sont continuellement révisés par la direction. Une discussion de ces jugements et de ces estimations pouvant avoir une incidence significative sur les états financiers est présentée plus bas.

Impôts sur les bénéfiques

La Société est soumise à l'impôt dans de nombreux territoires. Une part de jugement considérable est nécessaire à l'établissement de la charge d'impôt consolidée. Dans le cours normal des affaires, il existe plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination des impôts finaux est incertaine. Un passif est comptabilisé si, de l'avis de la Société, elle estime qu'un montant d'impôt à payer pourrait résulter des vérifications fiscales prévues. Lorsque les résultats finaux de ces questions diffèrent des montants qui avaient initialement été comptabilisés, ces différences auront une incidence sur les résultats pour la période de présentation financière, ainsi que sur les charges pour les impôts exigibles et les impôts différés respectifs pour la période de présentation financière au cours de laquelle cette détermination est effectuée.

Impôts différés

La Société utilise la méthode du report variable axée sur le bilan pour les impôts différés. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués en fonction des taux adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer aux bénéfiques imposables des années au cours desquelles les différences temporaires seront recouvrées ou réglées. Il faut donc projeter les bénéfiques imposables de ces années de même qu'établir une hypothèse quant à la période finale de recouvrement ou de règlement des différences temporaires. La projection des bénéfiques imposables futurs est basée sur les meilleures estimations de la direction et peut varier des bénéfiques imposables réels. Annuellement, la Société évalue la nécessité d'établir une provision pour moins-value relativement à ses actifs d'impôts différés. Les lois et règles fiscales canadiennes, américaines et internationales sont sujettes à interprétation et nécessitent le jugement de la Société, lequel peut être contesté par les autorités fiscales. La Société croit qu'elle a pourvu de façon adéquate aux obligations d'impôts différés pouvant découler des faits et circonstances actuels. Les différences temporaires et les taux d'imposition pourraient changer en raison de changements budgétaires et/ou de modifications aux lois fiscales.

Goodwill, actifs incorporels et regroupements d'entreprises

Le goodwill, les marques de commerce et les relations avec les clients ont principalement été constatés par suite des regroupements d'entreprises. La Société utilise la méthode de l'acquisition pour comptabiliser ces regroupements d'entreprises, laquelle nécessite des jugements et des estimations importants. Lors du processus de répartition d'un regroupement d'entreprises, des justes valeurs estimatives sont attribuées aux actifs nets acquis, incluant les marques de commerce et les relations avec les clients. Ces estimations sont basées sur des prévisions de flux de trésorerie futurs, des estimations des fluctuations économiques et un taux d'actualisation estimé. L'excédent du prix d'achat sur la juste valeur estimative des actifs nets acquis est ensuite attribué au goodwill. Dans le cas où les justes valeurs réelles des actifs nets diffèrent des estimations, les montants attribués aux actifs nets et spécifiquement aux marques de commerce et aux relations avec les clients pourraient différer des montants présentés. Cela affecterait ensuite directement la valeur comptable du goodwill. Toute différence dans les justes valeurs estimées affecterait également l'amortissement des actifs incorporels ayant une durée de vie déterminée.

Immobilisations

Un jugement critique est nécessaire dans la sélection et l'application des méthodes comptables et des durées d'utilité de même que dans la détermination de l'importance des composants et de leur répartition respective. La direction considère la méthode linéaire comme la méthode d'amortissement la plus appropriée, étant donné que les usines de la Société fonctionnent, sur une base annuelle, à un niveau de production similaire, ce qui indique une production constante (se référer au tableau plus loin pour davantage d'informations sur les durées d'utilité des actifs de production). Il est de l'avis de la direction que les durées de vie d'utilité et les méthodes comptables reflètent adéquatement l'utilisation des actifs de production à long terme disponibles de même que les avantages économiques en découlant.

Dépréciation des actifs

Certains jugements et certaines estimations significatifs sont requis lors des tests de dépréciation du goodwill, des actifs incorporels et des autres actifs à long terme. La direction utilise des estimations ou exerce son jugement dans la détermination des indicateurs de dépréciation, dans la définition d'une UGT, dans l'estimation de flux de trésorerie futurs et pour les autres hypothèses clés telles que les taux d'actualisation et les multiples des bénéfices utilisés pour déterminer une juste valeur (moins les coûts de sortie) ou une valeur d'utilité. Les estimations établies pour le goodwill et les actifs incorporels sont présentées à la note 7. Les autres actifs à long terme sont testés seulement lorsque des indicateurs de dépréciation sont présents.

Avantages sociaux futurs

La Société offre des régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées qui fournissent des prestations de retraite ainsi que d'autres avantages postérieurs à l'emploi à ses employés. Plusieurs estimations et hypothèses sont requises pour déterminer la charge liée aux régimes de retraite à prestations déterminées de même que l'obligation s'y rattachant, dont le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur comptable de l'obligation et les produits d'intérêts sur l'actif des régimes, le taux de croissance prévu lié aux soins de santé, le taux de mortalité prévu, etc. Les résultats réels seront vraisemblablement différents des hypothèses initiales. Ces gains ou pertes sont présentés dans les états consolidés du résultat global.

NORMES FUTURES

L'International Accounting Standards Board (IASB) a procédé à des révisions dans le cadre de ses projets d'amélioration continue. Un sommaire des normes significatives modifiées et une analyse des modifications sont présentés plus bas.

IAS 7, Tableau des flux de trésorerie

En janvier 2016, l'IASB a modifié IAS 7 pour exiger qu'une entité fournisse davantage d'informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les variations des passifs issus des activités de financement. Pour atteindre cet objectif, l'IASB exige la présentation d'informations sur les variations suivantes des passifs issus des activités de financement : i) les changements issus des flux de trésorerie de financement; ii) les changements découlant de l'obtention ou de la perte du contrôle de filiales ou d'autres entreprises; iii) l'effet des variations des cours des monnaies étrangères; iv) les variations des justes valeurs; v) les autres changements.

Cette modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette modification, mais ne s'attend pas à ce qu'elle ait une incidence importante sur les états financiers de la Société.

IAS 12, Impôts sur le résultat

En janvier 2016, l'IASB a publié des modifications à IAS 12, *Impôts sur le résultat*, visant à clarifier les exigences relatives à la comptabilisation d'actifs d'impôts différés pour les pertes non réalisées sur les instruments de créance évalués à la juste valeur.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications, mais ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

IFRS 2, Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié une modification visant à clarifier la façon de comptabiliser certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications décrivent les exigences liées à la comptabilisation de l'incidence des conditions d'acquisition de droits et des conditions accessoires à l'acquisition de droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie; des transactions dont le paiement est fondé sur des actions comportant l'option de règlement net aux fins des obligations de retenue d'impôt; ainsi que d'une modification des modalités d'un paiement fondé sur des actions qui donne lieu à un changement dans le classement de la transaction qui est réglée en instruments de capitaux propres plutôt qu'en trésorerie.

Cette modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette modification.

IFRS 9, Instruments financiers

L'IASB a publié IFRS 9 en novembre 2009 dans le but à long terme de remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Depuis, une modification, publiée en juillet 2014, a été apportée à la norme relativement au classement des actifs financiers et à l'utilisation d'un seul modèle de dépréciation pour tous les instruments financiers.

Cette modification, de même que l'application de la norme, entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme, y compris de cette modification.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

L'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, dont l'objectif est de mettre en œuvre un modèle unique de comptabilisation des produits tirés de contrats conclus avec des clients. Cette nouvelle norme annulera et remplacera les directives actuelles de comptabilisation des produits d'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, d'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*.

L'objectif de cette norme est d'établir une méthode de comptabilisation des produits en cinq étapes : identification d'un contrat conclu avec des clients, identification des obligations de prestation, détermination du prix de transaction, répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation et comptabilisation des produits lorsque les obligations de prestation sont remplies. Dans certains cas, les transferts d'actifs non liés aux activités ordinaires de l'entité devront aussi être soumis aux exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation du nouveau modèle. Cette norme élargit également les exigences en matière d'informations à fournir.

En avril 2016, l'IASB a modifié IFRS 15 pour y inclure des clarifications des directives sur l'identification des obligations de prestation, sur la comptabilisation des licences de propriété intellectuelle et sur la distinction entre une entité agissant pour son propre compte et celle qui agit comme mandataire (présentation des produits bruts par rapport aux produits nets).

En ce qui a trait à l'identification des obligations de prestation, les modifications clarifient la façon de déterminer si les promesses contenues dans un contrat sont des biens et des services distincts et, par conséquent, s'ils devraient être comptabilisés séparément. Les modifications aux directives sur les licences clarifient la façon de déterminer si les produits tirés d'une licence de propriété intellectuelle devraient être comptabilisés progressivement ou à un moment précis. En ce qui a trait à la distinction entre une entité agissant pour son propre compte et celle qui agit comme mandataire, les modifications précisent que l'entité agissant pour son propre compte en vertu d'un accord contrôle un bien ou un service avant qu'il ne soit fourni à un client.

Cette norme, de même que les modifications connexes, entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

IAS 40, Immeubles de placement

En décembre 2016, l'IASB a publié une modification d'IAS 40 afin de clarifier les indications sur les transferts d'actifs depuis la catégorie immeubles de placement ou vers celle-ci. La modification indique que pour transférer un bien immobilier depuis ou vers la catégorie immeubles de placement, il doit exister une indication que l'utilisation du bien immobilier a changé. Pour conclure que l'utilisation du bien immobilier a changé, il est convenu d'évaluer si le bien immobilier répond à la définition de ce terme. Le changement doit être confirmé au moyen d'éléments probants. Cette modification peut être appliquée de manière prospective ou rétrospective.

Cette modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette modification.

IFRIC 22, Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée

En décembre 2016, l'IASB a publié IFRIC 22, qui fournit des indications sur la manière de déterminer la date de la transaction lors de l'application de la norme sur les transactions en monnaie étrangère, conformément à IAS 1. L'interprétation s'applique lorsqu'une entité paie ou reçoit une contrepartie anticipée dans le cadre de contrats libellés en devises. La date de la transaction détermine le taux de change à utiliser au moment de la comptabilisation initiale de l'actif, de la charge ou des produits connexes. Cette interprétation fournit des directives pour les cas de paiements ou d'encaissements uniques et pour les cas de paiements ou d'encaissements multiples et vise à réduire la diversité des pratiques.

Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 16, *Contrats de location*. La nouvelle norme éliminera la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement et imposera la comptabilisation, par le preneur, de la plupart des contrats de location au bilan. Pour le bailleur, la comptabilisation demeurera essentiellement inchangée, et la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement sera maintenue.

Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

IFRS 10, États financiers consolidés et IAS 28, Participations dans des entreprises associées

L'IASB a publié précédemment une modification à portée limitée d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et d'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, pour corriger une incohérence reconnue entre les exigences de ces deux normes au sujet de la vente ou de l'apport d'actifs entre un investisseur et son entreprise associée ou sa coentreprise. Les modifications exigeaient à l'origine la comptabilisation intégrale du gain ou de la perte découlant d'une transaction portant sur des actifs qui constituaient une entreprise et la comptabilisation partielle du gain ou de la perte découlant d'une transaction portant sur des actifs qui ne constituaient pas une entreprise.

La date d'entrée en vigueur de ces modifications a été reportée indéfiniment. L'incidence de l'adoption de ces modifications n'a pas encore été déterminée.

QUESTIONS LIÉES À L'APPLICATION D'IFRS 9 ET D'IFRS 15

IFRS 9 et IFRS 15 doivent être appliquées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La Société n'adoptera pas IFRS 9 ni IFRS 15 de façon anticipée.

IFRS 9 s'applique de manière rétrospective conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, sous réserve de certaines exemptions et exceptions. De façon générale, les principales incidences de l'adoption d'IFRS 9 devraient être liées au classement et à l'évaluation des actifs financiers, à l'introduction d'un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues (plutôt que les pertes subies selon IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*), à la comptabilité de couverture et à des obligations d'information additionnelles importantes.

IFRS 15 peut être appliquée au moyen de l'une des deux méthodes suivantes : de façon rétrospective à chaque période antérieure pour laquelle la Société présente l'information financière, conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, ou de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulé de l'application initiale d'IFRS 15 à la date de la première application. La Société procède actuellement à l'évaluation des dispositions transitoires prescrites aux termes d'IFRS 15. Les principaux effets de l'adoption d'IFRS 15 devraient être liés au moment de la comptabilisation des produits, au rôle qui incombe à la Société, à savoir si elle agit pour son propre compte ou comme mandataire pour les activités d'expédition et de manutention, au montant de contrepartie variable à inclure dans le prix de transaction (comme les rabais, les incitatifs et les escomptes) et aux paiements faits en contrepartie d'un bien ou d'un service distinct ou en tant qu'incitatifs à la vente, de même qu'à la présentation d'informations supplémentaires.

Bien que la Société ait mené une évaluation préliminaire des effets de l'adoption d'IFRS 9 et d'IFRS 15 sur ses états financiers intermédiaires et annuels, il n'est pas possible à l'heure actuelle de formuler des estimations raisonnables quant aux incidences de l'adoption d'IFRS 9 et d'IFRS 15, car nous devons recueillir plus de renseignements. Le plan de mise en œuvre actuel de la Société s'étend jusqu'au quatrième trimestre de l'exercice 2018. Par conséquent, la Société présentera de l'information sur les progrès réalisés à cet égard au cours de l'exercice à venir.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES ADOPTÉES AU COURS DE L'EXERCICE

Les normes qui suivent ont été adoptées par la Société le 1^{er} avril 2016 :

IAS 1, Présentation des états financiers

La Société a mis en œuvre les modifications apportées à IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Les modifications clarifient les lignes directrices sur l'importance relative et le regroupement, la présentation des sous-totaux, la structure des états financiers et les informations à fournir sur les méthodes comptables.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2017.

IAS 19, Avantages du personnel

IAS 19 a été modifiée afin de clarifier le fait que pour déterminer le taux d'actualisation des obligations liées aux avantages postérieurs à l'emploi, il faut prendre en compte la devise du passif et non le pays dans lequel il est généré. De plus, dans les pays où il n'existe pas de marché large pour les obligations d'entreprises de haute qualité dans cette même devise, il faut se référer aux obligations d'État libellées dans la devise correspondante.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2017.

RISQUES ET INCERTITUDES

Les principaux risques et incertitudes auxquels la Société est exposée sont présentés ci-dessous. Le conseil d'administration (le conseil) a attribué au comité d'audit la responsabilité d'étudier et d'évaluer les facteurs de risques inhérents à la Société et de s'assurer que les mesures appropriées soient en place pour permettre à la direction de les repérer et de les gérer efficacement. La direction présente régulièrement au comité d'audit des rapports sur ces questions. À cet égard, le comité d'audit et le conseil ont adopté et mis en œuvre certaines politiques et procédures qui sont révisées au moins une fois l'an. Une présentation annuelle détaillée de tous les facteurs de risques repérés et des présentations périodiques sont données par la direction au comité d'audit et, au besoin, au conseil.

La gestion du risque fait partie des décisions de la Société en matière de transactions, d'exploitation et de stratégie ainsi que de son approche globale de gestion; cependant, la gestion du risque ne garantit pas que des événements ou des circonstances qui pourraient avoir une incidence négative sur la situation financière ou le rendement de la Société ne surviendront pas.

Responsabilité de produits

Les activités de Saputo sont exposées aux mêmes dangers et aux mêmes risques de responsabilité que ceux de toutes les entreprises de transformation des aliments, tels que la contamination des ingrédients ou des produits par des bactéries ou d'autres agents externes pouvant être introduits dans les produits ou les emballages. Si une telle éventualité devait se produire, elle pourrait se solder par un rappel de produits coûteux et entacher gravement la réputation de Saputo en termes de qualité de ses produits.

Approvisionnement en matières premières

Saputo achète des matières premières qui peuvent représenter jusqu'à 85 % du coût des produits. Elle transforme les matières premières en produits finis comestibles dans le but de les revendre à un large éventail de clients. Par conséquent, la disponibilité des matières premières et la fluctuation du prix des denrées alimentaires peuvent avoir une incidence positive ou négative sur les résultats de la Société. L'incidence de toute hausse du prix des denrées alimentaires sur les résultats de la Société dépendra de sa capacité à transférer ces hausses à sa clientèle dans un contexte de marché concurrentiel.

Marchés américain et international

Le prix du lait, en tant que matière première, de même que le prix de nos produits aux États-Unis, en Argentine et en Australie, ainsi que sur les marchés internationaux dépendent des forces de l'offre et de la demande sur les marchés. Ces prix sont tributaires de plusieurs facteurs, dont la santé de l'économie ainsi que les niveaux de l'offre et de la demande de produits laitiers dans l'industrie. Toute fluctuation des prix peut affecter les résultats de la Société. L'incidence de telles variations sur les résultats dépendra de la capacité de la Société à mettre en place les mécanismes nécessaires pour les réduire.

Concurrence

L'industrie de la transformation des aliments est très concurrentielle. L'industrie laitière canadienne est hautement concurrentielle et compte trois concurrents importants, dont Saputo. Aux États-Unis, en Argentine et en Australie, Saputo est active dans l'industrie laitière à l'échelle de ces pays et se mesure à plusieurs concurrents régionaux, nationaux et multinationaux. Saputo est aussi active dans l'industrie laitière à l'échelle internationale. La performance de la Société dans tous les pays où elle fait des affaires dépendra de sa capacité à continuer d'offrir des produits de qualité à prix concurrentiels.

Regroupement de la clientèle

Au cours des dernières années, nous avons assisté à un regroupement important dans l'industrie alimentaire, et ce, dans tous les segments de marché. Étant donné que Saputo sert ces segments, le regroupement dans l'industrie a eu pour effet de diminuer le nombre de clients et d'augmenter l'importance relative de certains clients. Un client représentait plus de 10 % du total des revenus consolidés à l'exercice 2017, soit 10,6 %. La capacité de la Société de continuer à servir ses clients dans tous les marchés où elle exerce ses activités dépendra de la qualité de ses produits et de ses services ainsi que des prix.

Risque de crédit

La Société fournit du crédit à ses clients dans le cours normal des activités. Des évaluations de crédit sont effectuées sur une base régulière et les états financiers tiennent compte d'une provision pour créances douteuses. La Société considère qu'elle est exposée à un faible risque de concentration de crédit en lien avec les débiteurs, considérant la diversité et l'ampleur de sa clientèle dans trois segments, soit le détail, la restauration et l'industriel, et de sa diversité géographique. Il n'y avait aucun compte à recevoir supérieur à 10 % du solde total des débiteurs au 31 mars 2017. La provision pour créances douteuses ainsi que les comptes à recevoir échus sont régulièrement examinés par la direction. La Société révisé l'estimation de sa provision pour créances douteuses en fonction de la recouvrabilité du solde des comptes à recevoir de chaque client en considérant la tendance historique de recouvrement des comptes échus.

Concentration des fournisseurs

La Société achète des biens et des services auprès d'un nombre limité de fournisseurs, en raison de regroupements au sein des secteurs où ces fournisseurs exercent leurs activités en Amérique du Nord et dans les autres principaux marchés. De plus, des différends avec les fournisseurs en matière de prix ou de performance des biens et des services fournis, ou l'incapacité pour ces fournisseurs de fournir les volumes demandés de ces biens et services en temps opportun, pourraient avoir une incidence sur la situation et la performance financières de la Société. Une telle incidence est tributaire de l'efficacité du plan d'urgence de la Société.

Interruption imprévue des activités

Des événements importants, tels qu'une défaillance des systèmes et de l'équipement, une pandémie ou une catastrophe naturelle, sont susceptibles de donner lieu à des interruptions imprévues des activités dans l'une des installations ou dans certaines installations de fabrication de la Société. L'incidence serait plus importante si les grandes installations de fabrication de la Société étaient touchées, auquel cas l'incapacité à trouver d'autres fournisseurs ou à remplacer la capacité de production perdue en temps opportun risque d'avoir une incidence défavorable sur la situation et la performance financières de la Société.

Contexte économique

Les activités de la Société pourraient subir l'influence du contexte économique si les taux de chômage, d'intérêt ou d'inflation atteignent des niveaux qui influent sur les tendances de consommation de la clientèle et, par conséquent, sur les ventes et la rentabilité de la Société.

Environnement

Les affaires et les activités de Saputo sont régies par des lois et des règlements environnementaux, y compris en ce qui a trait aux exigences liées à l'obtention de permis, à l'évacuation des eaux usées, aux émissions atmosphériques (gaz à effet de serre et autres), au rejet de substances dangereuses et à la restauration des sites contaminés. La Société croit que ses activités sont conformes à tous les égards importants à ces lois et règlements environnementaux, à l'exception de ce qui est précisé dans la notice annuelle datée du 1^{er} juin 2017, pour l'exercice terminé le 31 mars 2017. Le respect de ces lois et règlements exige que la Société continue d'engager des dépenses d'exploitation et d'entretien, de même que des dépenses en immobilisations, notamment pour contrôler l'incidence éventuelle de ses activités sur les collectivités locales. Toute nouvelle loi ou réglementation environnementale ou tout resserrement des politiques d'application pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière de Saputo et entraîner des dépenses additionnelles pour s'y conformer ou continuer de s'y conformer.

Tendances de consommation

La demande pour les produits de la Société est assujettie à la variation des tendances de consommation. Ces changements peuvent affecter les résultats de la Société. L'incidence de ces changements dépendra de la capacité de la Société d'innover et de développer de nouveaux produits.

Propriété intellectuelle

Étant donné que la Société fabrique, vend et distribue des produits alimentaires, elle compte non seulement sur la qualité de ses produits, mais aussi sur la reconnaissance de ses marques et la loyauté de sa clientèle. De plus, comme l'innovation fait partie de la stratégie de croissance de la Société, nos équipes de recherche et de développement mettent au point de nouvelles technologies, de nouveaux produits et des méthodes d'optimisation des processus. Par conséquent, la Société prend des mesures pour protéger, conserver et faire respecter sa propriété intellectuelle. Toute contravention à sa propriété intellectuelle pourrait porter atteinte à sa valeur et limiter la capacité de la Société à être concurrentielle. De plus, afin de protéger ses droits, Saputo pourrait être tenue de participer à des litiges, ce qui pourrait entraîner des coûts importants.

Expositions aux risques financiers

Le degré d'exposition de Saputo aux risques financiers varie en fonction de la devise de chacun des pays où elle exerce ses activités. Environ 36 % des ventes sont réalisées au Canada, 52 % aux États-Unis et 12 % à l'échelle internationale. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation exercées dans chacun des pays où Saputo exerce ses activités constituent une couverture naturelle contre les risques de change liés à la dette libellée dans la devise de chacun de ces pays. Le degré d'exposition aux risques financiers liés aux devises dépendra de la capacité de la Société à maintenir cette couverture naturelle ou tout autre mécanisme de protection.

Taux d'intérêt et accès aux marchés financiers

La dette portant intérêt de Saputo est sujette aux fluctuations des taux d'intérêt. L'incidence sur les résultats de la Société est tributaire de sa capacité à conserver des mécanismes de protection contre de telles fluctuations des taux d'intérêt. La croissance de la Société repose essentiellement sur les acquisitions et dépend de l'accès aux liquidités sur les marchés financiers.

Considérations d'ordre législatif, réglementaire, normatif et politique

La Société est assujettie à des lois, à des règlements, à des règles et à des politiques locaux, provinciaux, étatiques, fédéraux et internationaux, ainsi qu'aux contextes social, économique et politique des pays où elle exerce ses activités. Par conséquent, toute modification ou variation de l'un de ces éléments pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats et les activités de Saputo et faire en sorte que cette dernière doive engager des dépenses importantes pour s'y adapter ou s'y conformer. Plus précisément, la production et la distribution de produits alimentaires sont assujetties à des lois, à des règles, à des règlements et à des politiques fédéraux, étatiques, provinciaux et locaux ainsi qu'à des accords commerciaux internationaux fournissant un cadre dans lequel s'inscrivent les activités de Saputo. L'incidence de nouvelles lois ou de nouveaux règlements, ou encore d'un resserrement des politiques d'application, d'une interprétation plus stricte ou de changements à des lois ou à des règlements déjà en vigueur, dépendra de la capacité de la Société à s'y adapter, à s'y conformer ou à en atténuer l'incidence. Saputo se conforme actuellement à toutes les lois et à tous les règlements applicables, dans tous leurs aspects significatifs, et possède tous les permis et licences importants dans le cadre de ses activités.

Croissance par voie d'acquisitions

La Société prévoit poursuivre sa croissance de façon interne ainsi qu'au moyen d'acquisitions. La Société a, par le passé, connu une croissance grâce à des acquisitions et devrait vraisemblablement et dans une large mesure compter sur de nouvelles acquisitions pour poursuivre sa croissance. La capacité d'évaluer correctement la juste valeur de marché des entreprises acquises, de consacrer le temps et les ressources humaines nécessaires pour intégrer avec succès leurs activités à celles de la Société, ainsi que la capacité à réaliser les synergies, les améliorations et les bénéfices prévus et à atteindre le rendement attendu constituent des risques inhérents aux acquisitions.

Protection des tarifs

Les industries de la production laitière sont encore partiellement protégées des importations par des quotas tarifaires, qui permettent l'importation d'un volume précis de produits à un tarif réduit ou inexistant et imposent des tarifs plus substantiels aux volumes d'importations excédentaires. Il n'est aucunement garanti, du fait d'une décision politique ou d'une modification aux accords commerciaux internationaux, que les mesures de protection des tarifs ne soient pas abolies en ce qui a trait au marché des produits laitiers, ce qui aurait pour conséquence d'accroître la concurrence. La performance de la Société dépendra de sa capacité à continuer d'offrir des produits de qualité à des prix concurrentiels.

Systèmes d'information

La Société compte sur des applications et des systèmes informatiques pour ses activités et la présentation de ses résultats. Ces applications et systèmes sont assujettis à un nombre croissant de cybermenaces en constante évolution, qui deviennent de plus en plus sophistiquées. La Société est exposée principalement aux risques liés à la confidentialité, à l'intégrité des données et à l'interruption des activités. Par conséquent, toute indisponibilité ou défaillance, qu'elle soit causée par un incident de sécurité ou autre, pourrait entraver ou ralentir la production, retarder ou fausser certaines prises de décision et entraîner des pertes financières pour la Société. De plus, tout accès non autorisé aux systèmes d'information ou à de l'information exclusive, sensible ou confidentielle, ou toute utilisation malveillante pourrait compromettre l'intégrité des données de la Société ou se traduire par la divulgation ou la perte de données, ce qui pourrait avoir des incidences négatives sur les activités de la Société, ses résultats et sa réputation, ce qui comprend la perte de revenus à la suite d'une interruption des activités, la perte d'un avantage concurrentiel, les litiges ou autres procédures judiciaires ou la responsabilité découlant du non-respect des lois relatives à la protection des renseignements personnels et à la sécurité de l'information. Bien que la Société ait mis en place des mesures pour réduire la probabilité d'interruption de ses applications et de ses systèmes informatiques et pour déceler les incidents liés à la cybersécurité et y répondre, rien ne garantit que ces mesures seront efficaces. De plus, la Société met actuellement en œuvre des initiatives relatives à la technologie à l'égard d'un progiciel de gestion intégré. Rien ne garantit que la mise en œuvre du progiciel de gestion intégré ne perturbera ni ne réduira l'efficacité des activités de la Société.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Le chef de la direction et le chef de la direction financière sont responsables d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information. Les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société est communiquée à la direction en temps opportun, afin de permettre que l'information devant être présentée en vertu de la législation sur les valeurs mobilières soit constatée, traitée, résumée et présentée dans les délais précisés dans cette législation.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière, conjointement avec la direction, après avoir évalué l'efficacité des contrôles et procédures de la Société en matière de présentation de l'information en date du 31 mars 2017, ont conclu que les contrôles et procédures de la Société étaient efficaces.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le chef de la direction et le chef de la direction financière sont responsables d'établir et de maintenir le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière, conjointement avec la direction, ont évalué l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière au 31 mars 2017, selon les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* (2013), publié par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission. Sur la base de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière, conjointement avec la direction, ont conclu que le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière était efficace.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière, conjointement avec la direction, ont conclu, qu'à leur connaissance et après avoir procédé à une évaluation, il n'y a eu, au 31 mars 2017, aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société qui ait pu avoir une incidence importante, ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

ANALYSE DE SENSIBILITÉ DES VARIATIONS DE TAUX D'INTÉRÊT ET DE LA DEVISE AMÉRICAINE

La dette, qui est assujettie à des fluctuations de taux d'intérêt, se chiffrait à 693,8 millions de dollars au 31 mars 2017 et elle se composait d'emprunts bancaires de 93,8 millions de dollars et de facilités de prêt bancaire à terme de 600,0 millions de dollars. Une fluctuation de 1 % du taux d'intérêt occasionnerait une variation du bénéfice net d'environ 4,9 millions de dollars. Les fluctuations des devises canadienne et américaine peuvent aussi avoir une incidence sur les résultats. Une appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain se traduirait par une incidence négative sur les résultats. À l'inverse, la faiblesse du dollar canadien aurait une incidence positive sur les résultats. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017, le taux de conversion moyen du dollar américain était calculé sur la base de 1,00 \$ CAD pour 0,762 \$ USD. Sur cette base, une fluctuation de 0,10 \$ CAD du dollar canadien aurait entraîné des variations approximatives de 24,3 millions de dollars du bénéfice net, de 56,0 millions de dollars du BAIIA ajusté et de 444,3 millions de dollars des revenus.

INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE

Information financière trimestrielle de 2017 – état consolidé des résultats

(en millions de dollars CAD, sauf les données par action)	T4	T3	T2	T1	Exercice 2017
État des résultats					
Revenus	2 719,8	2 966,1	2 845,3	2 631,4	11 162,6
Coûts d'exploitation, excluant l'amortissement, les coûts d'acquisition et de restructuration	2 435,7	2 619,5	2 504,7	2 313,2	9 873,1
Bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, coûts d'acquisition et de restructuration	284,1	346,6	340,6	318,2	1 289,5
Marge	10,4 %	11,7 %	12,0 %	12,1 %	11,6 %
Amortissement	56,9	50,9	50,2	49,3	207,3
Coûts d'acquisition	–	–	–	–	–
Coûts de restructuration	–	–	–	–	–
Intérêts sur la dette à long terme	8,3	9,2	8,7	10,7	36,9
Autres charges financières	0,8	0,6	1,6	2,0	5,0
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	218,1	285,9	280,1	256,2	1 040,3
Impôts sur les bénéfices	52,9	88,5	88,3	79,5	309,2
Bénéfice net	165,2	197,4	191,8	176,7	731,1
Marge nette	6,1 %	6,7 %	6,7 %	6,7 %	6,5 %
Coûts d'acquisition (déduction faite des impôts sur les bénéfices de néant)	–	–	–	–	–
Coûts de restructuration (déduction faite des impôts sur les bénéfices de néant)	–	–	–	–	–
Bénéfice net ajusté ¹	165,2	197,4	191,8	176,7	731,1
Marge de bénéfice net ajusté	6,1 %	6,7 %	6,7 %	6,7 %	6,5 %
ATTRIBUABLE :					
Aux actionnaires de Saputo inc.	164,3	196,1	190,9	176,5	727,8
À la participation ne donnant pas le contrôle	0,9	1,3	0,9	0,2	3,3
	165,2	197,4	191,8	176,7	731,1
Par action					
Bénéfice net					
De base	0,42	0,50	0,49	0,45	1,86
Dilué	0,42	0,49	0,48	0,44	1,84
Bénéfice net ajusté ¹					
De base	0,42	0,50	0,49	0,45	1,86
Dilué	0,42	0,49	0,48	0,44	1,84

¹ Le bénéfice net ajusté et le bénéfice par action ajusté (de base et dilués) sont des mesures de calcul non conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesure de calcul des résultats non conforme aux Normes internationales d'information financière » à la page 7 du présent rapport de gestion pour avoir une définition de ces termes.

Principaux facteurs ayant une incidence positive (négative) sur le BAIIA ajusté et le bénéfice avant impôts sur les bénéfices

(en millions de dollars CAD)

Exercice	2017			
	T4	T3	T2	T1
Facteurs du marché ^{1, 2}	(10)	(3)	20	(11)
Réduction de valeur des stocks	(2)	–	(1)	(1)
Conversion des devises ^{1, 3}	(4)	3	3	11

¹ Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

² Les facteurs du marché se rapportent au Secteur USA et comprennent le prix moyen du bloc par livre de fromage et son incidence sur l'absorption des frais fixes et sur la réalisation des stocks, l'incidence de la relation entre le prix moyen du bloc par livre de fromage et le coût de la matière première, le lait, l'incidence des prix du marché sur les ventes d'ingrédients laitiers, ainsi que l'incidence du prix moyen du beurre sur les ventes de produits alimentaires laitiers.

³ La conversion des devises inclut l'effet sur le BAIIA ajusté de la conversion du dollar américain, du dollar australien et du peso argentin en dollars canadiens.

Information financière trimestrielle de 2016 – état consolidé des résultats

<i>(en millions de dollars CAD, sauf les données par action)</i>	T4	T3	T2	T1	Exercice 2016
État des résultats					
Revenus	2 734,0	2 901,0	2 792,1	2 564,4	10 991,5
Coûts d'exploitation, excluant l'amortissement, les coûts d'acquisition et de restructuration	2 420,9	2 580,6	2 510,4	2 305,5	9 817,4
Bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, coûts d'acquisition et de restructuration	313,1	320,4	281,7	258,9	1 174,1
Marge	11,5 %	11,0 %	10,1 %	10,1 %	10,7 %
Amortissement	54,8	50,1	48,3	45,4	198,6
Coûts d'acquisition	0,3	0,3	1,6	0,8	3,0
Coûts de restructuration	31,2	–	–	–	31,2
Intérêts sur la dette à long terme	12,1	12,0	12,4	11,8	48,3
Autres charges financières	3,1	7,4	6,7	4,9	22,1
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	211,6	250,6	212,7	196,0	870,9
Impôts sur les bénéfices	70,4	75,4	64,1	59,6	269,5
Bénéfice net	141,2	175,2	148,6	136,4	601,4
Marge nette	5,2 %	6,0 %	5,3 %	5,3 %	5,5 %
Coûts d'acquisition (déduction faite des impôts sur les bénéfices de 0,6 \$)	0,5	0,2	1,1	0,6	2,4
Coûts de restructuration (déduction faite des impôts sur les bénéfices de 8,1 \$)	23,1	–	–	–	23,1
Bénéfice net ajusté ¹	164,8	175,4	149,7	137,0	626,9
Marge de bénéfice net ajusté	6,0 %	6,0 %	5,4 %	5,3 %	5,7 %
ATTRIBUABLE :					
Aux actionnaires de Saputo inc.	165,0	174,7	149,0	137,9	626,6
À la participation ne donnant pas le contrôle	(0,2)	0,7	0,7	(0,9)	0,3
	164,8	175,4	149,7	137,0	626,9
Par action					
Bénéfice net					
De base	0,36	0,44	0,38	0,35	1,53
Dilué	0,36	0,44	0,37	0,34	1,51
Bénéfice net ajusté ¹					
De base	0,42	0,45	0,38	0,35	1,60
Dilué	0,41	0,44	0,38	0,34	1,58

¹ Le bénéfice net ajusté et le bénéfice par action ajusté (de base et dilués) sont des mesures de calcul non conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesure de calcul des résultats non conforme aux Normes internationales d'information financière » à la page 7 du présent rapport de gestion pour avoir une définition de ces termes.

INFORMATION SECTORIELLE

SECTEUR CANADA

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2017				2016			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenus	942,4	1 044,5	1 029,0	979,1	932,8	992,7	958,5	917,5
BAlIA ajusté ¹	104,1	116,9	119,8	112,3	108,5	107,5	99,4	98,1

¹ Le BAlIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesure de calcul des résultats non conforme aux Normes internationales d'information financière » à la page 7 du présent rapport pour la définition de ce terme.

Le Secteur Canada comprend la Division Produits laitiers (Canada).

SECTEUR USA

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2017				2016			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenus	1 434,9	1 537,4	1 491,6	1 348,5	1 449,3	1 574,9	1 459,2	1 303,3
BAlIA ajusté ¹	150,5	200,1	196,1	187,5	191,0	190,1	172,7	171,7

¹ Le BAlIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesure de calcul des résultats non conforme aux Normes internationales d'information financière » à la page 7 du présent rapport pour la définition de ce terme.

Principaux facteurs ayant une incidence positive (négative) sur le BAlIA ajusté et le bénéfice avant impôts sur les bénéfices

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2017				2016			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Facteurs du marché ^{1, 2}	(10)	(3)	20	(11)	9	(4)	(37)	3
Taux de change du dollar américain ¹	(7)	-	-	8	15	25	27	15

¹ Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

² Les facteurs du marché se rapportent au Secteur USA et comprennent le prix moyen du bloc par livre de fromage et son incidence sur l'absorption des frais fixes et sur la réalisation des stocks, l'incidence de la relation entre le prix moyen du bloc par livre de fromage et le coût de la matière première, le lait, l'incidence des prix du marché sur les ventes d'ingrédients laitiers, ainsi que l'incidence du prix moyen du beurre sur les ventes d'aliments laitiers.

Autres informations pertinentes

(en dollars USD, sauf le taux de change moyen)

Exercices	2017				2016
	T4	T3	T2	T1	T4
Prix moyen du bloc par livre de fromage	1,580	1,738	1,689	1,412	1,479
Prix de clôture du bloc par livre de fromage ¹	1,520	1,660	1,533	1,660	1,460
Prix moyen du beurre par livre	2,177	1,997	2,149	2,125	2,055
Prix de clôture du beurre par livre ²	2,108	2,268	1,898	2,350	1,955
Prix moyen du lactosérum par livre ³	0,482	0,380	0,299	0,241	0,247
Écart ⁴	0,011	0,112	0,119	0,125	0,128
Taux de change moyen du dollar américain par rapport au dollar canadien ⁵	1,324	1,334	1,305	1,288	1,371

¹ Le prix de clôture du bloc correspond au prix d'un bloc de fromage cheddar de 40 livres transigé sur la Chicago Mercantile Exchange (CME) le dernier jour ouvrable de chaque trimestre.

² Le prix de clôture du beurre correspond au prix du beurre de catégorie AA transigé sur la CME le dernier jour ouvrable de chaque trimestre.

³ Le prix de marché moyen de la poudre de lactosérum est basé sur les informations publiées par le Dairy Market News.

⁴ L'écart correspond au prix moyen du bloc par livre de fromage moins le résultat du coût moyen par 100 livres de lait de catégorie III et/ou de catégorie 4b divisé par 10.

⁵ Selon l'information publiée par la Banque du Canada.

Le Secteur USA comprend la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA).

SECTEUR INTERNATIONAL

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2017				2016			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenus	342,5	384,2	324,7	303,8	351,9	333,4	374,4	343,6
BAlIA ajusté ¹	29,5	29,6	24,7	18,4	13,6	22,8	9,6	(10,9)

¹ Le BAlIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesure de calcul des résultats non conforme aux Normes internationales d'information financière » à la page 7 du présent rapport pour la définition de ce terme.

Principaux facteurs ayant une incidence positive (négative) sur le BAlIA ajusté et le bénéfice avant impôts sur les bénéfices

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2017				2016			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Réduction de valeur des stocks	(2)	–	(1)	(1)	(5)	–	–	(13)
Conversion des devises ¹	(1)	4	1	3	–	4	–	–

¹ Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le Secteur International comprend la Division Produits laitiers (Argentine), la Division Produits laitiers (Australie) et la Division Ingrédients laitiers. La Division Ingrédients laitiers comprend les ventes nationales et d'exportation d'ingrédients de nos divisions nord-américaines, ainsi que l'exportation de fromages de ces mêmes divisions.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

Les **revenus consolidés** du trimestre terminé le 31 mars 2017 ont totalisé 2,720 milliards de dollars, en baisse de 14,2 millions de dollars, ou 0,5 %, comparativement à 2,734 milliards de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Dans le Secteur Canada, les revenus ont augmenté d'environ 10 millions de dollars, ou 1,0 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation des revenus s'explique essentiellement par la hausse des prix de vente liée à l'augmentation du coût de la matière première, le lait, et par une combinaison de produits favorable. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par une baisse des volumes de ventes de jus, puisque nous nous sommes retirés de cette catégorie de produits, alors que les catégories du lait traditionnel et des fromages ont enregistré une légère hausse.

Les revenus du Secteur USA ont diminué d'environ 15 millions de dollars, ou 1,0 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Dans la Division Fromages (USA), la baisse des volumes de ventes s'est traduite par une diminution des revenus par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Elle a été contrebalancée en partie par la hausse des volumes de ventes dans la Division Aliments laitiers (USA) et une combinaison de produits favorable. La hausse du prix moyen du bloc par livre de fromage et du prix du beurre au quatrième trimestre de l'exercice 2017 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent a donné lieu à une augmentation des revenus d'environ 55 millions de dollars. La fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain a donné lieu à une diminution des revenus d'environ 54 millions de dollars.

Les revenus du Secteur International ont diminué d'environ 9 millions de dollars, ou 2,7 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Dans la Division Produits laitiers (Argentine), la hausse des prix de vente, tant sur le marché national que sur le marché de l'exportation, s'est traduite par une augmentation des revenus par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. De plus, la fluctuation du peso argentin par rapport au dollar américain a eu une incidence positive sur les revenus par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par une baisse des volumes de ventes, tant sur le marché national que sur le marché de l'exportation. Les revenus de la Division Produits laitiers (Australie) ont augmenté en raison de la hausse des prix sur les marchés internationaux du fromage et des ingrédients laitiers, qui a été partiellement contrebalancée par une baisse des volumes de ventes sur les marchés de l'exportation et national. Les revenus de la Division Ingrédients laitiers ont été moins élevés au quatrième trimestre de l'exercice 2017 qu'au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la baisse des volumes de ventes. La fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises utilisées dans le Secteur International a eu une incidence négative sur les revenus d'environ 10 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le **bénéfice consolidé avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, coûts d'acquisition et de restructuration (BAIIA ajusté¹)** a totalisé 284,1 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, en baisse de 29,0 millions de dollars, ou 9,3 %, comparativement à 313,1 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le BAIIA ajusté du Secteur Canada a diminué d'environ 4 millions de dollars, ou 4,1 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique par la hausse des frais d'administration découlant essentiellement des initiatives liées au PGI, ainsi que par la hausse des frais de vente et de marketing. Elle a été contrebalancée en partie par une amélioration de l'efficacité opérationnelle découlant de l'optimisation des matières premières et des ingrédients et par la hausse des prix de vente sur le marché international des ingrédients laitiers. La fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises a eu une incidence positive d'environ 4 millions de dollars sur le BAIIA ajusté, principalement en raison des débiteurs intersociétés libellés en devises.

Le BAIIA ajusté du Secteur USA a diminué d'environ 41 millions de dollars, ou 21,2 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours du trimestre, la relation entre le prix moyen du bloc par livre de fromage et le coût de la matière première, le lait, a été défavorable. La variation du prix moyen du bloc par livre de fromage par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent a toutefois eu une incidence favorable sur la réalisation des stocks et sur l'absorption des frais fixes. L'incidence des prix du marché sur les ventes d'ingrédients laitiers a aussi été favorable, tout en étant contrebalancée en partie par les marges défavorables liées à la hausse des prix des marchandises dans la Division Aliments laitiers (USA). Ces facteurs de marché ont donné lieu à une baisse du BAIIA ajusté d'environ 10 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Dans la Division Fromages (USA), la baisse de l'efficacité découlant de la baisse des volumes de ventes a entraîné une diminution du BAIIA ajusté par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La Division Aliments laitiers (USA) a bénéficié de la hausse des volumes de ventes et d'une combinaison de produits favorable. La fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain a eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté d'environ 7 millions de dollars.

Le BAIIA ajusté du Secteur International a augmenté d'environ 16 millions de dollars, ou 116,9 %, pour le trimestre terminé le 31 mars 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Dans la Division Produits laitiers (Australie), l'augmentation s'explique par la hausse des prix sur les marchés internationaux du fromage et des ingrédients laitiers et par le coût de la matière première, le lait, mieux adapté aux conditions actuelles du marché par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse des volumes de ventes, tant sur le marché national que sur le marché de l'exportation, a entraîné une baisse du BAIIA ajusté, qui a été contrebalancée en partie par une combinaison de produits favorable. Dans la Division Produits laitiers (Argentine), la baisse des volumes de ventes, conjuguée à la hausse des frais d'administration découlant essentiellement des initiatives liées au PGI, ont entraîné une diminution du BAIIA ajusté par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution a été contrebalancée en partie par une hausse des prix de vente sur le marché national et le marché d'exportation. Le BAIIA ajusté de la Division Ingrédients laitiers a diminué surtout en raison de la baisse des volumes de ventes par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. À la suite de la baisse de certains prix de vente sur le marché, une réduction d'environ 2 millions de dollars de la valeur des stocks a été comptabilisée pour le trimestre, comparativement à environ 5 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises utilisées dans le Secteur International a eu une incidence négative d'environ 1 million de dollars sur le BAIIA ajusté.

L'**amortissement** a totalisé 56,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, en hausse de 2,1 millions de dollars, comparativement à 54,8 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation découle surtout de la fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises et des ajouts aux immobilisations, qui ont augmenté le nombre d'actifs amortissables.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2016, la Société a engagé des **coûts d'acquisition** relatifs aux acquisitions d'entreprises totalisant 0,3 million de dollars, ainsi que des **coûts de restructuration** relatifs aux fermetures d'usines au Canada totalisant 31,2 millions de dollars (23,1 millions de dollars après impôts). En ce qui a trait à ces coûts de restructuration, la Société a engagé des coûts de séparation de 5,5 millions de dollars et des charges de perte de valeur au titre des immobilisations de 25,7 millions de dollars. Au quatrième trimestre de l'exercice 2017, la Société n'a pas engagé de coûts d'acquisition ni de coûts de restructuration.

Les **charges d'intérêts nettes** ont totalisé 9,1 millions de dollars, comparativement à 15,2 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à une baisse du niveau de la dette à long terme, à une baisse des taux d'intérêt et à une baisse des emprunts bancaires libellés en pesos argentins qui portent intérêt à des taux élevés par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

¹ Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesure de calcul des résultats non conforme aux Normes internationales d'information financière » à la page 7 du présent rapport de gestion pour avoir une définition de ce terme.

En ce qui a trait aux **impôts sur les bénéfices**, le taux d'imposition effectif pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017 a été de 24,3 %, comparativement à 33,3 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution du taux d'imposition effectif au quatrième trimestre est essentiellement attribuable à la comptabilisation d'actifs d'impôts différés qui n'avaient pas été comptabilisés précédemment. Le taux d'imposition varie et peut augmenter ou diminuer selon le montant des bénéfices imposables générés et leurs sources respectives, selon les modifications apportées aux lois fiscales et aux taux d'imposition et selon la révision des hypothèses et des estimations ayant servi à l'établissement des actifs ou des passifs fiscaux de la Société et de ses sociétés affiliées.

Le **bénéfice net** a totalisé 165,2 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, en hausse de 24,0 millions de dollars par rapport au bénéfice net de 141,2 millions de dollars enregistré au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse est attribuable aux facteurs mentionnés ci-dessus.

Le **bénéfice net ajusté**¹ a totalisé 165,2 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, en hausse de 0,4 million de dollars par rapport au bénéfice net ajusté de 164,8 millions de dollars enregistré au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse est attribuable aux facteurs mentionnés ci-dessus, excluant les coûts d'acquisition et de restructuration.

Au cours du trimestre, la Société a ajouté 76,4 millions de dollars en immobilisations et 24,4 millions de dollars en actifs incorporels au titre des initiatives liées au PGI. De plus, un montant de 87,0 millions de dollars a été déboursé pour l'acquisition de la participation restante dans une filiale, et la Société a effectué un rachat de capital-actions d'un montant de 166,5 millions de dollars et versé des dividendes de 57,9 millions de dollars à ses actionnaires. La Société a émis des actions pour une contrepartie en trésorerie de 10,6 millions de dollars dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions. Au cours du même trimestre, la Société a généré une trésorerie nette provenant des activités d'exploitation de 202,9 millions de dollars, soit une baisse de 93,9 millions de dollars par rapport à la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation de la période correspondante de l'exercice précédent.

INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE

Au cours de l'exercice 2017, les variations trimestrielles des revenus et du BAIIA ajusté par rapport à l'exercice 2016 ont subi l'incidence de l'inclusion des revenus et du BAIIA ajusté provenant de l'acquisition de Woolwich pour un exercice complet. De plus, les variations des coûts d'exploitation, les volumes de ventes, la combinaison de produits, le prix moyen du bloc et du beurre aux États-Unis et les prix sur les marchés des ingrédients laitiers ont influé sur les résultats financiers trimestriels.

Dans la Division Produits laitiers (Canada), la hausse des frais d'administration découlant des initiatives liées au PGI, l'efficacité opérationnelle découlant de l'optimisation des matières premières et des ingrédients, les volumes de ventes et la hausse des prix sur le marché international des ingrédients laitiers ont été les principaux facteurs ayant une incidence sur le BAIIA ajusté. Dans le Secteur USA, la relation entre le prix moyen du bloc par livre de fromage et le coût de la matière première, le lait, ainsi que les fluctuations du prix moyen du bloc et du beurre ont eu une incidence sur la réalisation des stocks et sur d'autres facteurs de marché, ce qui a eu une incidence sur le BAIIA ajusté. Dans le Secteur International, les prix pour le fromage et les ingrédients laitiers ont augmenté au cours du trimestre, ce qui s'est traduit par des marges plus favorables. La fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises a eu une incidence sur les revenus et le BAIIA ajusté. Le bénéfice net trimestriel reflète directement l'incidence des éléments indiqués ci-dessus.

¹ Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesure de calcul des résultats non conforme aux Normes internationales d'information financière » à la page 7 du présent rapport de gestion pour avoir une définition de ce terme.

ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016 EN COMPARAISON DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

Les **revenus consolidés** ont totalisé 10,992 milliards de dollars, en hausse d'environ 334 millions de dollars, ou 3,1 %, comparativement à 10,658 milliards de dollars à l'exercice 2015. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des volumes de ventes, ainsi qu'à l'inclusion des revenus provenant de l'acquisition de Woolwich et de l'acquisition EDC. La baisse du prix moyen du bloc par livre de fromage et du prix moyen du beurre a entraîné une baisse des revenus d'environ 638 millions de dollars. La baisse des prix de vente du fromage et des ingrédients laitiers à l'échelle internationale par rapport à l'exercice 2015 a eu une incidence négative sur les revenus. La cession de la Division Boulangerie, au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2015, a entraîné une diminution des revenus par rapport à l'exercice précédent. Enfin, la fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises a donné lieu à une augmentation des revenus d'environ 836 millions de dollars.

Le **bénéfice consolidé avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, coûts d'acquisition et de restructuration (BAIIA ajusté¹)** s'est établi à 1,174 milliard de dollars à l'exercice 2016, en hausse de 112,4 millions de dollars, ou 10,6 %, comparativement à 1,062 milliard de dollars à l'exercice 2015. Cette augmentation s'explique par la hausse des volumes de ventes, la baisse des coûts des ingrédients et une amélioration de l'efficacité opérationnelle. L'inclusion de l'acquisition de Woolwich et de l'acquisition EDC a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par le fait que les prix de vente du fromage et des ingrédients laitiers ont baissé à l'échelle internationale, sans que le coût de la matière première, le lait, enregistre une baisse semblable. Les facteurs du marché aux États-Unis ont eu une incidence négative d'environ 29 millions de dollars sur le BAIIA ajusté. À la suite de la baisse de certains prix de vente sur le marché, une réduction d'environ 18 millions de dollars de la valeur des stocks a été comptabilisée, comparativement à une réduction d'environ 10 millions de dollars pour l'exercice 2015. La cession de la Division Boulangerie durant l'exercice 2015 a également eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté. Enfin, la fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises a eu une incidence favorable d'environ 86 millions de dollars sur le BAIIA ajusté par rapport à la période correspondante de l'exercice 2015.

La marge de BAIIA ajusté consolidé a augmenté, pour s'établir à 10,7 % à l'exercice 2016, contre 10,0 % à l'exercice 2015, principalement en raison de la hausse du BAIIA ajusté du Secteur USA par rapport à l'exercice 2015.

L'**amortissement** a totalisé 198,6 millions de dollars pour l'exercice 2016, soit une augmentation de 27,7 millions de dollars, comparativement à 170,9 millions de dollars pour l'exercice 2015. Cette augmentation découle surtout de la fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises et des ajouts aux immobilisations, qui ont augmenté le nombre d'actifs amortissables.

Au cours de l'exercice 2016, la Société a engagé des **coûts d'acquisition** relatifs aux acquisitions d'entreprises totalisant 3,0 millions de dollars (2,4 millions de dollars après impôts), ainsi que des **coûts de restructuration** relatifs aux fermetures d'usines au Canada annoncées en mars 2016 totalisant 31,2 millions de dollars (23,1 millions de dollars après impôts). En ce qui a trait aux coûts de restructuration pour l'exercice 2016, la Société a engagé des coûts de séparation de 5,5 millions de dollars et des charges de perte de valeur au titre des immobilisations de 25,7 millions de dollars.

Au cours de l'exercice 2015, la Société a réalisé un **gain sur la cession d'une entreprise** de 25,9 millions de dollars (25,9 millions de dollars après impôts) en lien avec la vente de la Division Boulangerie, conclue le 2 février 2015.

Les **charges d'intérêts nettes** se sont établies à 70,4 millions de dollars à l'exercice 2016, comparativement à 73,3 millions de dollars à l'exercice 2015. Cette diminution est principalement attribuable à une baisse du niveau de la dette.

Les **impôts sur les bénéfices** ont totalisé 269,5 millions de dollars pour l'exercice 2016, comparativement à 237,0 millions de dollars pour l'exercice 2015, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 30,9 % pour l'exercice 2016, comparativement à un taux de 27,9 % pour l'exercice 2015. La hausse du taux d'imposition effectif pour l'exercice 2016 s'explique principalement par l'augmentation des bénéfices dans les territoires où le taux d'imposition est plus élevé et par le gain non imposable sur la cession d'une entreprise à l'exercice 2015. Le taux d'imposition varie et peut augmenter ou diminuer selon le montant des bénéfices imposables générés et leurs sources respectives, selon les modifications apportées aux lois fiscales et aux taux d'imposition et selon la révision des hypothèses et des estimations ayant servi à l'établissement des actifs ou des passifs fiscaux de la Société et de ses sociétés affiliées.

¹ Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesure de calcul des résultats non conforme aux Normes internationales d'information financière » à la page 7 du présent rapport de gestion pour avoir une définition de ce terme.

Le **bénéfice net** pour l'exercice 2016 a totalisé 601,4 millions de dollars, en baisse de 11,5 millions de dollars, ou 1,9 %, comparativement à 612,9 millions de dollars pour l'exercice 2015. Cette baisse est imputable aux facteurs mentionnés ci-dessus.

Le **bénéfice net ajusté**¹ pour l'exercice 2016 a totalisé 626,9 millions de dollars, en hausse de 44,1 millions de dollars, ou 7,6 %, comparativement à 582,8 millions de dollars pour l'exercice 2015. Cette hausse est attribuable aux facteurs mentionnés ci-dessus, excluant le gain sur la cession d'une entreprise et des coûts d'acquisition et de restructuration.

¹ Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesure de calcul des résultats non conforme aux Normes internationales d'information financière » à la page 7 du présent rapport de gestion pour avoir une définition de ce terme.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉNONCÉ DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction est responsable de la préparation et de la présentation des états financiers consolidés et de l'information financière présentée dans ce rapport annuel. Cette responsabilité comprend le choix des méthodes et des pratiques comptables ainsi que le recours au jugement et aux estimations nécessaires pour la préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes internationales d'information financière.

La direction a également préparé l'information financière présentée ailleurs dans le présent rapport annuel et s'est assurée qu'elle concordait avec les états financiers consolidés.

La direction maintient des systèmes de contrôle interne conçus en vue de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des actifs et à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière produite.

Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction remplit ses responsabilités à l'égard de l'information financière et est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés. Le conseil d'administration s'acquitte de cette tâche principalement par l'entremise de son comité d'audit, composé exclusivement d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit se réunit périodiquement avec la direction et les auditeurs indépendants afin de discuter des contrôles internes, de sujets portant sur l'audit et de la présentation de l'information financière. Il revoit également le rapport annuel, les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur indépendant. Le comité d'audit recommande les auditeurs indépendants, qui sont ensuite nommés par les actionnaires. Les auditeurs indépendants ont librement accès au comité d'audit. Les états financiers consolidés ont été audités par les auditeurs indépendants Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., dont le rapport est présenté ci-après.

(signé) Lino A. Saputo, Jr.
Lino A. Saputo, Jr.
Chef de la direction
et Vice-président du conseil

(signé) Louis-Philippe Carrière
Louis-Philippe Carrière, FCPA, FCA
Chef de la direction financière
et Secrétaire

Le 1^{er} juin 2017

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Saputo inc.,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Saputo inc., qui comprennent les bilans consolidés au 31 mars 2017 et au 31 mars 2016, les états consolidés des résultats, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des capitaux propres et les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Saputo inc. au 31 mars 2017 et au 31 mars 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. ¹

Le 1^{er} juin 2017
Montréal (Québec)

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116207

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars CAD, sauf les données par action)

Exercices terminés les 31 mars	2017	2016
Revenus	11 162,6 \$	10 991,5 \$
Coûts d'exploitation, excluant l'amortissement, les coûts d'acquisition et de restructuration (note 5)	9 873,1	9 817,4
Bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, coûts d'acquisition et de restructuration	1 289,5	1 174,1
Amortissement (notes 6 et 7)	207,3	198,6
Coûts d'acquisition et de restructuration (note 22)	–	34,2
Intérêts sur la dette à long terme	36,9	48,3
Autres charges financières (note 13)	5,0	22,1
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	1 040,3	870,9
Impôts sur les bénéfices (note 14)	309,2	269,5
Bénéfice net	731,1 \$	601,4 \$
Bénéfice par action (note 15)		
Bénéfice net		
De base	1,86 \$	1,53 \$
Dilué	1,84 \$	1,51 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars CAD)

Exercices terminés les 31 mars	2017	2016
Bénéfice net	731,1 \$	601,4 \$
Autres éléments du résultat global :		
<i>Éléments pouvant être reclassés en résultat net :</i>		
Écarts de change découlant de la conversion des devises	104,2	56,9
Gains nets non réalisés sur couvertures de flux de trésorerie ¹ (note 20)	0,6	13,5
Reclassement des gains sur couvertures de flux de trésorerie en résultat net ²	(3,6)	(8,5)
	101,2	61,9
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :</i>		
Gains (pertes) actuariel(le)s ³ (note 17)	(3,1)	6,5
	(3,1)	6,5
Autres éléments du résultat global	98,1	68,4
Total du bénéfice global	829,2 \$	669,8 \$

¹ Après impôts sur les bénéfices de 1,1 \$ (7,7 \$ en 2016).

² Après impôts sur les bénéfices de 1,7 \$ (6,2 \$ en 2016).

³ Après impôts sur les bénéfices de 1,4 \$ (2,3 \$ en 2016).

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars CAD, sauf les actions ordinaires)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017										
	Capital-actions		Réserves				Bénéfices non distribués	Total	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires	Montant	Conversion des devises	Couvertures de flux de trésorerie	Régime d'options d'achat d'actions	Total des réserves				
Solde au début de l'exercice	392 520 687	821,0 \$	613,6 \$	– \$	82,1 \$	695,7 \$	2 485,1 \$	4 001,8 \$	68,0 \$	4 069,8 \$
Bénéfice net	–	–	–	–	–	–	727,8	727,8	3,3	731,1
Autres éléments du résultat global	–	–	104,2	(3,0)	–	101,2	(3,1)	98,1	–	98,1
Total du bénéfice global								825,9	3,3	829,2
Participations additionnelles ne donnant pas le contrôle découlant d'une nouvelle émission d'actions	–	–	–	–	–	–	–	–	16,3	16,3
Acquisition de la participation restante dans une filiale (déduction faite des impôts de 40,2 \$)	–	–	–	–	–	–	41,5	41,5	(87,6)	(46,1)
Dividendes déclarés	–	–	–	–	–	–	(228,3)	(228,3)	–	(228,3)
Régime d'options d'achat d'actions (note 12)	–	–	–	–	22,0	22,0	–	22,0	–	22,0
Actions émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions	2 898 704	57,6	–	–	–	–	–	57,6	–	57,6
Montant transféré des réserves au capital-actions à l'exercice des options	–	12,7	–	–	(12,7)	(12,7)	–	–	–	–
Économie d'impôts excédentaire découlant de l'excédent du montant déductible sur le coût de rémunération comptabilisé	–	–	–	–	6,5	6,5	–	6,5	–	6,5
Actions rachetées et annulées	(9 185 080)	(20,2)	–	–	–	–	(383,9)	(404,1)	–	(404,1)
Solde à la fin de l'exercice	386 234 311	871,1 \$	717,8 \$	(3,0) \$	97,9 \$	812,7 \$	2 639,1 \$	4 322,9 \$	– \$	4 322,9 \$

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016										
	Capital-actions		Réserves				Bénéfices non distribués	Total	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires	Montant	Conversion des devises	Couvertures de flux de trésorerie	Régime d'options d'achat d'actions	Total des réserves				
Solde au début de l'exercice	392 225 049	765,8 \$	556,7 \$	(5,0) \$	69,6 \$	621,3 \$	2 173,8 \$	3 560,9 \$	67,7 \$	3 628,6 \$
Bénéfice net	–	–	–	–	–	–	601,1	601,1	0,3	601,4
Autres éléments du résultat global	–	–	56,9	5,0	–	61,9	6,5	68,4	–	68,4
Total du bénéfice global								669,5	0,3	669,8
Dividendes déclarés	–	–	–	–	–	–	(210,0)	(210,0)	–	(210,0)
Régime d'options d'achat d'actions (note 12)	–	–	–	–	17,7	17,7	–	17,7	–	17,7
Actions émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions	2 995 638	49,9	–	–	–	–	–	49,9	–	49,9
Montant transféré des réserves au capital-actions à l'exercice des options	–	10,8	–	–	(10,8)	(10,8)	–	–	–	–
Économie d'impôts excédentaire découlant de l'excédent du montant déductible sur le coût de rémunération comptabilisé	–	–	–	–	5,6	5,6	–	5,6	–	5,6
Actions rachetées et annulées	(2 700 000)	(5,5)	–	–	–	–	(86,3)	(91,8)	–	(91,8)
Solde à la fin de l'exercice	392 520 687	821,0 \$	613,6 \$	– \$	82,1 \$	695,7 \$	2 485,1 \$	4 001,8 \$	68,0 \$	4 069,8 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés audités.

BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars CAD)

Aux	31 mars 2017	31 mars 2016
ACTIF		
Actifs à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	250,5 \$	164,3 \$
Débiteurs	863,2	837,5
Stocks (note 4)	1 172,5	1 077,1
Impôts à recevoir (note 14)	15,0	4,7
Frais payés d'avance et autres éléments d'actif	79,3	92,2
	2 380,5	2 175,8
Immobilisations (note 6)	2 165,5	2 086,0
Goodwill (note 7)	2 240,5	2 194,1
Actifs incorporels (note 7)	662,3	587,0
Autres éléments d'actif (note 8)	99,7	106,5
Impôts différés (note 14)	48,1	22,9
Total de l'actif	7 596,6 \$	7 172,3 \$
PASSIF		
Passifs à court terme		
Emprunts bancaires (note 9)	93,8 \$	178,2 \$
Créditeurs et charges à payer	1 008,3	896,6
Impôts à payer (note 14)	91,3	37,1
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 10)	–	244,9
	1 193,4	1 356,8
Dette à long terme (note 10)	1 500,0	1 208,3
Autres éléments de passif (note 11)	68,9	61,8
Impôts différés (note 14)	511,4	475,6
Total du passif	3 273,7 \$	3 102,5 \$
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 12)	871,1	821,0
Réserves	812,7	695,7
Bénéfices non distribués	2 639,1	2 485,1
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Saputo inc.	4 322,9	4 001,8
Participation ne donnant pas le contrôle	–	68,0
Total des capitaux propres	4 322,9 \$	4 069,8 \$
Total du passif et des capitaux propres	7 596,6 \$	7 172,3 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés audités.

Au nom du conseil,

(signé) Emanuele (Lino) Saputo
Emanuele (Lino) Saputo, C.M., O.Q., D^r h.c.
Administrateur

(signé) Tony Meti
Tony Meti
Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars CAD)

Exercices terminés les 31 mars	2017	2016
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Exploitation		
Bénéfice net	731,1 \$	601,4 \$
Ajustements pour :		
Rémunération à base d'actions	34,0	27,8
Intérêts et autres charges financières	41,9	70,4
Charge d'impôts sur les bénéfices	309,2	269,5
Amortissement	207,3	198,6
Gain sur la cession d'immobilisations	(2,0)	(1,2)
Charges de restructuration relatives aux fermetures d'usine	-	31,2
Quote-part des bénéfices des coentreprises, déduction faite des dividendes reçus	(1,1)	(4,3)
Sous-financement des régimes des employés sur le coût	2,9	2,2
	1 323,3	1 195,6
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	2,4	(45,8)
	1 325,7	1 149,8
Trésorerie générée par les activités d'exploitation	(42,8)	(63,5)
Intérêts et autres charges financières payés	(209,3)	(236,5)
Impôts sur les bénéfices payés		
	1 073,6	849,8
Investissement		
Acquisitions d'entreprises	-	(214,9)
Ajouts aux immobilisations	(236,7)	(183,5)
Ajouts aux actifs incorporels	(84,7)	(48,3)
Produit de la cession d'immobilisations	4,7	5,5
Autres	(1,1)	(2,9)
	(317,8)	(444,1)
Financement		
Emprunts bancaires	(82,1)	34,5
Produit de l'émission de la dette à long terme	600,0	134,7
Remboursement de la dette à long terme	(552,2)	(255,9)
Émission de capital-actions	57,6	49,9
Rachat de capital-actions	(404,1)	(91,8)
Dividendes	(228,3)	(210,0)
Acquisition de la participation restante dans une filiale	(87,0)	-
Participations additionnelles ne donnant pas le contrôle découlant d'une nouvelle émission d'actions	16,3	-
	(679,8)	(338,6)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	76,0	67,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	164,3	72,6
Incidence des écarts de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	10,2	24,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	250,5 \$	164,3 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés audités.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 mars 2017 et 2016

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars CAD, sauf pour les données sur les options, les unités d'actions et les actions.)

NOTE 1 INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

Saputo inc. (la « Société ») est une société ouverte constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole « SAP ». La Société produit, met en marché et distribue une vaste gamme de produits laitiers à partir du Canada, des États-Unis, de l'Argentine et de l'Australie. L'adresse du siège social de la Société est le 6869 boulevard Métropolitain Est, Montréal, Québec, Canada, H1P 1X8. Les états financiers consolidés (« états financiers ») de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 comprennent les résultats financiers de la Société et de ses filiales.

Le conseil d'administration a approuvé, le 1^{er} juin 2017, la publication des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2017.

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés annuels de la Société ont été préparés en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS).

BASE D'ÉVALUATION

Les états financiers de la Société ont été préparés sur la base de continuité de l'exploitation et sont basés sur le principe du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs, tel qu'il est décrit dans la section des principales méthodes comptables.

MONNAIE FONCTIONNELLE ET DE PRÉSENTATION

Les états financiers de la Société sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les informations financières ont été arrondies au million le plus près, sauf indication contraire.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société ainsi que des entités sous son contrôle. Le contrôle existe lorsqu'une entité est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec des entités émettrices et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celles-ci. Toutes les transactions et tous les soldes interentreprises ont été éliminés. Les entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle effectif sont consolidées. Les résultats d'exploitation des entreprises acquises sont inclus aux états consolidés des résultats depuis leurs dates respectives d'acquisition.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont principalement composés de liquidités et de placements à court terme dont l'échéance initiale, au moment de l'acquisition, est de trois mois ou moins.

STOCKS

Les stocks de produits finis, de matières premières et de produits en cours sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, diminué du cumul de l'amortissement et des pertes de valeur, et sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative en fonction des durées suivantes :

Bâtiments	15 à 40 ans
Mobilier, machinerie et équipement	3 à 20 ans
Matériel roulant	5 à 10 ans en fonction du kilométrage parcouru

Lorsque des composants des bâtiments ou du mobilier, machinerie et équipement sont individuellement significatifs, ils sont comptabilisés séparément dans les catégories décrites plus haut.

Les actifs détenus en vue de la vente sont comptabilisés au moindre de leur valeur comptable ou de leur juste valeur moins les coûts de la vente et aucun amortissement n'est comptabilisé. Les immobilisations en cours de construction ne sont pas amorties. Des coûts d'emprunt sont capitalisés aux immobilisations qualifiées qui nécessitent une longue période de préparation avant leur mise en service. Ces coûts d'emprunt, s'ils sont engagés, sont ajoutés au coût de ces immobilisations jusqu'à ce qu'elles soient prêtes à être utilisées.

Les tests de dépréciation des immobilisations sont mis en place au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT). Les pertes de valeur d'immobilisations sont incluses dans le poste « Amortissement » des états consolidés des résultats.

GOODWILL ET ACTIFS INCORPORELS

Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie transférée lors d'une acquisition sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis et est comptabilisé à cette valeur. Il est subséquemment comptabilisé au coût diminué de toute perte de valeur.

Les actifs incorporels comprennent les marques de commerce, les relations avec les clients et les logiciels qui ne font pas partie intégrante du matériel informatique connexe. Les actifs incorporels sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de transaction. Les actifs incorporels à durée de vie indéterminée sont subséquemment comptabilisés au coût diminué de toute perte de valeur. Les actifs incorporels à durée de vie déterminée sont subséquemment comptabilisés au coût diminué de l'amortissement cumulé et de toute perte de valeur, le cas échéant. Le goodwill et les marques de commerce ne sont pas amortis, car ils sont considérés comme des actifs incorporels à durée de vie indéterminée. Ils sont plutôt soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent que les actifs pourraient avoir subi une dépréciation.

Lorsque le goodwill et les actifs incorporels à durée de vie indéterminée sont testés, les valeurs comptables des UGT ou des groupes d'UGT incluant le goodwill sont comparées à leurs valeurs recouvrables respectives (la plus élevée de la juste valeur moins les coûts de sortie et de la valeur d'utilité) et toute perte de valeur, le cas échéant, est comptabilisée pour l'excédent. Dans le cadre du test de dépréciation, les valeurs comptables (incluant les valeurs comptables des UGT ou groupes d'UGT excluant le goodwill) sont aussi comparées à leurs valeurs recouvrables.

Les relations avec les clients et les logiciels sont considérés comme des actifs incorporels à durée de vie déterminée et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leurs durées d'utilité qui varient entre 5 et 15 ans et sont évalués pour déterminer s'il existe des indicateurs de dépréciation avant la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Se référer à la section « Tests de dépréciation des unités génératrices de trésorerie » de la note 7 pour une discussion des niveaux d'UGT auxquels le goodwill et les actifs incorporels sont testés.

DÉPRÉCIATION DES AUTRES ACTIFS À LONG TERME

Les autres actifs à long terme sont analysés selon des « indicateurs de dépréciation » à chaque période de présentation de l'information financière. Si un tel indicateur est constaté, un test de dépréciation est exécuté pour l'actif ou le groupe d'actifs (établi comme étant une UGT) pour lequel les flux de trésorerie sont largement indépendants des flux provenant des autres éléments d'actif ou groupes d'actifs. Une perte de valeur est comptabilisée en résultat net quand sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur moins les coûts de sortie et la valeur d'utilité.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la Société répartit le prix d'achat aux actifs corporels et incorporels acquis et aux passifs repris, en fonction de la juste valeur estimative à la date d'acquisition, l'excédent du prix d'achat étant affecté au goodwill.

Les coûts significatifs d'émission de dette relative au financement d'acquisitions d'entreprises sont inclus dans la valeur comptable de la dette et sont amortis sur la durée de celle-ci selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts d'acquisition sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part de tierces parties dans les capitaux propres des filiales acquises. Le droit des actionnaires sans contrôle sur l'actif net de la filiale est présenté comme une composante des capitaux propres. Tout achat d'actions auprès des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle et effectué après l'obtention du contrôle d'une division par la Société est considéré comme une transaction conclue avec les propriétaires de la Société. Le résultat net et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués aux propriétaires de la Société et à la participation ne donnant pas le contrôle.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite est établi annuellement au 31 mars d'après des calculs actuariels qui font appel à la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et aux meilleures estimations de la direction à l'égard des taux de croissance de la rémunération, de l'âge de la retraite et des coûts prévus des soins de santé. Le coût des services rendus au cours de l'exercice et les intérêts sur les obligations contrebalancés par les produits d'intérêts sur l'actif des régimes sont passés en charges au cours de l'exercice. Les gains ou pertes actuariels, l'incidence d'un rajustement, le cas échéant, du montant maximal constaté comme actif et l'incidence des exigences de financement minimal sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et immédiatement constatés dans les bénéfices non distribués sans reclassement subséquent aux états consolidés des résultats. La charge nette au titre des régimes à cotisations déterminées est généralement équivalente aux cotisations versées par l'employeur.

CONSTATATION DES REVENUS

La Société constate ses revenus lorsque la propriété et les risques de perte sont transférés aux clients, que le prix est déterminable, que le recouvrement est raisonnablement assuré et qu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord. Les revenus sont comptabilisés, déduction faite des incitatifs à la vente, incluant les rabais sur volume, les frais de référencement et les rabais de publicité.

CONVERSION DES DEVISES

La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. Conséquemment, les postes du bilan des établissements étrangers sont convertis en dollars canadiens selon les taux de change en vigueur en date des bilans, alors que les postes des états des résultats sont convertis en dollars canadiens en utilisant les taux de change moyens mensuels en vigueur au cours des périodes. L'écart de change sur la conversion des états financiers des établissements étrangers, présenté dans les états consolidés du résultat global et les états consolidés des capitaux propres comme réserve, représente le cumul des gains (pertes) de change résultant des investissements nets de la Société dans des établissements étrangers. La variation des gains (pertes) non réalisés à la conversion des états financiers des établissements étrangers pour les périodes présentées résulte principalement de la variation de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Les postes des états financiers de la Société et de ses filiales libellés en devises ont été convertis en utilisant les taux de change en date des bilans pour les éléments d'actifs et de passifs monétaires et les taux de change en vigueur en date des transactions pour les éléments de revenus et charges. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis en utilisant les taux de change historiques. Les gains ou les pertes de change résultant de ces conversions sont inclus dans les coûts d'exploitation.

RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions réglées en instruments de capitaux propres pour certains employés de la Société. Les droits sur ces options sont acquis sur une période de cinq ans et celles-ci expirent dix ans après la date de leur octroi. La juste valeur de chacune des tranches d'un octroi est déterminée séparément et est constatée sur la période d'acquisition des droits d'exercice. Lors de l'exercice des options, toute contrepartie payée par les employés et la charge de rémunération connexe comptabilisée à la réserve sont créditées au capital-actions.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

La Société attribue des unités d'actions différées (UAD) à certains administrateurs admissibles de la Société qui sont basées sur la valeur de marché des actions ordinaires de la Société. Les UAD sont octroyées trimestriellement, leurs droits étant acquis au moment de l'octroi, et confèrent le droit aux administrateurs de recevoir un paiement en trésorerie pour la valeur des UAD qu'ils détiennent suivant la cessation de leurs fonctions comme administrateurs de la Société. La Société comptabilise une charge aux états consolidés des résultats et un passif aux bilans consolidés pour chaque octroi. Le passif et sa charge connexe sont subséquemment réévalués à chaque période de présentation de l'information financière.

La Société offre des unités d'actions liées à la performance (UAP) aux cadres dirigeants, qui sont basées sur la valeur de marché des actions ordinaires de la Société. Le régime d'UAP est non dilutif et il est réglé en trésorerie. Les unités attribuées sont considérées comme des paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie. Un passif est comptabilisé au titre des services reçus et ce passif est évalué initialement, à la date d'attribution, à sa juste valeur. Le passif est subséquemment réévalué à chaque période de présentation de l'information financière, et toute variation de la valeur est comptabilisée en résultat net. La charge de rémunération est comptabilisée sur un cycle de performance de trois ans.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts sur les bénéfices représente la somme des impôts exigibles et différés et est comptabilisée aux états consolidés des résultats à l'exception des éléments qui sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global ou directement aux capitaux propres.

Les impôts sur les bénéfices exigibles sont déterminés en fonction des bénéfices imposables de l'exercice et incluent tout ajustement relatif aux impôts exigibles d'exercices antérieurs.

La Société utilise la méthode du report variable axée sur le bilan pour les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts différés sont déterminés selon les différences temporaires existant entre la valeur comptable, aux bilans consolidés, et la valeur fiscale de l'actif et du passif et sont évalués en fonction des taux d'imposition qui sont adoptés ou quasi adoptés et qui devraient s'appliquer au moment où les actifs seront réalisés ou que les passifs seront réglés. Un actif d'impôts différés n'est constaté que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de la différence temporaire déductible.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Subséquemment, les instruments financiers classés comme actifs financiers disponibles à la vente, détenus à des fins de transaction et les instruments financiers dérivés, qu'ils fassent partie ou non d'une relation de couverture, continuent à être évalués à la juste valeur dans le bilan à chaque date de clôture, tandis que les autres instruments financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Société a effectué les classements suivants :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés comme des prêts et créances et sont évalués au coût après amortissement.
- Les débiteurs sont classés comme des prêts et créances et sont évalués au coût après amortissement.
- Les autres éléments d'actif qui répondent à la définition d'un actif financier sont classés comme des prêts et créances et sont initialement évalués à la juste valeur et subséquemment au coût après amortissement.
- Les emprunts bancaires, les créditeurs et charges à payer, les autres éléments de passif et les dettes à long terme sont classés comme autres passifs et sont évalués au coût après amortissement, à l'exception du passif en lien avec les UAD et les UAP, qui est évalué à la juste valeur des actions ordinaires aux dates de bilan.

La Société utilise certains instruments dérivés pour couvrir les risques liés aux variations des paiements d'intérêts et pour couvrir les risques liés au taux de change, notamment des contrats de change à terme, des swaps de devises et des swaps de taux d'intérêt. Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle les contrats dérivés et les swaps de devises prennent effet et sont subséquemment réévalués à leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Le gain ou la perte en résultant est immédiatement constaté aux résultats, sauf si le dérivé est désigné comme étant un instrument de couverture.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

OPÉRATIONS DE COUVERTURE

La Société désigne certains instruments financiers comme des couvertures de flux de trésorerie. Au début de la relation de couverture, la Société constitue une documentation en bonne et due forme concernant ses objectifs et sa stratégie de gestion du risque, ainsi que la durée et la nature des risques couverts, et elle identifie l'élément couvert et l'instrument de couverture.

Dans le cas des instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, la variation de la juste valeur liée à la partie efficace de la couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, et le montant cumulé est présenté dans la réserve au titre de la couverture des flux de trésorerie dans l'état consolidé des capitaux propres. Toute partie inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat net. Les gains ou les pertes sur couvertures de flux de trésorerie inclus dans les autres composantes des capitaux propres sont reclassés en résultat net au moment où l'instrument de couverture arrive à échéance ou est réglé, afin de contrebalancer les pertes ou les gains comptabilisés au titre des éléments couverts sous-jacents.

La Société évalue dans les règles, au début de la relation de couverture et trimestriellement par la suite, l'efficacité avec laquelle les instruments de couverture compensent les variations des risques liés aux flux de trésorerie associés à l'élément couvert. Lorsqu'une relation de couverture n'est plus efficace, la Société cesse d'utiliser la comptabilité de couverture, et toute variation subséquente de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée en résultat net.

COENTREPRISES

Les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et représentent les entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle conjoint et pour lesquelles elle est exposée à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entreprise. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés dans un des trois niveaux hiérarchiques, décrits ci-dessous, aux fins de présentation. La juste valeur est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Chacun des niveaux reflète les données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et passifs :

Niveau 1 – Données correspondant à des prix cotés non ajustés d'instruments identiques sur des marchés actifs.

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.

Niveau 3 – Données utilisées dans la technique d'évaluation qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché au moment de la détermination de la juste valeur des instruments.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

RECOURS À DES ESTIMATIONS ET JUGEMENTS DANS L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Société requiert que la direction fasse preuve de jugement et qu'elle établisse des estimations sur des transactions et des valeurs comptables qui seront réalisées dans l'avenir. Ces jugements et estimations sont volatils en raison des changements des facteurs internes et/ou externes et sont continuellement révisés par la direction. Une discussion de ces jugements et de ces estimations pouvant avoir une incidence significative sur les états financiers est présentée plus bas.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS SIGNIFICATIFS

Impôts sur les bénéfiques

La Société est soumise à l'impôt dans de nombreux territoires. Une part de jugement considérable est nécessaire à l'établissement de la charge d'impôt consolidée. Dans le cours normal des affaires, il existe plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination des impôts finaux est incertaine. Un passif est comptabilisé si, de l'avis de la Société, elle estime qu'un montant d'impôt à payer pourrait résulter des vérifications fiscales prévues. Lorsque les résultats finaux de ces questions diffèrent des montants qui avaient initialement été comptabilisés, ces différences auront une incidence sur les résultats pour la période de présentation financière, ainsi que sur les charges pour les impôts exigibles et les impôts différés respectifs pour la période de présentation financière au cours de laquelle cette détermination est effectuée.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Impôts différés

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour les impôts différés. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués en fonction des taux adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer aux bénéfices imposables des années au cours desquelles les différences temporaires seront recouvrées ou réglées. Il faut donc projeter les bénéfices imposables de ces années de même qu'établir une hypothèse quant à la période finale de recouvrement ou de règlement des différences temporaires. La projection des bénéfices imposables futurs est basée sur les meilleures estimations de la direction et peut varier des bénéfices imposables réels. Annuellement, la Société évalue la nécessité d'établir une provision pour moins-value relativement à ses actifs d'impôts différés. Les lois et règles fiscales canadiennes, américaines et internationales sont sujettes à interprétation et nécessitent le jugement de la Société, lequel peut être contesté par les autorités fiscales. La Société croit qu'elle a pourvu de façon adéquate aux obligations d'impôts différés pouvant découler des faits et circonstances actuels. Les différences temporaires et les taux d'imposition pourraient changer en raison de changements budgétaires et/ou de modifications aux lois fiscales.

Goodwill, actifs incorporels et regroupements d'entreprises

Le goodwill, les marques de commerce et les relations avec les clients ont principalement été constatés par suite des regroupements d'entreprises. La Société utilise la méthode de l'acquisition pour comptabiliser ces regroupements d'entreprises, laquelle nécessite des jugements et des estimations importants. Lors du processus de répartition d'un regroupement d'entreprises, des justes valeurs estimatives sont attribuées aux actifs nets acquis, incluant les marques de commerce et les relations avec les clients. Ces estimations sont basées sur des prévisions de flux de trésorerie futurs, des estimations des fluctuations économiques et un taux d'actualisation estimé. L'excédent du prix d'achat sur la juste valeur estimative des actifs nets acquis est ensuite attribué au goodwill. Dans le cas où les justes valeurs réelles des actifs nets diffèrent des estimations, les montants attribués aux actifs nets et spécifiquement aux marques de commerce et aux relations avec les clients pourraient différer des montants présentés. Cela affecterait ensuite directement la valeur comptable du goodwill. Toute différence dans les justes valeurs estimées affecterait également l'amortissement des actifs incorporels ayant une durée de vie déterminée.

Immobilisations

Un jugement critique est nécessaire dans la sélection et l'application des méthodes comptables et des durées d'utilité de même que dans la détermination de l'importance des composants et de leur répartition respective. La direction considère la méthode linéaire comme la méthode d'amortissement la plus appropriée, étant donné que les usines de la Société fonctionnent, sur une base annuelle, à un niveau de production similaire, ce qui indique une production constante (se référer au tableau des durées d'utilité estimatives pour davantage d'informations sur les durées d'utilité des actifs de production). Il est de l'avis de la direction que les durées de vie d'utilité et les méthodes comptables reflètent adéquatement l'utilisation des actifs de production à long terme disponibles de même que les avantages économiques en découlant.

Dépréciation des actifs

Certains jugements et certaines estimations significatifs sont requis lors des tests de dépréciation du goodwill, des actifs incorporels et des autres actifs à long terme. La direction utilise des estimations ou exerce son jugement dans la détermination des indicateurs de dépréciation, dans la définition d'une UGT, dans l'estimation de flux de trésorerie futurs et pour les autres hypothèses clés telles que les taux d'actualisation et les multiplicateurs de résultats utilisés pour déterminer une juste valeur (moins les coûts de sortie) ou une valeur d'utilité. Les estimations établies pour le goodwill et les actifs incorporels sont présentées à la note 7. Les autres actifs à long terme sont testés seulement lorsque des indicateurs de dépréciation sont présents.

Avantages sociaux futurs

La Société offre des régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées qui fournissent des prestations de retraite ainsi que d'autres avantages postérieurs à l'emploi à ses employés. Plusieurs estimations et hypothèses sont requises pour déterminer la charge liée aux régimes de retraite à prestations déterminées de même que l'obligation s'y rattachant, dont le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur comptable de l'obligation et les produits d'intérêts sur l'actif des régimes, le taux de croissance prévu lié aux soins de santé, le taux de mortalité prévu, les augmentations salariales prévues, etc. Les résultats réels seront vraisemblablement différents des hypothèses initiales. Ces gains ou pertes sont présentés dans les états consolidés du résultat global.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

INCIDENCE DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ MISES EN ŒUVRE

L'International Accounting Standards Board (IASB) a procédé à des révisions des normes en place dans le cadre de ses projets d'amélioration continue. Un sommaire des normes significatives modifiées et une analyse des modifications sont présentés plus bas.

IAS 7, Tableau des flux de trésorerie

En janvier 2016, l'IASB a modifié IAS 7 pour exiger qu'une entité fournisse davantage d'informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les variations des passifs issus des activités de financement. Pour atteindre cet objectif, l'IASB exige la présentation d'informations sur les variations suivantes des passifs issus des activités de financement : i) les changements issus des flux de trésorerie de financement; ii) les changements découlant de l'obtention ou de la perte du contrôle de filiales ou d'autres entreprises; iii) l'effet des variations des cours des monnaies étrangères; iv) les variations des justes valeurs; v) les autres changements.

Cette modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette modification, mais ne s'attend pas à ce qu'elle ait une incidence importante sur les états financiers de la Société.

IAS 12, Impôts sur le résultat

En janvier 2016, l'IASB a publié des modifications à IAS 12, *Impôts sur le résultat*, visant à clarifier les exigences relatives à la comptabilisation d'actifs d'impôts différés pour les pertes non réalisées sur les instruments de créance évalués à la juste valeur.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications, mais ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

IFRS 2, Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié une modification visant à clarifier la façon de comptabiliser certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications décrivent les exigences liées à la comptabilisation de l'incidence des conditions d'acquisition de droits et des conditions accessoires à l'acquisition de droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie; des transactions dont le paiement est fondé sur des actions comportant l'option de règlement net aux fins des obligations de retenue d'impôt; ainsi que d'une modification des modalités d'un paiement fondé sur des actions qui donne lieu à un changement dans le classement de la transaction qui est réglée en instruments de capitaux propres plutôt qu'en trésorerie.

Cette modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette modification.

IFRS 9, Instruments financiers

L'IASB a publié IFRS 9 en novembre 2009 dans le but à long terme de remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Depuis, une modification, publiée en juillet 2014, a été apportée à la norme relativement au classement des actifs financiers et à l'utilisation d'un seul modèle de dépréciation pour tous les instruments financiers.

Cette modification, de même que l'application de la norme, entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme, y compris de cette modification.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

L'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, dont l'objectif est de mettre en œuvre un modèle unique de comptabilisation des produits tirés de contrats conclus avec des clients. Cette nouvelle norme annulera et remplacera les directives actuelles de comptabilisation des produits d'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, d'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

L'objectif de cette norme est d'établir une méthode de comptabilisation des produits en cinq étapes : identification d'un contrat conclu avec des clients, identification des obligations de prestation, détermination du prix de transaction, répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation et comptabilisation des produits lorsque les obligations de prestation sont remplies. Dans certains cas, les transferts d'actifs non liés aux activités ordinaires de l'entité devront aussi être soumis aux exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation du nouveau modèle. Cette norme élargit également les exigences en matière d'informations à fournir.

En avril 2016, l'IASB a modifié IFRS 15 pour y inclure des clarifications des directives sur l'identification des obligations de prestation, sur la comptabilisation des licences de propriété intellectuelle et sur la distinction entre une entité agissant pour son propre compte et celle qui agit comme mandataire (présentation des produits bruts par rapport aux produits nets).

En ce qui a trait à l'identification des obligations de prestation, les modifications clarifient la façon de déterminer si les promesses contenues dans un contrat sont des biens et des services distincts et, par conséquent, s'ils devraient être comptabilisés séparément. Les modifications aux directives sur les licences clarifient la façon de déterminer si les produits tirés d'une licence de propriété intellectuelle devraient être comptabilisés progressivement ou à un moment précis. En ce qui a trait à la distinction entre une entité agissant pour son propre compte et celle qui agit comme mandataire, les modifications précisent que l'entité agissant pour son propre compte en vertu d'un accord contrôle un bien ou un service avant qu'il ne soit fourni à un client.

Cette norme, de même que les modifications connexes, entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

IAS 40, Immeubles de placement

En décembre 2016, l'IASB a publié une modification d'IAS 40 afin de clarifier les indications sur les transferts d'actifs depuis la catégorie immeubles de placement ou vers celle-ci. La modification indique que pour transférer un bien immobilier depuis ou vers la catégorie immeubles de placement, il doit exister une indication que l'utilisation du bien immobilier a changé. Pour conclure que l'utilisation du bien immobilier a changé, il est convenu d'évaluer si le bien immobilier répond à la définition de ce terme. Le changement doit être confirmé au moyen d'éléments probants. Cette modification peut être appliquée de manière prospective ou rétrospective.

Cette modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette modification.

IFRIC 22, Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée

En décembre 2016, l'IASB a publié IFRIC 22, qui fournit des indications sur la manière de déterminer la date de la transaction lors de l'application de la norme sur les transactions en monnaie étrangère, conformément à IAS 1. L'interprétation s'applique lorsqu'une entité paie ou reçoit une contrepartie anticipée dans le cadre de contrats libellés en devises. La date de la transaction détermine le taux de change à utiliser au moment de la comptabilisation initiale de l'actif, de la charge ou des produits connexes. Cette interprétation fournit des directives pour les cas de paiements ou d'encaissements uniques et pour les cas de paiements ou d'encaissements multiples et vise à réduire la diversité des pratiques.

Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 16, *Contrats de location*. La nouvelle norme éliminera la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement et imposera la comptabilisation, par le preneur, de la plupart des contrats de location au bilan. Pour le bailleur, la comptabilisation demeurera essentiellement inchangée, et la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement sera maintenue.

Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IFRS 10, États financiers consolidés et IAS 28, Participations dans des entreprises associées

L'IASB a publié précédemment une modification à portée limitée d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et d'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, pour corriger une incohérence reconnue entre les exigences de ces deux normes au sujet de la vente ou de l'apport d'actifs entre un investisseur et son entreprise associée ou sa coentreprise. Les modifications exigeaient à l'origine la comptabilisation intégrale du gain ou de la perte découlant d'une transaction portant sur des actifs qui constituaient une entreprise et la comptabilisation partielle du gain ou de la perte découlant d'une transaction portant sur des actifs qui ne constituaient pas une entreprise.

La date d'entrée en vigueur de ces modifications a été reportée indéfiniment. L'incidence de l'adoption de ces modifications n'a pas encore été déterminée.

QUESTIONS LIÉES À L'APPLICATION D'IFRS 9 ET D'IFRS 15

IFRS 9 et IFRS 15 doivent être appliquées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La Société n'adoptera pas IFRS 9 ni IFRS 15 de façon anticipée.

IFRS 9 s'applique de manière rétrospective conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, sous réserve de certaines exemptions et exceptions. De façon générale, les principales incidences de l'adoption d'IFRS 9 devraient être liées au classement et à l'évaluation des actifs financiers, à l'introduction d'un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues (plutôt que les pertes subies selon IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*), à la comptabilité de couverture et à des obligations d'information additionnelles importantes.

IFRS 15 peut être appliquée au moyen de l'une des deux méthodes suivantes : de façon rétrospective à chaque période antérieure pour laquelle la Société présente l'information financière, conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, ou de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulé de l'application initiale d'IFRS 15 à la date de la première application. La Société procède actuellement à l'évaluation des dispositions transitoires prescrites aux termes d'IFRS 15. Les principaux effets de l'adoption d'IFRS 15 devraient être liés au moment de la comptabilisation des produits, au rôle qui incombe à la Société, à savoir si elle agit pour son propre compte ou comme mandataire pour les activités d'expédition et de manutention, au montant de contrepartie variable à inclure dans le prix de transaction (comme les rabais, les incitatifs et les escomptes) et aux paiements faits en contrepartie d'un bien ou d'un service distinct ou en tant qu'incitatifs à la vente, de même qu'à la présentation d'informations supplémentaires.

Bien que la Société ait mené une évaluation préliminaire des effets de l'adoption d'IFRS 9 et d'IFRS 15 sur ses états financiers intermédiaires et annuels, il n'est pas possible à l'heure actuelle de formuler des estimations raisonnables quant aux incidences de l'adoption d'IFRS 9 et d'IFRS 15, car nous devons recueillir plus de renseignements. Le plan de mise en œuvre actuel de la Société s'étend jusqu'au quatrième trimestre de l'exercice 2018. Par conséquent, la Société présentera de l'information sur les progrès réalisés à cet égard au cours de l'exercice à venir.

INCIDENCE DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS ADOPTÉES AU COURS DE L'EXERCICE

Les normes qui suivent ont été adoptées par la Société le 1^{er} avril 2016 :

IAS 1, Présentation des états financiers

La Société a mis en œuvre les modifications apportées à IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Les modifications clarifient les lignes directrices sur l'importance relative et le regroupement, la présentation des sous-totaux, la structure des états financiers et les informations à fournir sur les méthodes comptables.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2017.

IAS 19, Avantages du personnel

IAS 19 a été modifiée afin de clarifier le fait que pour déterminer le taux d'actualisation des obligations liées aux avantages postérieurs à l'emploi, il faut prendre en compte la devise du passif et non le pays dans lequel il est généré. De plus, dans les pays où il n'existe pas de marché large pour les obligations d'entreprises de haute qualité dans cette même devise, il faut se référer aux obligations d'État libellées dans la devise correspondante.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2017.

NOTE 4 STOCKS

	31 mars 2017	31 mars 2016
Produits finis	783,0 \$	702,6 \$
Matières premières, produits en cours et fournitures	389,5	374,5
Total	1 172,5 \$	1 077,1 \$

Le montant des stocks constaté à titre de charge dans les coûts d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 est de 8 876,1 millions de dollars (8 849,2 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2016).

Au cours de l'exercice 2017, une perte de valeur des stocks de 4,1 millions de dollars (17,6 millions de dollars au 31 mars 2016) a été constatée à titre de charge dans les coûts d'exploitation, excluant l'amortissement, les coûts d'acquisition et de restructuration, dans les « Variations des stocks de produits finis et de produits en cours », présentés à la note 5.

NOTE 5 COÛTS D'EXPLOITATION, EXCLUANT L'AMORTISSEMENT, LES COÛTS D'ACQUISITION ET DE RESTRUCTURATION

	2017	2016
Variations des stocks de produits finis et de produits en cours	(99,4) \$	15,9 \$
Matières premières et consommables utilisées	7 770,7	7 693,1
Gain sur change	(4,3)	(3,3)
Avantages du personnel	1 265,5	1 201,7
Frais de vente	322,6	309,6
Autres frais généraux et d'administration	618,0	600,4
Total	9 873,1 \$	9 817,4 \$

NOTE 6 IMMOBILISATIONS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017						
	Terrains	Bâtiments	Mobilier, machinerie et équipement	Matériel roulant	Détenues en vue de la vente	Total
Coût						
Au 31 mars 2016	68,2 \$	818,4 \$	2 438,0 \$	17,5 \$	– \$	3 342,1 \$
Ajouts	0,4	29,5	205,0	1,8	–	236,7
Cessions	(0,2)	(4,5)	(46,7)	(2,7)	–	(54,1)
Écart de conversion	0,8	11,5	42,0	0,3	–	54,6
Au 31 mars 2017	69,2 \$	854,9 \$	2 638,3 \$	16,9 \$	– \$	3 579,3 \$
Amortissement cumulé						
Au 31 mars 2016	–	256,3	991,7	8,1	–	1 256,1
Amortissement	–	34,3	153,4	1,7	–	189,4
Cessions	–	(3,5)	(45,4)	(2,5)	–	(51,4)
Écart de conversion	–	3,4	16,2	0,1	–	19,7
Au 31 mars 2017	– \$	290,5 \$	1 115,9 \$	7,4 \$	– \$	1 413,8 \$
Valeur nette comptable au 31 mars 2017	69,2 \$	564,4 \$	1 522,4 \$	9,5 \$	– \$	2 165,5 \$
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016						
	Terrains	Bâtiments	Mobilier, machinerie et équipement	Matériel roulant	Détenues en vue de la vente	Total
Coût						
Au 31 mars 2015	65,7 \$	756,6 \$	2 295,0 \$	16,5 \$	12,5 \$	3 146,3 \$
Acquisitions d'entreprises (note 16)	1,0	13,9	18,4	–	–	33,3
Ajouts	0,2	41,1	140,5	1,7	–	183,5
Cessions	–	(1,1)	(18,2)	(0,9)	(12,5)	(32,7)
Transferts ¹	0,5	3,9	–	–	–	4,4
Écart de conversion	0,8	4,0	2,3	0,2	–	7,3
Au 31 mars 2016	68,2 \$	818,4 \$	2 438,0 \$	17,5 \$	– \$	3 342,1 \$
Amortissement cumulé						
Au 31 mars 2015	–	215,7	842,9	5,6	9,0	1 073,2
Amortissement	–	33,7	146,2	1,7	–	181,6
Cessions	–	(1,1)	(17,5)	(0,8)	(9,0)	(28,4)
Perte de valeur	–	6,4	17,7	1,6	–	25,7
Écart de conversion	–	1,6	2,4	–	–	4,0
Au 31 mars 2016	– \$	256,3 \$	991,7 \$	8,1 \$	– \$	1 256,1 \$
Valeur nette comptable au 31 mars 2016	68,2 \$	562,1 \$	1 446,3 \$	9,4 \$	– \$	2 086,0 \$

¹ Transferts des autres éléments d'actif aux immobilisations à la suite de l'acquisition des activités de *everyday cheese* de Lion-Dairy & Drinks Pty Ltd (l'acquisition EDC).

La valeur nette comptable des immobilisations en cours de construction totalise 190,6 millions de dollars au 31 mars 2017 (84,5 millions de dollars au 31 mars 2016) et celles-ci sont principalement constituées de machinerie et d'équipement.

Aucun actif n'était détenu en vue de la vente aux 31 mars 2017 et 2016.

NOTE 7 GOODWILL ET ACTIFS INCORPORELS

La Société présente ses activités selon trois secteurs géographiques. Le Secteur Canada comprend la Division Produits laitiers (Canada). Le Secteur USA comprend la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA). Finalement, le Secteur International comprend la Division Produits laitiers (Argentine), la Division Produits laitiers (Australie) et la Division Ingrédients laitiers. La Division Ingrédients laitiers comprend les ventes nationales et d'exportation d'ingrédients, ainsi que les ventes d'exportation de fromages des divisions nord-américaines.

	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017				
	Goodwill	Durée de vie indéterminée	Durée de vie déterminée		Total des actifs incorporels
		Marques de commerce	Relations avec les clients ¹	Logiciels ²	
Coût					
Au 31 mars 2016	2 194,1 \$	351,9 \$	255,8 \$	48,6 \$	656,3 \$
Ajouts	–	–	–	84,7	84,7
Écart de conversion	46,4	2,8	4,3	2,6	9,7
Au 31 mars 2017	2 240,5 \$	354,7 \$	260,1 \$	135,9 \$	750,7 \$
Amortissement cumulé					
Au 31 mars 2016	–	–	69,3	–	69,3
Amortissement	–	–	16,7	1,2	17,9
Écart de conversion	–	–	1,2	–	1,2
Au 31 mars 2017	– \$	– \$	87,2 \$	1,2 \$	88,4 \$
Valeur nette comptable au 31 mars 2017	2 240,5 \$	354,7 \$	172,9 \$	134,7 \$	662,3 \$

	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016				
	Goodwill	Durée de vie indéterminée	Durée de vie déterminée		Total des actifs incorporels
		Marques de commerce	Relations avec les clients ¹	Logiciels ²	
Coût					
Au 31 mars 2015	2 125,0 \$	317,9 \$	240,2 \$	– \$	558,1 \$
Acquisitions d'entreprises (note 16)	30,5	31,4	11,1	–	42,5
Ajouts	–	–	–	48,3	48,3
Écart de conversion	38,6	2,6	4,5	0,3	7,4
Au 31 mars 2016	2 194,1 \$	351,9 \$	255,8 \$	48,6 \$	656,3 \$
Amortissement cumulé					
Au 31 mars 2015	–	–	51,8	–	51,8
Amortissement	–	–	17,0	–	17,0
Écart de conversion	–	–	0,5	–	0,5
Au 31 mars 2016	– \$	– \$	69,3 \$	– \$	69,3 \$
Valeur nette comptable au 31 mars 2016	2 194,1 \$	351,9 \$	186,5 \$	48,6 \$	587,0 \$

¹ Les relations avec les clients sont amorties de façon linéaire sur une période de 15 ans.

² Aucun ajout n'a été généré à l'interne.

TESTS DE DÉPRÉCIATION DES UNITÉS GÉNÉRATRICES DE TRÉSORERIE

Goodwill

Afin de déterminer si le goodwill s'est déprécié, la Société doit estimer le montant recouvrable des UGT ou groupes d'UGT auxquels le goodwill est affecté. La direction considère les secteurs qui suivent comme étant des UGT ou groupes d'UGT étant donné qu'ils représentent les plus bas niveaux pour lesquels le goodwill fait l'objet d'un suivi à des fins de gestion interne.

NOTE 7 GOODWILL ET ACTIFS INCORPORELS (SUITE)

Le goodwill a été affecté à chaque UGT ou groupe d'UGT de la façon suivante :

Affectation du goodwill	31 mars 2017	31 mars 2016
Canada	323,2 \$	323,2 \$
USA		
Division Fromages (USA)	1 038,1	1 015,7
Division Aliments laitiers (USA)	613,6	594,9
International		
Division Produits laitiers (Australie)	224,9	221,9
Division Produits laitiers (Argentine)	10,2	9,6
Division Ingrédients laitiers	30,5	28,8
	2 240,5 \$	2 194,1 \$

Les montants recouvrables de la Division Produits laitiers (Canada), de la Division Fromages (USA), de la Division Aliments laitiers (USA) et de la Division Ingrédients laitiers ont été estimés en utilisant un modèle d'évaluation basé sur un multiple des bénéfices (juste valeur moins les coûts de sortie). Les hypothèses clés utilisées dans ces modèles se composent principalement d'un multiple des bénéfices pour les comparables de l'industrie appliqué aux résultats de chaque UGT ou groupe d'UGT testé.

Les montants recouvrables de la Division Produits laitiers (Australie) et de la Division Produits laitiers (Argentine) ont été estimés en utilisant le modèle des flux de trésorerie actualisés (valeur d'utilité) en fonction des hypothèses clés suivantes :

- **Flux de trésorerie** : Les prévisions de flux de trésorerie pour une UGT donnée sont basées sur les bénéfices avant intérêts, impôts sur les bénéfices et amortissement et sont ajustées en fonction d'un taux de croissance final et des taux d'imposition prévus. La prévision des flux de trésorerie n'excède pas un horizon de cinq années, avec une valeur finale calculée comme étant perpétuelle dans la dernière année.
- **Taux de croissance final** : La direction utilise un taux de croissance final pour ajuster ses prévisions des flux de trésorerie selon les hausses attendues de l'inflation et les revenus pour l'UGT.
- **Taux d'actualisation** : Les flux de trésorerie sont actualisés en utilisant des taux d'actualisation avant impôts.

La Société a procédé à son test de dépréciation annuel et, dans tous les cas, les montants recouvrables excédaient leur valeur comptable respective incluant le goodwill.

Marques de commerce

Les marques de commerce sont incluses dans les UGT ou groupes d'UGT de la façon suivante :

Affectation des marques de commerce	31 mars 2017	31 mars 2016
Neilson – Division Produits laitiers (Canada)	223,2 \$	223,2 \$
Autres	131,5	128,7
	354,7 \$	351,9 \$

Aux fins des tests de dépréciation des marques de commerce, les montants recouvrables des UGT ou groupes d'UGT auxquels elles appartiennent ont été estimés en utilisant des flux de trésorerie actualisés (valeur d'utilité) en fonction des hypothèses clés suivantes :

- **Flux de trésorerie** : Les prévisions de flux de trésorerie pour une marque de commerce donnée sont basées sur les bénéfices avant intérêts, impôts sur les bénéfices et amortissement et sont ajustées en fonction d'un taux de croissance final et des taux d'imposition prévus. La prévision des flux de trésorerie n'excède pas un horizon de cinq années, avec une valeur finale calculée comme étant perpétuelle dans la dernière année.
- **Taux de croissance final** : La direction utilise un taux de croissance final pour ajuster ses prévisions des flux de trésorerie selon les hausses attendues de l'inflation et des revenus des produits exploités sous une marque de commerce.
- **Taux d'actualisation** : Les flux de trésorerie sont actualisés en utilisant des taux d'actualisation avant impôts.

La Société a procédé à un test de dépréciation sur ses marques de commerce en utilisant la valeur d'utilité (les flux de trésorerie actualisés) pour établir les montants recouvrables. Les montants recouvrables pour chaque marque de commerce et autres actifs incorporels non sujets à l'amortissement ont ensuite été comparés à leurs valeurs comptables. Dans tous les cas, les montants recouvrables excédaient les valeurs comptables et, par conséquent, aucune perte de valeur n'avait été constatée. Pour les actifs incorporels amortissables et ayant une durée de vie déterminée, il n'existait aucun indicateur de dépréciation pour l'exercice 2017.

NOTE 8 AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	31 mars 2017	31 mars 2016
Impôts à recevoir	4,4 \$	6,9 \$
Coentreprises	50,8	48,8
Autres	44,5	50,8
	99,7 \$	106,5 \$

La Société possède des participations respectives de 50 % et de 49 % dans deux coentreprises en Australie. Dans le cas des deux coentreprises, l'accord contractuel exige le consentement unanime de toutes les parties pour diriger les activités importantes des coentreprises. La fin d'exercice de ces coentreprises est le 30 juin et elles sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La Société a comptabilisé en résultat net un montant de 11,4 millions de dollars, représentant sa quote-part des bénéfices des coentreprises pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 (6,7 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2016). Les dividendes reçus des coentreprises se sont élevés à 10,3 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 (2,4 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2016).

NOTE 9 EMPRUNTS BANCAIRES

La Société dispose de facilités de crédit bancaire lui permettant d'obtenir des emprunts bancaires non garantis comme suit :

Facilités de crédit	Échéance	Disponible pour utilisation		Montant utilisé	
		Équivalent en devise canadienne	Devise de base	31 mars 2017	31 mars 2016
Amérique du Nord – USA	Décembre 2021 ¹	266,4	200,0 USD	– \$	– \$
Amérique du Nord – Canada	Décembre 2021 ¹	399,5	300,0 USD	–	–
Argentine	Annuelle ²	135,8	102,0 USD	46,2	50,0
Argentine	Annuelle ³	100,5	1 160,0 ARS	23,9	13,7
Australie	Annuelle ⁴	25,4	25,0 AUD	–	84,6
Australie	Annuelle ⁵	99,9	75,0 USD	23,7	29,9
		1 027,5		93,8 \$	178,2 \$

¹ Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel des prêteurs majoré jusqu'à un maximum de 1 % ou le taux LIBOR ou le taux des acceptations bancaires majoré de 0,85 % jusqu'à un maximum de 2 %, selon les notations de crédit de la Société.

² Porte mensuellement intérêt au taux local et peut être utilisée en dollars américains.

³ Porte mensuellement intérêt au taux local et peut être utilisée en pesos argentins.

⁴ Porte mensuellement intérêt au taux des acceptations bancaires australiennes majoré de 0,85 %.

⁵ Porte mensuellement intérêt au taux LIBOR ou au taux des acceptations bancaires australiennes majoré de 0,75 % et peut être utilisée en dollars australiens ou américains.

NOTE 10 DETTE À LONG TERME

	31 mars 2017	31 mars 2016
Facilités d'emprunt bancaire à terme non garanties		
Obtenue en octobre 2013 et échéant en décembre 2019 (500 millions de dollars) ¹	– \$	212,5 \$
Obtenue en décembre 2012 et échéant en décembre 2019 (850 millions de dollars) ²	600,0	600,0
Obtenue en mai 2015 et échéant en mai 2018 (140 millions de dollars AUD) ³	–	120,7
Billets de premier rang non garantis⁴		
5,82 %, émis en juin 2009 et échéant en juin 2016	–	220,0
2,65 %, émis en novembre 2014 et échéant en novembre 2019 (série 1)	300,0	300,0
2,20 %, émis en juin 2016 et échéant en juin 2021 (série 2)	300,0	–
2,83 %, émis en novembre 2016 et échéant en novembre 2023 (série 3)	300,0	–
	1 500,0 \$	1 453,2 \$
Tranche échéant à moins d'un an	–	244,9
	1 500,0 \$	1 208,3 \$
Les remboursements de capital se répartissent comme suit :		
Moins de 1 an	– \$	244,9 \$
De 1 à 2 ans	–	24,9
De 2 à 3 ans	900,0	70,9
De 3 à 4 ans	–	1 112,5
De 4 à 5 ans	300,0	–
Plus de 5 ans	300,0	–
	1 500,0 \$	1 453,2 \$

¹ Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel des prêteurs majoré jusqu'à un maximum de 1 % ou le taux des acceptations bancaires majoré de 0,85 % jusqu'à un maximum de 2 %, selon les notations de crédit de la Société.

² Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel des prêteurs majoré jusqu'à un maximum de 1 % ou le taux LIBOR ou le taux des acceptations bancaires majoré de 0,85 % jusqu'à un maximum de 2 %, selon les notations de crédit de la Société, et les montants peuvent être prélevés en dollars canadiens ou en dollars américains. Avec prise d'effet le 4 février 2013, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt afin de fixer son taux, lequel a pris fin le 30 décembre 2016. Au 31 mars 2016, le taux d'intérêt sur une tranche de 562,5 millions de dollars de la facilité était fixé à 1,58 %, majoré d'un écart applicable. Au 31 mars 2017, un montant de 452,9 millions de dollars USD avait été prélevé et le risque de taux de change était contrebalancé par un swap de devises.

³ Porte mensuellement intérêt au taux des acceptations bancaires australiennes majoré de 0,85 %.

⁴ Les paiements d'intérêts sont semestriels.

Le 6 décembre 2016, la Société a renouvelé son programme de billets à moyen terme et a déposé un prospectus préalable de base simplifié permettant un placement de billets de premier rang non assortis d'une sûreté auprès du public sur une période de 25 mois.

Le 21 novembre 2016, la Société a émis des billets à moyen terme de série 3 dans le cadre de son programme de billets à moyen terme pour un montant de 300,0 millions de dollars, portant intérêt à un taux annuel de 2,83 % et échéant le 21 novembre 2023. Les intérêts sont payables en versements semestriels égaux.

Le 23 juin 2016, la Société a émis des billets à moyen terme de série 2 dans le cadre de son programme de billets à moyen terme pour un montant de 300,0 millions de dollars, portant intérêt à un taux annuel de 2,20 % et échéant le 23 juin 2021. Les intérêts sont payables en versements semestriels égaux.

NOTE 11 AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	31 mars 2017	31 mars 2016
Avantages du personnel (note 17)	38,8 \$	31,2 \$
Passifs financiers dérivés (note 20)	4,5	–
Passifs au titre des unités d'actions liées à la performance et avantages sociaux connexes	21,3	20,2
Autres	4,3	10,4
	68,9 \$	61,8 \$

NOTE 12 CAPITAL-ACTIONS

AUTORISÉ

Le capital-actions autorisé de la Société est constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires et privilégiées. Les actions ordinaires sont des actions avec droit de vote et droit de participation. Les actions privilégiées peuvent être émises en une ou plusieurs séries, les modalités et les privilèges de chaque série devant être établis au moment de leur émission.

	31 mars 2017	31 mars 2016
ÉMIS		
386 234 311 actions ordinaires (392 520 687 actions ordinaires en 2016)	871,1 \$	821,0 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2017, 2 898 704 actions ordinaires (2 995 638 en 2016) ont été émises pour un montant de 57,6 millions de dollars (49,9 millions de dollars en 2016) en vertu du régime d'options d'achat d'actions. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017, le montant transféré de la réserve du régime d'options d'achat d'actions s'élève à 12,7 millions de dollars (10,8 millions de dollars en 2016).

Dans le cadre du programme de rachat dans le cours normal des activités, commencé le 17 novembre 2015 et arrivé à échéance le 16 novembre 2016, la Société était autorisée à racheter, à des fins d'annulation, un maximum de 19 547 976 actions ordinaires. Dans le cadre du programme de rachat dans le cours normal des activités, tel qu'amendé, commencé le 17 novembre 2016 et venant à échéance le 16 novembre 2017, la Société est autorisée à racheter, à des fins d'annulation, un maximum de 12 000 000 d'actions ordinaires. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2017, la Société a racheté 9 185 080 actions ordinaires, à des prix variant entre 35,74 \$ et 48,71 \$ l'action, dans le cadre des programmes de rachat dans le cours normal des activités. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable des actions, d'un montant de 383,9 millions de dollars, a été imputé aux bénéfices non distribués.

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

La Société a mis sur pied un régime d'options d'achat d'actions réglées en instruments de capitaux propres visant l'achat d'actions ordinaires par des employés clés et des dirigeants de la Société. Le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises en vertu du régime au 31 mars 2017 ne peut dépasser 26 386 679 actions. Au 31 mars 2017, 8 536 665 actions ordinaires peuvent être émises en vertu de ce régime en plus des 17 850 014 actions ordinaires sous-jacentes aux options en circulation. Les options peuvent être exercées à un prix qui ne peut être inférieur à la moyenne pondérée du cours des actions pour les cinq jours précédant immédiatement la date d'octroi. Les droits sur ces options sont acquis à raison de 20 % par année et celles-ci expirent dix ans après la date de leur octroi.

NOTE 12 CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Les options émises et en circulation à la fin de l'exercice sont les suivantes :

Période d'octroi	Prix d'exercice	31 mars 2017		31 mars 2016	
		Nombre d'options	Nombre d'options exerçables	Nombre d'options	Nombre d'options exerçables
2008	11,55 \$	3 668	3 668	435 208	435 208
2009	13,91 \$	423 697	423 697	668 138	668 138
2010	10,70 \$	800 662	800 662	1 012 588	1 012 588
2011	14,66 \$	939 584	939 584	1 157 511	1 157 511
2012	21,61 \$	942 295	942 295	1 332 346	927 154
2013	21,48 \$	1 981 526	1 364 064	2 560 580	1 265 506
2014	25,55 \$	2 521 165	1 237 025	3 012 835	993 423
2015	27,74 \$	3 149 368	1 016 224	3 567 457	597 373
2016	35,08 \$	2 981 402	526 006	3 157 161	–
2017	41,40 \$	4 106 647	–	–	–
		17 850 014	7 253 225	16 903 824	7 056 901

Le nombre d'options en circulation a varié de la façon suivante :

	2017		2016	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	16 903 824	24,41 \$	17 081 469	21,09 \$
Options octroyées	4 218 934	41,40 \$	3 280 395	35,08 \$
Options levées	(2 898 704)	19,87 \$	(2 995 638)	16,66 \$
Options annulées	(374 040)	32,30 \$	(462 402)	27,75 \$
Solde à la fin de l'exercice	17 850 014	29,00 \$	16 903 824	24,41 \$

Le prix d'exercice des options octroyées durant l'exercice 2017 est de 41,40 \$, ce qui correspond à la moyenne pondérée du cours des actions sur le marché pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'octroi (35,08 \$ pour l'exercice 2016).

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées durant l'exercice 2017 a été estimée à 6,94 \$ par option (6,02 \$ pour l'exercice 2016) au moyen du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

	31 mars 2017	31 mars 2016
Moyenne pondérée :		
Taux d'intérêt sans risque	0,81 %	0,80 %
Durée de vie prévue des options	5,4 ans	5,3 ans
Volatilité ¹	20,01 %	21,19 %
Taux de dividendes	1,34 %	1,53 %

¹ La volatilité prévue est fondée sur la volatilité historique du prix des actions sur une période semblable à la durée de vie des options.

Une charge de rémunération de 22,0 millions de dollars (18,7 millions de dollars, déduction faite des impôts sur les bénéfices) relative aux options d'achat d'actions a été comptabilisée à l'état des résultats pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 et un montant de 17,7 millions de dollars (15,1 millions de dollars, déduction faite des impôts sur les bénéfices) a été comptabilisé pour l'exercice terminé le 31 mars 2016.

Des options visant l'achat de 3 908 023 actions ordinaires à un prix de 46,29 \$ l'action ont été octroyées le 1^{er} avril 2017.

NOTE 12 CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS DIFFÉRÉES À L'INTENTION DES ADMINISTRATEURS

Conformément au régime d'UAD, tous les administrateurs admissibles de la Société se font annuellement attribuer un nombre fixe d'UAD, qui sont octroyées sur une base trimestrielle. De plus, les administrateurs admissibles reçoivent une rémunération trimestrielle soit en trésorerie, soit en UAD, au choix de chaque administrateur. Si un administrateur choisit de recevoir des UAD, le nombre d'UAD varie, car il est établi selon la valeur de marché des actions ordinaires de la Société. Lorsqu'il cesse d'être administrateur de la Société, un paiement en trésorerie égal à la valeur de marché des UAD accumulées est versé. Le passif lié à ces unités est ajusté en multipliant le nombre d'unités en circulation par la valeur de marché des actions ordinaires à la fin de l'exercice de la Société. La Société inclut le coût du régime d'UAD dans les coûts d'exploitation excluant l'amortissement, les coûts d'acquisition et de restructuration.

	2017		2016	
	Unités	Passif	Unités	Passif
Solde au début de l'exercice	374 956	16,3 \$	418 757	15,2 \$
Octroi annuel	34 425	1,5	34 780	1,2
Rémunération du conseil	19 289	0,9	19 922	0,6
Paiement aux administrateurs	(60 752)	(2,6)	(98 503)	(3,2)
Variation en raison de la variation du prix des actions	–	1,5	–	2,5
Solde à la fin de l'exercice	367 918	17,6 \$	374 956	16,3 \$

La Société conclut des contrats à terme de gré à gré sur actions dans le but d'atténuer les coûts de rémunération associés à son régime d'UAD. Au 31 mars 2017, la Société détenait des contrats à terme de gré à gré sur 320 000 actions ordinaires de Saputo inc. (320 000 au 31 mars 2016) d'une valeur nominale de 14,6 millions de dollars (11,7 millions de dollars au 31 mars 2016). La charge de rémunération nette liée au régime d'UAD s'est établie à 2,8 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 (2,9 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2016), compte tenu de l'incidence des contrats à terme de gré à gré sur actions.

RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS LIÉES À LA PERFORMANCE

La Société offre à ses cadres dirigeants un régime d'unités d'actions liées à la performance (UAP) qui, tout comme d'autres régimes présentés dans le présent rapport, fait partie de la rémunération liée à la performance à long terme. Le régime d'UAP est non dilutif et il est réglé en trésorerie uniquement. En vertu de ce régime, chaque cycle de performance correspond à trois exercices de la Société. Au moment de l'attribution d'une UAP, la Société détermine les critères de performance qui doivent être respectés. Après la fin d'un cycle de performance de trois ans, les droits relatifs aux UAP pour lesquelles les critères ont été respectés deviennent acquis et la valeur des unités payées correspond au cours des actions ordinaires à ce moment-là multiplié par le nombre d'UAP pour lesquelles les critères de performance ont été respectés. Le montant susceptible d'être payé aux employés admissibles est comptabilisé comme un passif et il est revu à chaque période de présentation de l'information financière. La charge est comprise dans les avantages du personnel et inscrite dans les coûts d'exploitation excluant l'amortissement, les coûts d'acquisition et de restructuration.

	2017		2016	
	Unités	Passif	Unités	Passif
Solde au début de l'exercice	705 721	23,4 \$	560 996	14,9 \$
Octroi annuel	255 975	6,9	280 930	6,9
Unités annulées	(15 738)	(0,6)	(16 734)	(0,5)
Paiement	(131 387)	(5,2)	(119 471)	(3,8)
Variation en raison de la variation du prix des actions	–	6,8	–	5,9
Solde à la fin de l'exercice	814 571	31,3 \$	705 721	23,4 \$

Le 1^{er} avril 2017, 263 637 UAP ont été attribuées au prix de 46,29 \$ l'unité (41,40 \$ en 2016).

La Société conclut des contrats à terme de gré à gré sur actions dans le but d'atténuer les coûts de rémunération associés à son régime d'UAP. Au 31 mars 2017, la Société détenait des contrats à terme de gré à gré sur 700 000 actions ordinaires de Saputo inc. (700 000 au 31 mars 2016) d'une valeur nominale de 27,1 millions de dollars (25,4 millions de dollars au 31 mars 2016). La charge de rémunération nette liée aux UAP s'est établie à 10,0 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 (6,6 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2016), compte tenu de l'incidence des contrats à terme de gré à gré sur actions.

NOTE 13 AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

	2017	2016
Charges financières	8,0 \$	27,5 \$
Revenus financiers	(3,0)	(5,4)
	5,0 \$	22,1 \$

NOTE 14 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts sur les bénéfices se détaille comme suit :

	2017	2016
Charge d'impôts exigibles	264,9 \$	227,2 \$
Charge d'impôts différés	44,3	42,3
Charge d'impôts sur les bénéfices	309,2 \$	269,5 \$

RAPPROCHEMENT DU TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

Le taux d'imposition effectif de la Société était de 29,7 % en 2017 (30,9 % en 2016). La charge d'impôts sur les bénéfices de la Société diffère de celle obtenue par l'application des taux canadiens prévus par la loi en raison des éléments suivants :

	2017	2016
Bénéfice avant impôts	1 040,3 \$	870,9 \$
Charge d'impôts calculée au taux canadien prévu par la loi de 26,6 % (26,3 % en 2016)	276,2	229,3
Ajustements attribuables aux éléments suivants :		
Incidence des taux d'imposition de filiales étrangères et autres déductions	66,4	63,2
Modifications des lois fiscales et des taux d'imposition	–	(2,1)
Économie découlant de placements dans les filiales	(14,3)	(14,3)
Déduction de fabrication et transformation	(13,4)	(14,1)
Rémunération à base d'actions	3,6	2,9
Comptabilisation d'actifs d'impôts différés non comptabilisés antérieurement	(8,3)	–
Pertes fiscales de l'exercice considéré qui n'ont pas été comptabilisées	–	3,5
Ajustements au titre d'exercices antérieurs	(2,2)	(3,7)
Autres	1,2	4,8
Charge d'impôts sur les bénéfices	309,2 \$	269,5 \$

Au cours de l'exercice, par suite de la hausse du taux d'imposition des sociétés canadiennes, le taux d'imposition prévu par la loi a augmenté d'environ 0,3 %.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES COMPTABILISÉS DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les impôts sur les bénéfices comptabilisés dans les autres éléments du résultat global en 2017 et en 2016 se détaillent comme suit :

	2017	2016
Économie (charge) d'impôts différés sur pertes (gains) actuariel(le)s au titre des obligations liées aux avantages du personnel	1,4 \$	(2,3) \$
Économie (charge) d'impôts différés sur pertes (gains) sur les couvertures de flux de trésorerie	0,6	(1,5)
Total des impôts sur les bénéfices comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	2,0 \$	(3,8) \$

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES COMPTABILISÉS DANS LES CAPITAUX PROPRES

Les impôts sur les bénéfices comptabilisés dans les capitaux propres en 2017 et en 2016 se détaillent comme suit :

	2017	2016
Économie d'impôts excédentaire découlant de l'excédent du montant déductible sur le coût de rémunération à base d'actions comptabilisé en résultat net	6,5 \$	5,6 \$
Total des impôts sur les bénéfices comptabilisés dans les capitaux propres	6,5 \$	5,6 \$

NOTE 14 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (SUITE)

IMPÔTS À RECEVOIR ET IMPÔT À PAYER

	2017	2016
Impôts à recevoir	15,0 \$	4,7 \$
Impôts à payer	(91,3)	(37,1)
Impôts à payer (montant net)	(76,3) \$	(32,4) \$

IMPÔTS DIFFÉRÉS

	2017	2016
Actifs d'impôts différés	48,1 \$	22,9 \$
Passifs d'impôts différés	(511,4)	(475,6)
Passifs d'impôts différés (montant net)	(463,3) \$	(452,7) \$

ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

Le mouvement des actifs et passifs d'impôts différés est présenté ci-dessous :

	Actifs d'impôts différés				Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 Passifs d'impôts différés			
	Créditeurs et charges à payer	Pertes fiscales	Actif net au titre des régimes de retraite	Total	Stocks	Immobilisations	Autres	Total
	Solde au début de l'exercice	50,4 \$	7,2 \$	7,4 \$	65,0 \$	11,8 \$	327,0 \$	178,9 \$
Charge/économie inscrite en bénéfice net	5,7	8,8	1,0	15,5	3,7	12,0	44,1	59,8
Charge/économie inscrite aux autres éléments du résultat global	-	-	1,4	1,4	-	-	(0,6)	(0,6)
Actifs d'impôts différés comptabilisés dans les capitaux propres	-	-	-	-	(7,4)	(22,1)	(10,7)	(40,2)
Écart de change et autres	0,7	(0,6)	0,1	0,2	0,4	6,8	1,5	8,7
Solde à la fin de l'exercice	56,8 \$	15,4 \$	9,9 \$	82,1 \$	8,5 \$	323,7 \$	213,2 \$	545,4 \$

	Actifs d'impôts différés				Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 Passifs d'impôts différés			
	Créditeurs et charges à payer	Pertes fiscales	Actif net au titre des régimes de retraite	Total	Stocks	Immobilisations	Autres	Total
	Solde au début de l'exercice	43,6 \$	- \$	12,0 \$	55,6 \$	17,6 \$	300,6 \$	125,0 \$
Charge/économie inscrite en bénéfice net	8,3	7,9	(2,3)	13,9	(5,9)	17,3	44,8	56,2
Charge/économie inscrite aux autres éléments du résultat global ou aux capitaux propres	-	-	(2,3)	(2,3)	-	-	1,5	1,5
Acquisitions	1,2	1,6	-	2,8	-	3,3	4,7	8,0
Écart de change et autres	(2,7)	(2,3)	-	(5,0)	0,1	5,8	2,9	8,8
Solde à la fin de l'exercice	50,4 \$	7,2 \$	7,4 \$	65,0 \$	11,8 \$	327,0 \$	178,9 \$	517,7 \$

NOTE 15 BÉNÉFICE PAR ACTION

	2017	2016
Bénéfice net	731,1 \$	601,4 \$
Participation ne donnant pas le contrôle	3,3	0,3
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Saputo inc.	727,8 \$	601,1 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	390 972 159	392 579 171
Options dilutives	5 053 793	5 192 621
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	396 025 952	397 771 792
Bénéfice de base par action	1,86 \$	1,53 \$
Bénéfice dilué par action	1,84 \$	1,51 \$

Lors du calcul du bénéfice dilué par action pour l'exercice terminé le 31 mars 2017, aucune option n'a été exclue du calcul parce que son prix d'exercice était supérieur à la valeur de marché moyenne pour l'exercice (3 157 161 options pour l'exercice terminé le 31 mars 2016).

Les actions rachetées dans le cadre des programmes de rachat dans le cours normal des activités ont été exclues du calcul du résultat par action à compter de la date de rachat.

NOTE 16 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

WOOLWICH DAIRY

Le 5 octobre 2015, la Société a fait l'acquisition d'une participation de 100 %, sur une base libre d'endettement, dans les compagnies formant Woolwich Dairy (Woolwich). Woolwich génère des revenus annuels d'environ 70,0 millions de dollars et compte environ 190 employés.

Woolwich produit, distribue, met en marché et vend des fromages de chèvre au Canada et aux États-Unis. Les activités de Woolwich étaient composées de trois installations de fabrication (au Québec et en Ontario, au Canada; et au Wisconsin, aux États-Unis), ainsi que d'un centre de distribution (en Ontario, au Canada). Woolwich est un chef de file dans la fabrication de fromages de chèvre sous ses propres marques de commerce et sous les marques de commerce de clients en Amérique du Nord. Ses marques de commerce incluent *Woolwich Dairy*, *Chevrai* et *Wholesome Goat*.

La transaction a permis à la Société d'accroître sa présence dans la catégorie des fromages de spécialité en Amérique du Nord.

Le prix d'achat a été attribué aux actifs identifiables acquis et aux passifs repris d'après les justes valeurs présentées ci-après.

		2016
		Woolwich Dairy
Actifs acquis	Trésorerie	0,8 \$
	Débiteurs	6,0
	Stocks	16,7
	Frais payés d'avance et autres éléments d'actif	0,2
	Immobilisations	25,0
	Goodwill	30,5
	Actifs incorporels	17,4
	Impôts différés	1,0
Passifs repris	Emprunts bancaires	(0,1)
	Créditeurs et charges à payer	(7,7)
	Impôts différés	(7,3)
Actifs nets acquis et contrepartie totale payée		82,5 \$

Le goodwill comptabilisé reflète la valeur attribuée aux synergies prévues dans l'avenir et au regroupement de la main-d'œuvre au sein des UGT Division Produits laitiers (Canada) et Division Fromages (USA).

NOTE 16 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES (SUITE)

ACTIVITÉS DE EVERYDAY CHEESE DE LION-DAIRY & DRINKS PTY LTD

Le 25 mai 2015, Warrnambool Cheese and Butter Factory Company Holdings Limited (WCB) (Division Produits laitiers (Australie)), a complété l'acquisition EDC, située à Victoria, en Australie. L'acquisition EDC génère des ventes annuelles d'environ 156,0 millions de dollars et compte environ 170 employés.

Les opérations de l'acquisition EDC incluent le coupage et l'emballage, la distribution, les ventes et le marketing ainsi que la propriété intellectuelle associée aux marques *COON*, *Cracker Barrel* (marque de commerce utilisée sous licence), *Mil Le!* et *Fred Walker*.

La transaction a permis à WCB d'accroître sa présence en Australie dans le segment des produits à la consommation de fromage de tous les jours en acquérant une position importante dans ce segment.

Le prix d'achat a été attribué aux actifs identifiables acquis et aux passifs repris d'après les justes valeurs présentées ci-après.

		2016
		Activités de <i>everyday cheese</i> de Lion-Dairy & Drinks Pty Ltd
Actifs acquis	Stocks	92,4 \$
	Débiteurs	9,2
	Immobilisations	8,3
	Actifs incorporels	25,1
	Impôts différés	1,1
Passifs repris	Créditeurs et charges à payer	(3,7)
Actifs nets acquis et contrepartie totale payée		132,4 \$

Le goodwill comptabilisé reflète la valeur attribuée aux synergies prévues dans l'avenir et au regroupement de la main-d'œuvre au sein du Secteur International.

NOTE 17 RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Société offre divers régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, comme des régimes de retraite à cotisations déterminées et à prestations déterminées et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sont classés comme des régimes à cotisations déterminées ou des régimes à prestations déterminées.

RÉGIMES À COTISATIONS DÉTERMINÉES

La Société offre des régimes de retraite à cotisations déterminées auxquels elle participe et auxquels adhèrent 98 % de ses employés actifs. La charge nette de retraite liée à ces types de régimes est généralement égale aux cotisations effectuées par l'employeur et constitue une charge pour l'exercice au cours duquel elle est exigible. Pour l'exercice 2017, la charge au titre des cotisations déterminées pour la Société s'est élevée à 45,7 millions de dollars, comparativement à 42,2 millions de dollars pour l'exercice 2016. En 2018, la Société prévoit verser environ 47,1 millions de dollars à ses régimes à cotisations déterminées.

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

La Société offre des régimes de retraite à prestations déterminées auxquels elle participe et auxquels adhèrent le restant de ses employés actifs. En vertu des dispositions des régimes de retraite à prestations déterminées, les prestations sont fondées sur le nombre d'années de service et les prestations de retraite correspondent à 2 % du salaire admissible moyen des dernières années de service multiplié par le nombre d'années de service.

Les régimes de retraite enregistrés sont assujettis aux exigences de financement prévues par la loi applicables dans la province ou l'État où ils sont enregistrés. Des évaluations actuarielles sont requises sur une base annuelle ou triennale, selon le territoire, et les cotisations de l'employeur doivent inclure des paiements pour l'amortissement de tout déficit, sur une période allant de 5 à 15 ans. Les congés de cotisation sont autorisés, sous réserve de certaines limites. Les autres régimes de retraite non enregistrés et les avantages sociaux autres que les prestations de retraite ne sont assujettis à aucune exigence de financement minimal.

NOTE 17 RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

Le coût des prestations de retraite gagnées par les employés est déterminé selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des années de service et en fonction du taux d'actualisation fondé sur le rendement d'obligations de sociétés de haute qualité ainsi que selon des hypothèses retenues par la direction relativement, entre autres, aux taux de croissance de la rémunération et à l'âge de retraite des employés. Toutes ces estimations et évaluations sont préparées avec l'aide de conseillers externes. Les actifs et passifs des régimes ont été évalués au 31 mars avec l'aide des actuaires externes de la Société. La Société offre également d'autres avantages sociaux comme l'assurance-maladie, l'assurance-vie et les soins dentaires à ses employés admissibles et retraités. En 2018, la Société prévoit verser environ 4,9 millions de dollars à ses régimes à prestations déterminées. Le passif net de la Société au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi comprend ce qui suit :

	31 mars 2017	31 mars 2016
Valeur actualisée des obligations financées	70,4 \$	62,6 \$
Juste valeur des actifs	64,9	57,1
Valeur actualisée des obligations nettes pour les régimes capitalisés	5,5	5,5
Valeur actualisée des obligations non financées	32,4	25,0
Valeur actualisée des obligations nettes	37,9	30,5
Plafonnement de l'actif	0,9	0,7
Coût des prestations de retraite/avantages constitués aux 31 mars	38,8	31,2
Montant des avantages sociaux dans le bilan comme passif net	38,8 \$	31,2 \$

Les variations de la valeur actualisée des obligations au titre des régimes de retraite à prestations déterminées sont les suivantes :

	31 mars 2017	31 mars 2016
Obligations au titre des régimes à prestations déterminées, au début de l'exercice	87,6 \$	99,6 \$
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	5,8	6,2
Coûts financiers	3,6	3,4
Écarts actuariels entre résultats et prévisions	0,6	(0,1)
Écarts actuariels découlant des changements dans les hypothèses économiques	5,1	(11,3)
Écarts actuariels découlant des changements dans les hypothèses démographiques	2,1	–
Incidences de la liquidation ¹	–	(8,2)
Écarts de change	0,3	0,5
Prestations payées	(2,3)	(2,5)
Obligations au titre des régimes à prestations déterminées, à la fin de l'exercice	102,8 \$	87,6 \$

Les variations de la juste valeur des actifs du régime sont les suivantes :

	31 mars 2017	31 mars 2016
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	57,1 \$	63,5 \$
Produits d'intérêts sur l'actif des régimes	2,4	2,1
Rendement de l'actif des régimes, excluant les produits d'intérêts	3,6	(3,4)
Coûts d'administration	(0,3)	(0,4)
Cotisations de l'employeur	4,4	4,8
Incidences de la liquidation ¹	–	(7,4)
Écarts de change	–	0,4
Prestations payées	(2,3)	(2,5)
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	64,9 \$	57,1 \$

¹ Des rentes ont été achetées afin de libérer les régimes de leurs obligations en lien avec les retraités.

NOTE 17 RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

Pour l'exercice 2017, le rendement réel de l'actif du régime est un gain de 5,6 millions de dollars, comparativement à une perte de 1,7 million de dollars pour l'exercice 2016.

La juste valeur de l'actif des régimes, qui n'inclut pas d'actif de la Société, se compose comme suit :

	31 mars 2017	31 mars 2016
Obligations	50 %	55 %
Instruments de capitaux propres	43 %	40 %
Trésorerie et placements à court terme	7 %	5 %
	100 %	100 %

Les charges constatées ci-dessous sont incluses dans les « coûts d'exploitation, excluant l'amortissement, les coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts », sous les avantages du personnel (se reporter à la note 5) et sont présentées en détail ci-dessous.

	31 mars 2017	31 mars 2016
Coût des services rendus au cours de l'exercice pour l'employeur	5,8 \$	6,2 \$
Incidence de la liquidation	–	(0,8)
Coûts d'administration	0,3	0,4
Coûts financiers	3,6	3,3
Produits d'intérêts sur l'actif des régimes	(2,4)	(2,1)
Charge au titre des régimes à prestations déterminées	7,3 \$	7,0 \$

La Société comptabilise les écarts actuariels (gains et pertes) dans la période au cours de laquelle ils surviennent, pour la totalité de ses régimes à prestations déterminées. Ces gains et pertes actuariels sont constatés dans les autres éléments du résultat global et présentés ci-dessous.

	31 mars 2017	31 mars 2016
Gains nets (pertes nettes) au cours de l'exercice	(4,3) \$	7,9 \$
Incidence du plafonnement de l'actif	(0,2)	0,9
Montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	(4,5) \$	8,8 \$

NOTE 17 RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

Les hypothèses pondérées moyennes utilisées dans le calcul des obligations au titre des prestations constituées à la date du bilan sont les suivantes :

	31 mars 2017	31 mars 2016
Taux d'actualisation	3,77 %	4,10 %
Durée de l'obligation	18,58	18,40
Augmentations salariales futures	3,00 %	3,00 %
Table de mortalité	Table de mortalité des retraités canadiens du secteur privé pour 2014, avec projection générationnelle à l'aide de l'échelle CPM-B	Table de mortalité des retraités canadiens du secteur privé pour 2014, avec projection générationnelle à l'aide de l'échelle CPM-B

Une augmentation et une diminution de 1 % du taux d'actualisation auraient une incidence de 14,8 millions de dollars et de 18,8 millions de dollars, respectivement. De plus, une augmentation ou une diminution de 1 % des hypothèses relatives aux salaires futurs aurait une incidence d'environ 4,5 millions de dollars sur l'obligation, et l'incidence d'une hausse de 10 % de l'espérance de vie serait d'environ 1,8 million de dollars.

Les hypothèses pondérées moyennes utilisées dans le calcul du coût périodique net des régimes de retraite pour l'exercice sont énoncées ci-après :

	31 mars 2017	31 mars 2016
Taux d'actualisation	4,10 %	3,44 %
Augmentations salariales futures	3,00 %	3,00 %
Table de mortalité	Table de mortalité des retraités canadiens du secteur privé pour 2014, avec projection générationnelle à l'aide de l'échelle CPM-B	Table de mortalité des retraités canadiens du secteur privé pour 2014, avec projection générationnelle à l'aide de l'échelle CPM-B

Un taux d'augmentation annuel de 3,0 % (3,5 % en 2016) à 7,0 % a été utilisé pour l'évaluation des coûts des avantages sociaux comme l'assurance-maladie, l'assurance-vie et les soins dentaires pour les exercices 2017 et 2016.

Le taux tendanciel du coût des soins médicaux a une incidence sur les montants constatés dans les résultats. Une variation d'un point de pourcentage du taux tendanciel du coût des soins médicaux n'aurait qu'une faible incidence sur les coûts et obligations.

NOTE 18 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

ENGAGEMENTS

Le tableau ci-dessous présente les paiements minimaux futurs pour les prochains exercices relativement aux engagements contractuels qui ne sont pas comptabilisés à titre de passifs.

	Contrats de location	Obligations d'achat ¹	Total
Moins de 1 an	30,6 \$	88,9 \$	119,5 \$
De 1 à 2 ans	25,3	–	25,3
De 2 à 3 ans	21,0	–	21,0
De 3 à 4 ans	16,9	–	16,9
De 4 à 5 ans	13,3	–	13,3
Plus de 5 ans	37,2	–	37,2
	144,3 \$	88,9 \$	233,2 \$

¹ Les obligations d'achat sont les obligations contractuelles relatives aux dépenses en immobilisations pour lesquelles la Société s'est engagée.

La Société exerce certaines de ses activités dans des locaux loués et est également liée en vertu de contrats de location pour de l'équipement et du matériel roulant. La Société garantit à certains bailleurs une tranche de la valeur résiduelle de certains actifs loués liés aux opérations dont les derniers viennent à expiration en 2017. Si la valeur de marché des actifs loués, à expiration de leur contrat de location simple respectif, est inférieure à la valeur résiduelle garantie, la Société est tenue d'indemniser les bailleurs pour le manque à gagner, sous réserve de certaines conditions, jusqu'à concurrence d'une valeur maximale. La Société est d'avis que le montant d'indemnisation potentiel n'aura pas d'incidence importante sur les états financiers.

RÉCLAMATIONS

La Société est défenderesse dans certaines réclamations dans le cours normal de ses activités. De plus, la Société est défenderesse dans certaines réclamations ou avis d'imposition des autorités fiscales dans différents territoires. La Société est d'avis que le règlement final de ces réclamations et/ou avis d'imposition n'aura aucune incidence importante sur ses résultats ou sa situation financière.

INDEMNISATIONS

De temps à autre, la Société fournit des indemnités à des tierces parties dans le cours normal de ses activités, dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs. Ces dispositions d'indemnisation peuvent viser des manquements aux représentations et garanties de même que des réclamations futures à l'égard de certains passifs. Les modalités de ces clauses d'indemnisation sont de durées variées. Au 31 mars 2017, étant donné que la nature et le montant de ces indemnités dépendent d'événements futurs, la Société n'est pas en mesure d'évaluer de manière raisonnable le paiement éventuel maximal qu'elle peut être tenue de verser en vertu de ces ententes. La Société n'a versé aucun paiement d'indemnisation important par le passé et, au 31 mars 2017 et au 31 mars 2016, elle n'a comptabilisé aucun passif important lié à ces indemnités.

NOTE 19 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société reçoit des services de sociétés contrôlées ou sous influence notable et fournit des biens à celles-ci par voie de la participation de son actionnaire principal. Ces opérations, qui ne sont pas significatives pour la situation financière ou les résultats financiers de la Société, ont été effectuées dans le cours normal des activités et elles ont été comptabilisées à la juste valeur, soit la valeur de marché de transactions similaires. Les services reçus sont liés principalement aux voyages, à la publicité, à l'hébergement, à la location d'espaces de bureau et aux services de gestion. Les biens fournis consistent essentiellement en des produits laitiers.

Les transactions avec les principaux dirigeants (avantages à court terme du personnel, avantages postérieurs à l'emploi, rémunération à base d'actions et paiements en vertu du régime d'UAD) sont aussi considérées comme étant des transactions entre parties liées. La direction définit les principaux dirigeants comme étant tous les membres de la haute direction ayant la responsabilité et l'autorité pour contrôler, superviser et planifier les activités de la Société, de même que les administrateurs de la Société.

Les transactions entre parties liées sont résumées comme suit :

	2017	2016
Sociétés contrôlées ou sous influence notable par voie de la participation de son actionnaire principal	3,3 \$	4,3 \$
Principaux dirigeants		
Administrateurs	3,1	2,6
Membres de la haute direction	31,1	27,0
	37,5 \$	33,9 \$

Les produits laitiers fournis par la Société ont été les suivants :

	2017	2016
Sociétés contrôlées ou sous influence notable par voie de la participation de son actionnaire principal	0,3 \$	0,3 \$

Les débiteurs et les créditeurs et charges à payer liés aux transactions mentionnées plus haut sont résumés comme suit :

	Débiteurs		Créditeurs et charges à payer	
	31 mars 2017	31 mars 2016	31 mars 2017	31 mars 2016
Sociétés contrôlées ou sous influence notable par voie de la participation de son actionnaire principal	0,1 \$	0,1 \$	0,1 \$	0,1 \$
Principaux dirigeants				
Administrateurs	-	-	17,6	16,3
Membres de la haute direction	-	-	42,7	33,9
	0,1 \$	0,1 \$	60,4 \$	50,3 \$

Les montants à payer aux administrateurs consistent entièrement en des soldes payables en vertu du régime d'UAD. Se référer à la note 12 pour des renseignements supplémentaires. Les montants à payer aux membres de la haute direction consistent en des avantages du personnel à court terme, des attributions à base d'actions et des avantages postérieurs au départ à la retraite.

NOTE 19 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (SUITE)

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

La charge de rémunération, pour des transactions avec les principaux dirigeants de la Société, y compris les honoraires annuels du président exécutif, est résumée comme suit :

	2017	2016
Administrateurs		
Rémunération par des paiements en trésorerie	0,7 \$	0,8 \$
Rémunération à base d'actions	2,4	1,8
	3,1 \$	2,6 \$
Membres de la haute direction		
Avantages à court terme du personnel	17,6	16,4
Avantages postérieurs à l'emploi	3,4	3,1
Rémunération à base d'actions	10,1	7,5
	31,1 \$	27,0 \$
Rémunération totale	34,2 \$	29,6 \$

FILIALES

Toutes les filiales de la Société sont détenues en propriété exclusive. Le tableau qui suit présente un sommaire des principales filiales de la Société, lesquelles fabriquent une vaste gamme de produits laitiers, notamment du fromage, du lait nature, des produits laitiers et de la crème ayant une durée de conservation prolongée, des produits de culture bactérienne et des ingrédients laitiers.

	Participation détenue	Emplacement
Saputo Cheese USA Inc.	100,00 %	États-Unis
Saputo Produits Laitiers Canada S.E.N.C.	100,00 %	Canada
Saputo Dairy Foods USA, LLC	100,00 %	États-Unis
Warrnambool Cheese and Butter Factory Company Holdings Limited	100,00 % ¹	Australie
Molfino Hermanos S.A.	100,00 %	Argentine

¹ Avant l'acquisition de la participation restante à l'exercice 2017, le pourcentage détenu dans cette filiale était de 87,92 %.

NOTE 20 INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal des activités, la Société utilise plusieurs instruments financiers qui, de par leur nature, impliquent certains risques dont le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de prix (qui comprend le risque de prix des marchandises). Ces instruments financiers font l'objet de conditions habituelles de crédit, de contrôles financiers, de gestion du risque ainsi que de stratégies de contrôle.

À l'occasion, la Société peut réaliser des transactions utilisant des instruments financiers dérivés dans le but de réduire ou de couvrir les risques conformément aux stratégies de gestion des risques. La Société ne réalise pas ces transactions à des fins spéculatives.

NOTE 20 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

RISQUE DE CRÉDIT

Les instruments financiers qui sont potentiellement assujettis à une concentration du risque de crédit pour la Société sont les équivalents de trésorerie et les débiteurs.

Les équivalents de trésorerie sont principalement composés de placements à court terme. La Société a déposé ces équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières réputées.

La Société offre également du crédit à ses clients dans le cours normal des activités, en lien avec ses débiteurs. Des évaluations de crédit sont effectuées sur une base régulière, et les résultats comptabilisés tiennent compte des provisions pour créances douteuses.

La Société considère qu'elle est exposée à un faible risque de concentration de crédit en lien avec les débiteurs, compte tenu de la diversité et de l'ampleur de sa clientèle ainsi que de sa diversité géographique. Il n'y avait aucun débiteur supérieur à 10 % du solde total des débiteurs au 31 mars 2017 et au 31 mars 2016. Toutefois, avec 10,6 %, un client représentait plus de 10 % du total des revenus consolidés pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 (un client représentait 10,1 % en 2016).

La provision pour créances douteuses ainsi que les débiteurs échus sont revus par la direction à toutes les dates de bilan. La Société révisé l'estimation de sa provision pour créances douteuses en fonction de la recouvrabilité des débiteurs selon le solde de chaque client en considérant l'historique et les tendances des comptes échus. Les débiteurs sont radiés une fois qu'ils sont déterminés comme étant non recouvrables.

Le montant de la provision pour créances douteuses est suffisant pour couvrir la valeur comptable des débiteurs considérés comme échus et à risque. Les débiteurs provenant de nos ventes d'exportation ont bénéficié de délais de paiement plus longs que les délais de paiement qui s'appliquent normalement à nos ventes nationales. Le montant de la perte est comptabilisé dans l'état des résultats dans les coûts d'exploitation. Les recouvrements subséquents de montants radiés antérieurement sont portés en diminution des coûts d'exploitation dans l'état des résultats. Cependant, la direction ne croit pas que ces provisions soient significatives.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières aux moments requis. La Société gère le risque de liquidité en fonction de sa gestion du capital ainsi que de son levier financier, tel qu'il est mentionné à la note 21 relativement aux informations fournies sur le capital. De plus, la direction gère le risque de liquidité en analysant continuellement les flux de trésorerie actuels et projetés. Le conseil d'administration révisé et approuve les budgets opérationnels et les dépenses en capital de la Société ainsi que toutes transactions significatives qui ne sont pas effectuées dans le cours normal des activités.

Les échéances contractuelles des passifs financiers importants au 31 mars 2017 se rapportent aux créditeurs et charges à payer, aux emprunts bancaires et à la dette à long terme. Tous les éléments compris dans les créditeurs et charges à payer ont une échéance de moins de un an. Pour en savoir davantage sur les échéances des emprunts bancaires et de la dette à long terme, reportez-vous à la note 9 et à la note 10, respectivement.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de ses obligations financières, qui portent intérêt à des taux variables. Les emprunts bancaires portent intérêt à des taux qui varient et la Société est par conséquent exposée au risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie associés aux paiements d'intérêts. Les billets de premier rang portent intérêt à des taux fixes et, par conséquent, aucun risque de taux d'intérêt n'est lié à ces flux de trésorerie.

La Société a désigné les swaps de taux d'intérêt comme des couvertures de flux de trésorerie liées au risque de taux d'intérêt, conformément à sa stratégie de gestion du risque. L'emprunt bancaire à terme arrivera à échéance en décembre 2019. L'emprunt bancaire à terme porte intérêt à des taux variables, et la Société est par conséquent exposée au risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie associés aux paiements d'intérêts. En raison de ce risque de taux d'intérêt, la Société a conclu des swaps de taux d'intérêt en vigueur du 4 février 2013 jusqu'en décembre 2016, en vertu desquels la Société a convenu d'échanger des paiements d'intérêts variables contre des paiements à taux fixes à des intervalles donnés. Les conditions des swaps sont demeurées inchangées et la couverture a été efficace, sur un montant notionnel de 562,5 millions de dollars à 487,5 millions de dollars, jusqu'en décembre 2016. La Société n'a pas prolongé les swaps de taux d'intérêt. Se reporter à la note 10 pour des informations plus détaillées sur la facilité d'emprunt bancaire à terme non garantie.

NOTE 20 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Au cours de l'exercice, les couvertures de flux de trésorerie liées au risque de taux d'intérêt ont été évaluées comme étant très efficaces, et une perte de 2,1 millions de dollars (déduction faite des impôts de 0,7 million de dollars) a été automatiquement transférée dans l'état des résultats à la date de règlement. Ces couvertures de flux de trésorerie avaient aussi été considérées comme étant très efficaces au 31 mars 2016, et un gain non réalisé de 3,8 millions de dollars (déduction faite des impôts de 1,2 million de dollars) a été comptabilisé à l'exercice précédent dans les autres éléments du résultat global (ainsi qu'un actif correspondant). Les montants comptabilisés dans l'état du résultat global ont été transférés dans l'état des résultats afin de compenser les intérêts sur la dette à long terme lorsque les charges d'intérêts ont été comptabilisées en résultat net.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2016, la Société a conclu des ententes de blocage de taux d'intérêt pour fixer le taux d'intérêt des obligations futures à l'égard de la dette afin d'atténuer l'incidence des fluctuations futures des taux d'intérêt du marché. Les ententes de blocage de taux d'intérêt ont pris fin le 23 juin 2016. La Société a désigné ces ententes de blocage de taux d'intérêt comme des couvertures de flux de trésorerie pour couvrir le risque de taux d'intérêt, et une fois les titres d'emprunt émis, en juin 2016, le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global a été amorti sur la durée de la dette renouvelée. Ces couvertures de flux de trésorerie liées aux ententes de blocage de taux d'intérêt ont été considérées comme très efficaces au 31 mars 2016 et une perte non réalisée de 2,5 millions de dollars (déduction faite des impôts de 0,9 million de dollars) a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et sera amortie sur la durée de cinq ans de l'élément sous-jacent de cette couverture.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017, les charges d'intérêts sur la dette à long terme ont totalisé 36,9 millions de dollars (48,3 millions de dollars pour l'exercice 2016). Les intérêts courus au 31 mars 2017 s'établissaient à 8,3 millions de dollars (6,5 millions de dollars au 31 mars 2016).

Au 31 mars 2017, le montant net exposé aux fluctuations de taux à court terme était d'environ 443,3 millions de dollars. Selon ce risque, une augmentation hypothétique de 1 % du taux d'intérêt aurait une incidence défavorable d'environ 3,1 millions de dollars sur le bénéfice net, et une diminution hypothétique de 1 %, une incidence équivalente, mais contraire.

RISQUE DE TAUX DE CHANGE

La Société exerce ses activités dans différents pays et est exposée au risque de change découlant de transactions en différentes devises. Le risque de change provient principalement de transactions commerciales futures qui sont libellées en devises autres que la devise fonctionnelle de l'entité de la Société faisant partie de la transaction, de même que des facilités d'emprunt bancaire à terme non garanties sur lesquelles des montants peuvent être prélevés en dollars américains.

Au cours de l'exercice, la Société a conclu des contrats de change à terme afin de contrebalancer les fluctuations sur le marché des taux de change USD/CAD en ce qui concerne le montant total de l'emprunt bancaire à terme non garanti prélevé en dollars américains de même que le financement intersociétés en dollars américains. Ce financement intersociétés de nos divisions américaines à nos divisions canadiennes se rapporte au règlement de la couverture de change en novembre 2019 pour 250,0 millions de dollars USD. Au cours de l'exercice, les couvertures de flux de trésorerie ont été très efficaces et, par conséquent, la Société a comptabilisé une perte non réalisée de 2,9 millions de dollars (déduction faite des impôts de 0,4 million de dollars) dans les autres éléments du résultat global. Un gain de 0,3 million de dollars (déduction faite des impôts de 0,1 million de dollars) a été reclassé en résultat net au cours de l'exercice 2017 relativement à ces contrats de change à terme.

La Société a conclu des contrats de change à terme visant la vente de dollars américains et l'achat de dollars australiens afin d'atténuer l'incidence des fluctuations sur le marché des taux de change USD/AUD sur les débiteurs. Au cours de l'exercice, les couvertures de flux de trésorerie ont été très efficaces et, par conséquent, la Société a comptabilisé un gain non réalisé de 3,5 millions de dollars (déduction faite des impôts de 1,5 million de dollars) dans les autres éléments du résultat global (ainsi qu'un actif correspondant). Un gain de 5,6 millions de dollars (déduction faite des impôts de 2,4 millions de dollars) a été reclassé en résultat net au cours de l'exercice 2017 relativement à ces contrats de change à terme. Ces couvertures de flux de trésorerie avaient aussi été considérées comme étant très efficaces au 31 mars 2016, et un gain non réalisé de 3,2 millions de dollars (déduction faite des impôts de 1,4 million de dollars) a été comptabilisé au cours de l'exercice précédent dans les autres éléments du résultat global. Une perte de 2,3 millions de dollars a été reclassée en résultat net au cours de l'exercice 2016 relativement à ces contrats de change à terme.

NOTE 20 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

La Société est principalement touchée par la variation du dollar américain. Le tableau qui suit présente la sensibilité du bénéfice net et du bénéfice global de la Société à une dépréciation de 0,10 \$ CAD du dollar canadien par rapport au dollar américain. Pour une appréciation de 0,10 \$ CAD du dollar canadien par rapport au dollar américain, il y aurait une incidence égale et inverse sur le bénéfice net et le bénéfice global.

	2017	2016
Variation du bénéfice net	24,3 \$	25,6 \$
Variation du bénéfice global	249,1 \$	221,7 \$

RISQUE LIÉ AUX PRIX DES MARCHANDISES

Dans certains cas, la Société conclut des contrats à terme afin de se couvrir contre la variation du prix des marchandises. À la date du bilan, les contrats en cours ont une juste valeur négative approximative de 1,5 million de dollars (juste valeur négative approximative de 4,1 millions de dollars au 31 mars 2016).

La Société utilise la comptabilité de couverture pour certaines de ces transactions. Au cours de l'exercice, ces couvertures (désignées comme des couvertures de flux de trésorerie) ont été évaluées comme étant très efficaces et, par conséquent, un gain non réalisé de 0,2 million de dollars (déduction faite des impôts de 0,1 million de dollars) a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. Les gains comptabilisés dans l'état du résultat global sont transférés dans l'état des résultats lorsque les stocks connexes sont finalement vendus. Ces couvertures (désignées comme des couvertures de flux de trésorerie) ont été évaluées comme étant très efficaces et, par conséquent, un gain non réalisé de 9,0 millions de dollars (déduction faite des impôts de 6,0 millions de dollars) a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global au cours de l'exercice précédent.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs financiers et passifs financiers ayant des échéances à court terme équivaut à leur valeur comptable. Ces instruments financiers incluent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les emprunts bancaires, les créditeurs et les charges à payer. Le tableau ci-dessous montre les justes valeurs et les valeurs comptables des autres instruments financiers au 31 mars 2017 et au 31 mars 2016. Étant donné que des estimations sont utilisées pour déterminer la juste valeur, elles ne doivent pas être interprétées comme étant réalisables dans le cas d'un règlement des instruments.

NOTE 20 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

	31 mars 2017		31 mars 2016	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Couvertures de flux de trésorerie				
Dérivés de taux d'intérêt (niveau 2)	– \$	– \$	(6,2) \$	(6,2) \$
Dérivés sur marchandises (niveau 2)	(1,6)	(1,6)	(1,6)	(1,6)
Dérivés de change (niveau 2)	3,2	3,2	7,9	7,9
Dérivés non désignés dans une relation de couverture officielle				
Contrats à terme de gré à gré sur actions (niveau 2)	5,1	5,1	5,6	5,6
Dérivés sur marchandises (niveau 2)	0,1	0,1	(2,5)	(2,5)
Dettes à long terme (niveau 2)	1 520,5	1 500,0	1 239,4	1 233,2
Dettes à long terme (niveau 3)	– \$	– \$	222,1 \$	220,0 \$

Le tableau qui suit présente le sommaire des instruments financiers évalués à la juste valeur dans le bilan consolidé au 31 mars 2017 et au 31 mars 2016, classés selon la hiérarchie des justes valeurs présentée à la note 3.

31 mars 2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Contrats à terme sur marchandises	– \$	(1,5) \$	– \$	(1,5) \$
Contrats de change	–	3,2	–	3,2
Contrats à terme de gré à gré sur actions	–	5,1	–	5,1
	– \$	6,8 \$	– \$	6,8 \$
31 mars 2016	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Swaps de taux d'intérêt	– \$	(6,2) \$	– \$	(6,2) \$
Contrats à terme sur marchandises	–	(4,1)	–	(4,1)
Contrats de change	–	7,9	–	7,9
Contrats à terme de gré à gré sur actions	–	5,6	–	5,6
	– \$	3,2 \$	– \$	3,2 \$

Pour les exercices clos les 31 mars 2017 et 2016, il n'y a eu aucun changement aux techniques d'évaluation et aux données utilisées pour évaluer la juste valeur et il n'y a eu aucun transfert d'un niveau à l'autre dans la hiérarchie de la juste valeur.

Les justes valeurs des autres éléments d'actif, de la dette à long terme et des instruments financiers dérivés sont établies à l'aide de modèles d'actualisation des flux de trésorerie basés sur les données du marché à la date de bilan et sont aussi obtenues des institutions financières. Lorsque cela est possible, ces modèles utilisent des données observables fondées sur le marché, y compris les courbes de rendement des taux d'intérêt, la volatilité de certains prix ou taux et les écarts de taux. Dans certains cas, aucune donnée observable fondée sur le marché n'est disponible. Dans ces cas, les hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur sont fondées sur le jugement. Les estimations des justes valeurs dépendent dans une large mesure d'hypothèses, incluant le montant et l'échelonnement des flux de trésorerie estimatifs futurs et les taux d'actualisation. Les opérations sur dérivés de la Société sont comptabilisées sur une base de juste valeur.

NOTE 21 INFORMATIONS À FOURNIR SUR LE CAPITAL

L'objectif de la Société en termes de gestion du capital est de s'assurer que la Société possède suffisamment de liquidités pour poursuivre ses stratégies de croissance et effectuer des acquisitions précises tout en conservant une approche conservatrice en termes de levier financier et de gestion du risque financier. Un objectif additionnel comprend une cible pour le niveau d'endettement à long terme correspondant à un ratio d'environ 2,0 fois la dette nette sur le bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, coûts d'acquisition et de restructuration. De temps à autre, la Société peut s'éloigner de son niveau d'endettement à long terme cible afin d'effectuer des acquisitions et de saisir d'autres occasions stratégiques. Le cas échéant, la Société prévoit réduire le levier financier sur une période raisonnable en vue de maintenir ses notations de première qualité. De plus, la Société cherche à fournir un rendement sur investissement adéquat aux actionnaires. La Société croit que le rachat de ses propres actions peut représenter, en certaines circonstances, un investissement responsable de son capital.

NOTE 21 INFORMATIONS À FOURNIR SUR LE CAPITAL (SUITE)

Le capital de la Société est composé de la dette nette et des capitaux propres. La dette nette est composée des emprunts bancaires ainsi que de la dette à long terme, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. L'utilisation principale du capital de la Société est de financer les acquisitions.

La mesure principale utilisée par la Société pour gérer son levier financier est le ratio de la dette nette sur le bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, coûts d'acquisition et de restructuration. Au 31 mars 2017 et au 31 mars 2016, les ratios de la dette nette sur le bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, coûts d'acquisition et de restructuration s'établissaient comme suit :

	2017	2016
Emprunts bancaires	93,8 \$	178,2 \$
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme	1 500,0	1 453,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(250,5)	(164,3)
Dette nette	1 343,3 \$	1 467,1 \$
Bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, coûts d'acquisition et de restructuration	1 289,5 \$	1 174,1 \$
Ratios de la dette nette sur le bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, coûts d'acquisition et de restructuration	1,04	1,25

La Société dispose de facilités de crédit qui nécessitent une revue trimestrielle des ratios financiers et au 31 mars 2017, la Société respecte ces engagements concernant les ratios.

La Société n'est assujettie à aucune exigence sur son capital de la part d'un organisme de réglementation.

NOTE 22 COÛTS D'ACQUISITION ET DE RESTRUCTURATION

Les coûts d'acquisition et de restructuration se répartissent comme suit :

	2017	2016
Coûts de restructuration	- \$	31,2 \$
Coûts d'acquisition	-	3,0
Total	- \$	34,2 \$

COÛTS DE RESTRUCTURATION

Au cours de l'exercice 2016, la Société a annoncé la fermeture de trois usines. Deux fermetures ont eu lieu en juin 2016 et en août 2016 et une fermeture est prévue en décembre 2017.

Le tableau ci-dessous présente les coûts de fermeture comptabilisés relativement aux activités de restructuration.

	2017	2016
Réduction de valeur d'actifs à long terme	- \$	25,7 \$
Coûts de séparation	-	5,5
Total	- \$	31,2 \$

La réduction de valeur d'actifs à long terme comptabilisée à l'exercice 2016 représente des charges de perte de valeur comptabilisées au titre des immobilisations afin d'inscrire les actifs au moindre de la valeur comptable et de la valeur recouvrable. Les coûts totaux après impôts pour l'exercice 2016 sont de 18,9 millions de dollars.

Les coûts de restructuration comptabilisés à l'exercice 2016 représentent les charges estimatives qui doivent être engagées pour restructurer ces activités. Les passifs liés aux coûts de séparation ont été inscrits dans les passifs à court et à long terme au bilan.

COÛTS D'ACQUISITION

Au cours de l'exercice 2016, la Société a engagé des coûts d'acquisition de 3,0 millions de dollars (2,4 millions de dollars après impôts) en lien avec les acquisitions d'entreprises.

NOTE 23 INFORMATION SECTORIELLE

La Société présente l'information financière selon trois secteurs géographiques. Le Secteur Canada comprend la Division Produits laitiers (Canada). Le Secteur USA comprend la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA). Finalement, le Secteur International comprend la Division Produits laitiers (Argentine), la Division Produits laitiers (Australie) et la Division Ingrédients laitiers. La Division Ingrédients laitiers comprend les ventes nationales et d'exportation d'ingrédients de nos divisions nord-américaines, ainsi que l'exportation de fromages de ces mêmes divisions.

Ces secteurs à présenter sont gérés distinctement puisque chaque secteur d'activité représente une unité d'affaires stratégique qui offre différents produits et qui sert différents marchés. La Société évalue la performance géographique et sectorielle en fonction du bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, coûts d'acquisition et de restructuration.

La direction a regroupé la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA) en raison de similitudes dans les rendements moyens à long terme et des facteurs de marché corrélés dictant des stratégies de prix qui affectent les opérations des deux divisions. Les divisions au sein du Secteur International ont été combinées en raison de similitudes dans les facteurs du marché mondial et les processus de production.

Les méthodes comptables des secteurs sont les mêmes que celles décrites à la note 3 portant sur les principales méthodes comptables.

INFORMATION SUR LES SECTEURS À PRÉSENTER

Exercices terminés les 31 mars		
	2017	2016
Revenus		
Canada	3 995,0 \$	3 801,5 \$
USA	5 812,4	5 786,7
International	1 355,2	1 403,3
	11 162,6 \$	10 991,5 \$
Bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, coûts d'acquisition et de restructuration		
Canada	453,1 \$	413,5 \$
USA	734,2	725,5
International	102,2	35,1
	1 289,5 \$	1 174,1 \$
Amortissement		
Canada	58,0 \$	55,1 \$
USA	123,4	120,0
International	25,9	23,5
	207,3 \$	198,6 \$
Coûts d'acquisition et de restructuration	-	34,2
Charges financières, montant net	41,9	70,4
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	1 040,3	870,9
Impôts sur les bénéfices	309,2	269,5
Bénéfice net	731,1 \$	601,4 \$

NOTE 23 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

	31 mars 2017	31 mars 2016
Actif total		
Canada	2 116,0 \$	1 955,6 \$
USA	4 198,3	4 046,7
International	1 282,3	1 170,0
	7 596,6 \$	7 172,3 \$
Valeur nette comptable des immobilisations		
Canada	580,3 \$	585,1 \$
USA	1 305,7	1 248,1
International	279,5	252,8
	2 165,5 \$	2 086,0 \$
Total du passif		
Canada	2 157,7 \$	1 897,5 \$
USA	798,8	703,7
International	317,2	501,3
	3 273,7 \$	3 102,5 \$

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

NOTE 24 DIVIDENDES

Durant l'exercice terminé le 31 mars 2017, la Société a payé des dividendes totalisant 228,3 millions de dollars, soit 0,60 \$ par action (210,0 millions de dollars, soit 0,54 \$ par action durant l'exercice terminé le 31 mars 2016).

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (NON AUDITÉ)

CALCUL DU RATIO DE COUVERTURE PAR LE BÉNÉFICE

Le tableau qui suit présente le ratio de couverture par le bénéfice pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2017.

Ratio de couverture par le bénéfice	25,83 fois
--	-------------------

Le ratio de couverture par le bénéfice correspond au bénéfice net (avant intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières et impôts sur les bénéfices) pour la période applicable divisé par les intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières pour la période applicable.

Saputo

SIÈGE SOCIAL

Saputo inc.
6869, boul. Métropolitain Est
Montréal QC Canada H1P 1X8
Téléphone : 514-328-6662
www.saputo.com

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Le mardi 1 août 2017, à 10 h 30
Salon Laval, Hôtel Sheraton Laval
2440, autoroute des Laurentides
Laval, QC Canada H7T 1X5

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Sandy Vassiadis
Téléphone : 514-328-3141
1-866-648-5902
Courriel : investisseurs@saputo.com

BOURSE

Bourse de Toronto
Symbole : SAP

AGENT DE TRANSFERT

Société de fiducie
Computershare du Canada
1500, boul. Robert-Bourassa,
bureau 700, Montréal, QC
Canada H3A 3S8
Téléphone : 514-982-7888

VÉRIFICATEURS EXTERNES

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.,
Montréal QC, Canada

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDES

Saputo inc. verse des dividendes trimestriels en espèces sur les actions ordinaires s'élevant à 0,15 \$ par action, ce qui représente un dividende annuel de 0,60 \$ par action. Le solde du bénéfice réalisé par l'entreprise est réinvesti pour financer la croissance de ses activités.

Le conseil d'administration révisé à l'occasion et au moins une fois à tous les ans, la politique de la Société en matière de dividendes en fonction de la situation financière, de la performance financière, des besoins de capitaux et de tout autre facteur que le conseil d'administration juge, à son entière discrétion, pertinent.

Saputo

SAPUTO.COM

